

GÉOGRAPHIE ET RELIGIONS

PROPOS D'INTRODUCTION

L'annonce du thème «Géographie et Religions», pour le Festival International de Géographie de Saint-Dié a fortement mobilisé le groupe de travail de notre UMR ESO « Comportements religieux et Structures d'Eglise » qui travaille depuis plus d'une dizaine d'années sur le fait religieux dans les sociétés. Plusieurs des travaux du groupe ont déjà été vulgarisés (voir la bibliographie du groupe en fin d'ouvrage) et le FIG a été l'occasion de compléter cette valorisation par de nouveaux modes d'approche. Durant presque une année, ses membres ont travaillé à faire connaître les principaux résultats des recherches conduites en tentant de les présenter sous les différentes formes offertes par l'organisation du Festival.

Ce volume de la revue *ESO, Travaux et documents*, qui propose l'essentiel des interventions du groupe à Saint-Dié-des-Vosges, aussi bien les méthodes que les résultats. Les contraintes de la publication ne permettent pas d'éditer sur papier les posters et les documents en couleurs. Ils sont reproduits sur le CD joint à ce numéro 19. C'est une première, une initiative qui devrait pouvoir se poursuivre si elle s'avère utile et intéressante pour les lecteurs.

D'abord, le cadre des conférences a été utilisé à différents moments par l'équipe. Sophie Vernicos a présenté les dimensions de la cohabitation religieuse en Roumanie. Yohann Abiven a fourni la contribution de l'Ouest de la France aux propos sur l'Église et l'entreprise, ou Max Weber revisité, par Jean Pierre Houssel. Colette Muller et Jean René Bertrand ont par ailleurs présenté l'ouvrage *Où sont passés les catholiques?*

Les tables rondes constituaient le second type d'intervention. Sophie Vernicos a participé à celle traitant des

rapports entre orthodoxie et démocratie. Colette Muller a organisé au nom d'ESO celle consacrée aux remodelages paroissiaux en France mobilisant Paul-Marie Guillaume, évêque d'Épinal et de Saint-Dié-des-Vosges, Christian Pierret, maire de la ville et fondateur du FIG, Jean Renard, Yohann Abiven et Jean-René Bertrand. La séance était remarquablement animée par Noël Copin, journaliste, ancien rédacteur en chef de *La Croix* et président international de Reporters sans Frontières.

Les posters réalisés par l'équipe ont aussi permis de faire connaître les recherches récentes menées et abouties, soit sur la France, soit sur la Roumanie. En plus du poster présentant ESO et son organisation, cinq autres ont été affichés. Pour la Roumanie, deux posters figuraient « Paysages et religions en Roumanie » (S. Vernicos) et « Paroisses catholiques et réformées au Banat » (E. Bio-teau). Les posters sur la France offraient le même jeu sur les échelles avec « Des catholiques en France » (C. Muller et J.-R. Bertrand), « Intercommunalité et Interparoissialité dans l'Ouest de la France » (D. Élineau et C. Muller), « L'Eglise peut-elle encore produire du territoire » autour de Landerneau (Y. Abiven et E. Calvez). L'ensemble des contributions démontrait également le savoir faire des cartographes de notre unité de recherche, les posters ayant été réalisés par Sébastien Angonnet avec l'aide de Théodora Allard. De plus, l'équipe ESO a accueilli sans réserve dans son exposition le travail d'un doctorant du CERAMAC de l'université de Clermont-Ferrand, Fabien Venon, consacré aux « Enjeux de la mobilité dans les pratiques religieuses et structures d'Eglise en Auvergne ».

Enfin, un stand de l'UMR ESO était ouvert au salon de la géomatique avec le poster et les plaquettes présentant ESO et deux diaporamas défilant en continu: « Religion et pratiques sportives » de Frédéric Drouin et « Des catholiques en France » de Colette Muller et Jean-René Bertrand.

Ce fut donc une mobilisation générale et fort conviviale des chercheurs, géographes et politiste, travaillant dans ce cadre, tant pour animer ou présenter que pour tenir les permanences des stands. Il faudrait ajouter la participation active de jeunes doctorants et celle de Djemila Zeneidi-Henry, chercheuse CNRS nouvellement affectée à notre unité, associée à la publication toute récente de son livre: *Les SDF en ville. Géographie du savoir-survivre*, aux éditions Bréal. Le FIG et ses suites ont également fourni l'occasion d'ouvrir l'équipe à deux nouveaux jeunes chercheurs, Fabien Venon de Clermont-Ferrand (poster) et Jonathan Mabire de Caen.

Si les feuilles officielles du Festival n'ont rendu que partiellement compte de la présence d'ESO, la consultation du site web (<http://xxi.ac-reims.fr/fig-st-die/>) offrant en ligne les actes du FIG, resitue à sa juste place l'apport de notre équipe à la qualité scientifique du FIG de 2002.

Dans un souci de complète restitution des travaux des chercheurs ayant contribué à l'animation de ce festival 2002 consacré aux religions, ce numéro spécial de *ESO, Travaux et documents*, propose un CDROM de l'ensemble des cartes et posters couleur présentés.

Ont participé aux séances du Festival:

- COLETTE MULLER, WILLIAM LEGOFF, CRESO
UNIVERSITÉ DE CAEN
- JEAN RENARD, SOPHIE VERNICOS, CESTAN
UNIVERSITÉ DE NANTES
- EMMANUEL BIOTEAU ET YANNICK LUCAS, CARTA
UNIVERSITÉ D'ANGERS
- SÉBASTIEN ANGONNET, JEAN-RENÉ BERTRAND,
FRÉDÉRIC DROUIN, GREGUM, UNIVERSITÉ DU MAINE
- DJEMILA ZENEIDI-HENRY, RESO, UNIVERSITÉ RENNES II
 - YOANN ABIVEN, CERAD, Rennes
 - FABIEN VÉNON, CERAMAC,
UNIVERSITÉ DE CLERMONT-FERRAND

La bibliographie et la liste des adresses mel des membres du groupe de travail ESO sont reproduites à la fin de cette publication.

GRÉGUM - UNIVERSITÉ DU MAINE
ESO - UMR 6590

Dans le cadre de l'exposition de posters, comme lors de la présentation du livre¹ publié à temps, l'équipe a pu produire une nouvelle représentation cartographique moins du catholicisme que des catholiques en France autour de l'entrée dans le nouveau siècle. Il s'agit en effet dans un contexte de lamentations autour de la déchristianisation, de la disparition des fidèles ou de l'extinction du corps des prêtres, de proposer un état des lieux des manifestations visibles des catholiques dans la société française. Cet état semble nécessaire dans la mesure où les sciences sociales ne peuvent plus véritablement prendre comme référence la mesure de la pratique religieuse dans les années 1950² pour éclairer les autres formes de la vie sociale.

La prise en compte d'un certain nombre de manifestations du fait religieux catholique repose sur une analyse des multiples formes possibles dans l'espace français. Une sélection permet de caractériser trois catégories principales, au regard de l'activité, des populations mobilisées et de la signification des engagements ou militances.

DES CATHOLIQUES DE L'EXPÉRIENCE

Un premier ensemble de populations catholiques pourrait se définir par l'expérience, c'est-à-dire surtout une religiosité héritée, vécue, intégrée et qui, tous bénéfices assumés, mérite pour le moins d'être transmise aux générations suivantes (ce serait le champ de l'initiation catholique des enfants, de la catéchèse), d'être réalisable par le maintien de l'institution, de ses services et de son personnel (le champ du denier de l'Église par exemple), et d'être entretenue et vivifiée par des informations et leurs interprétations à la lumière du message de l'Église (le champ de la presse catholique peut être pertinent).

- La catéchèse constitue un indicateur objectif de la religiosité, puisqu'il s'agit d'offrir aux enfants une formation catholique, de transmettre le message et les valeurs de l'Église. Il est d'autant plus efficace qu'il ne mobilise pas

seulement les enfants avant la première Eucharistie, mais surtout les parents et d'autres laïcs pour la mise en œuvre pratique. Sachant que l'engagement en catéchèse dure en moyenne trois années pour les formateurs, il est possible d'imaginer la foule des jeunes adultes qui a participé ou participe encore à cette transmission.

Globalement, en 1994 (date de la dernière évaluation systématique publiée³), environ 40% des enfants de CM1 et CM2 suivent une initiation catholique. Elle est dispensée dans les écoles publiques de l'Alsace-Moselle concordataire et dans les écoles privées ailleurs tout particulièrement dans l'Ouest (Vendée) ou le sud du Massif central (Cantal). Mais l'intensité de la diffusion de la catéchèse ne s'explique pas seulement par des effets de structures, de présence d'écoles catholiques. Dans nombre de diocèses, plus de la moitié des enfants sont catéchisés hors de l'école, dans le cadre de la catéchèse paroissiale réalisée par des laïcs: les exemples de l'Orne ou de la Manche sont probants en la matière. Les valeurs les plus faibles méritent attention dans la vallée du Rhône ou dans la première couronne parisienne, car entrent dans la population de référence des enfants scolarisés nombre de jeunes qui ont peu à voir avec le catholicisme et qui peuvent se référer à d'autres confessions (Islam par exemple pour la Seine-Saint-Denis).

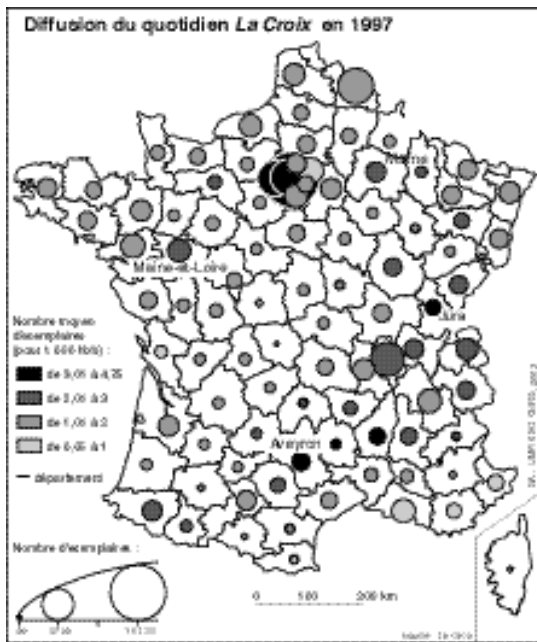
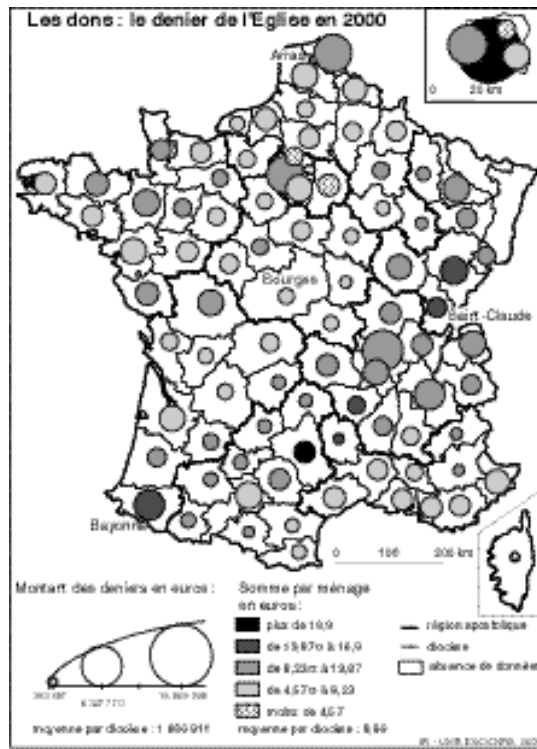
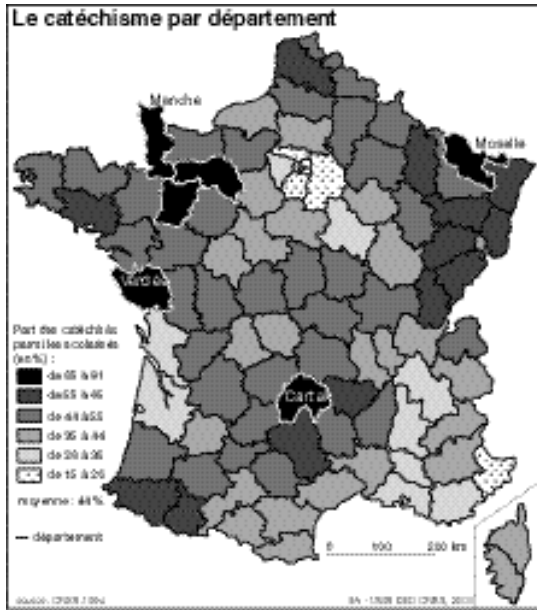
- Le denier de l'Église, c'est-à-dire la contribution volontaire des ménages permettant le paiement des salaires des prêtres, fournit un autre indicateur mesurant l'attachement à l'organisation de l'Église, au système de distribution des sacrements et autres services, à la pastorale diocésaine et paroissiale. Par sa nature c'est la traduction d'une des dimensions conséquentes de la foi et de l'appartenance à l'Église.

Les données de la Conférence des évêques de France en 2000 montrent que, au-delà de quelques fluctuations interannuelles, les masses d'argent collectées sont en progression sur l'ensemble des diocèses métropolitains. La moyenne des dons par ménage apparaît très faible avec 10 euros. Mais quelques enquêtes, particulièrement lourdes et difficiles à mener, montrent qu'environ

¹ MULLER C. et BERTRAND J.-R. 2002, *Où sont passés les catholiques ?* Desclée de Brouwer, Paris, 300 p.

² établie magistralement par BOULARD F. ET RÉMY J. 1968, *Pratique religieuse et régions culturelles*. Ed ouvrières, Paris.

³ par la Conférence des évêques de France.



détachées depuis deux siècles de l'Église, elles révèlent aussi une certaine distance vis-à-vis de l'institution.

- la lecture de la presse catholique fournit un troisième test de l'attachement et de l'entretien des valeurs catholiques. L'achat et la lecture des titres catholiques nous semblent une forme régulière de rapport au message de l'Église, une forme particulièrement significative puisque la presse catholique est distribuée essentiellement par le canal des abonnements. Ce qui traduit nécessairement une grande fidélité, au-delà de la confiance accordée à La Poste. De plus dans un environnement éditorial généralement fragile, les titres catholiques font preuve d'une belle résistance à l'érosion des lectorats.

L'importance de ce critère tient à la diffusion : 100 000 exemplaires pour *La Croix*, 200 000 pour *La Vie*, 400 000 pour *le Pèlerin*... mais plus encore à l'immense palette de titres, de revues, d'hebdomadaires d'envergure nationale ou d'implantation locale. Tous les registres sont utilisés : les Groupes La Vie et Bayard-Presses rivalisent d'ingéniosité pour toucher tous les segments de la population des plus jeunes enfants aux troupes nombreuses de retraités. Si nous combinons les distributions géographiques des trois titres évoqués, nous retrouvons avec une diffusion notable les régions réputées fidèles, mais aussi les grandes aggro-

dix pour cent des ménages contribuent et que ces ménages ne sont pas nécessairement ceux des messaliants. La répartition obtenue montre l'importance des dons dans les diocèses de forte pratique historique : Pays Basque, Sud du massif Central, mais aussi de fortes contributions en Franche Comté et Bourgogne et dans la région parisienne, au moins sa partie occidentale (Paris et Versailles). Les faibles valeurs comme en Provence-Côte d'Azur ne témoignent pas seulement de la présence de populations étrangères au catholicisme, de populations

mérations et la Franche-Comté. L'Ouest paraît en retrait relatif, mais il dispose d'hebdomadaires catholiques et d'un titre quotidien d'origine catholique.

Ces trois dimensions visent à ce que rien ne se perde ou ne s'efface ou ne s'édulcore. Mais ce ne sont pas nécessairement des manifestations de conservatisme. La combinaison de valeurs supérieures à la moyenne pour au moins deux des critères atteste d'une présence importante des catholiques de l'expérience. Elles recouvrent en grande partie les régions de pratique majoritaire des années 1950. Mais elles s'étendent aussi aux Savoie et à la Franche Comté. Et surtout, elles caractérisent les catholiques urbains des régions parisienne et lyonnaise.

DES CATHOLIQUES DE L'ACTION

Un second ensemble de populations catholiques, se retrouvant pour partie dans le premier, se distingue par un certain nombre de comportements démontrant leur militance, la mise en œuvre des dimensions conséquentes de leur foi, aussi bien dans le cadre de l'évangélisation que dans celui de l'intervention sociale. Ce groupe se définit donc par des actions, des actes posés au nom de la foi catholique, que la référence religieuse soit explicite ou non, mais suffisante pour permettre une lisibilité et une visibilité.

L'intervention en direction des populations défavorisées ou en difficulté constitue un champ d'action fort vaste. Toutes les associations et mouvements d'Église affichent cette priorité. Mais, l'action la plus efficace, certainement la plus visible grâce aux multiples modes de solidarité, est menée par le Secours catholique, association loi de 1901, reconnue d'utilité publique, qui constitue un véritable mouvement de masse avec la mobilisation de plus d'un million de personnes. Par ses aides directes, ses activités en liaison avec d'autres associations, des institutions sociales publiques ou les municipalités, le Secours catholique est présent partout et plus de 4200 équipes locales peuvent être jointes et activées. Les 70000 militants recensés se caractérisent par une forte présence dans les villes et grandes agglomérations, ce qui correspond aux localisations des populations bénéficiaires.

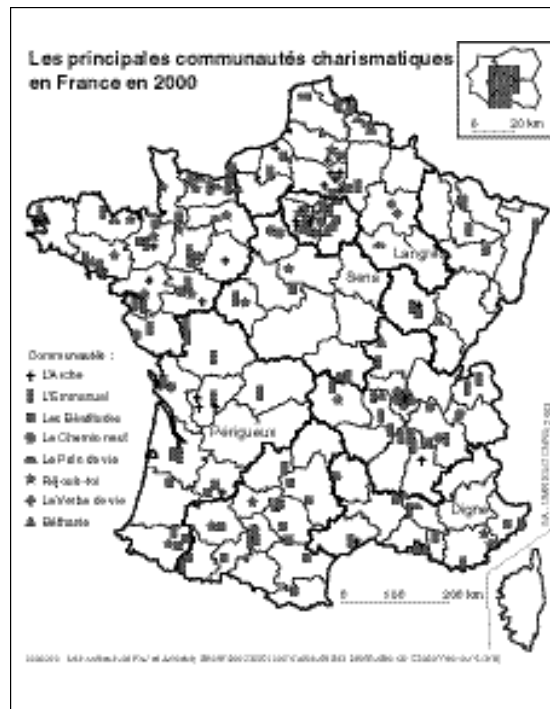
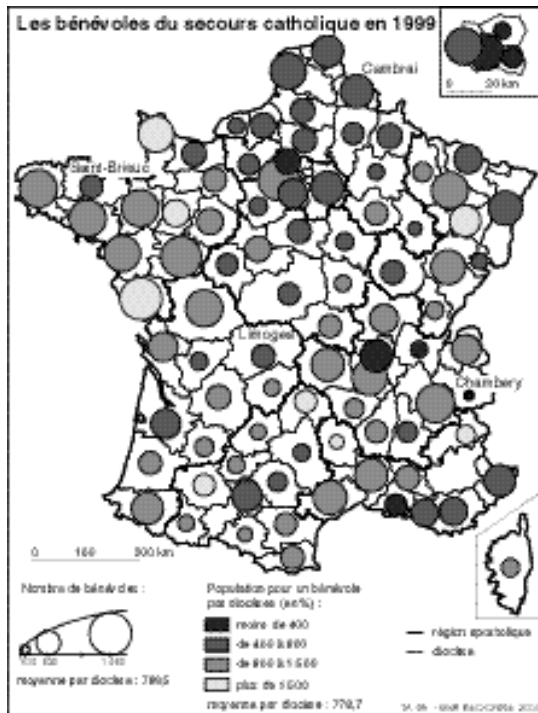
La trame constituée par les équipes ne fait que traduire le réseau urbain. Mais la distribution géographique n'est pas homogène dans les grandes unités urbaines: dense à Nice, plus rare à Toulon, les implantations suggèrent des

complémentarités avec d'autres mouvements catholiques ou des associations laïques comme le Secours populaire. Enfin, la relative rareté des équipes en Alsace et Moselle (régions concordataires) indique que les solidarités et générosités connaissent d'autres canaux, le plus souvent municipaux.

Dans un autre registre, plus centré sur la spiritualité personnelle, mais soucieux d'évangélisation et d'action sociale, les mouvements, associations, communautés, fraternités et groupes de prière, qui se rangent dans une mouvance de Renouveau charismatique, constituent un autre ensemble fort actif dans la société et l'Église depuis une trentaine d'années. Si l'approfondissement de la foi, par les enseignements, la formation et la prière, est au cœur de la démarche, les militants du Renouveau charismatique se signalent aussi par les initiatives d'évangélisation, de rue comme pour l'Emmanuel, d'accueil des autres, de solidarité et plus généralement d'attention portée aux défavorisés et aux blessés de la vie, aux handicapés comme pour l'Arche ou Foi et Lumière. Il est difficile de rendre compte d'un ensemble de mouvements fort complexe, oscillant entre règles de type monastique et groupes de prière occasionnels. Mais la multiplicité des formes, le foisonnement des initiatives, la prolifération des communautés retiennent l'attention pour les nouvelles formes d'action à l'intérieur de l'Église. Par simplification, nous n'avons retenu que les communautés reconnues par l'institution et de quelque poids démographique⁴.

Si l'on recense plus de 200000 membres engagés dans des communautés en 2000, leurs implantations font apparaître trois foyers principaux. D'abord la région lyonnaise où sont nées des communautés comme celle du Chemin neuf (1200 personnes engagées, 5000 membres) et où la présence de communautés d'inspiration ignacienne ou dominicaine est importante. Ensuite l'Ouest de la France émerge, avec les communautés endogènes du Pain de Vie (une centaine de personnes) et Réjouis-toi (230 personnes) et les implantations d'autres communautés nationales. Enfin, le Nord de la région parisienne avec l'Arche, puis l'implantation du siège de l'Emmanuel (6000 membres) à Neuilly, fournit le troisième pôle de bourgeonnement des communautés charismatiques. Au total, et pour les seules communautés d'importance et

⁴ La recension effectuée par la Communauté des Béatitudes dans le cahier de *Feu et Lumière*, décembre 2000, Chalonnes sur Loire.



reconnues, la distribution géographique est issue de la floraison initiale, puis de la diffusion pour certaines comme l'Emmanuel et le Chemin neuf dans les grandes villes, pour d'autres, l'Arche et Béatitudes, plutôt dans les solitudes rurales, les bourgs ou les petites villes.

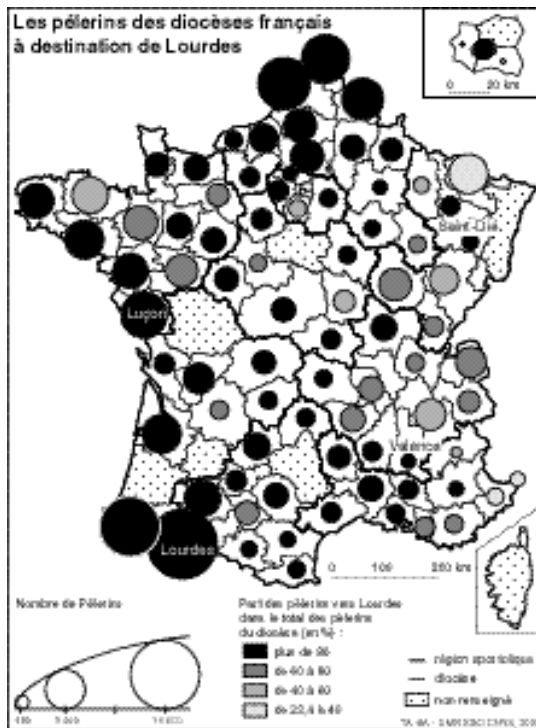
Pour figurer sur la carte ces catholiques de l'action qui travaillent en réseaux à différentes échelles, locale, diocésaine, nationale et aussi internationale, nous avons choisi la symbolique ponctuelle (points et croix) des permanences du Secours catholique dans les communes et les maisons et fraternités ayant pignon sur rue des différents mouvements charismatiques. La combinaison souligne à la fois leur dispersion dans les diocèses avec le réseau des bourgs et petites villes et l'importance des concentrations urbaines, reflétant ainsi le peuplement général de la France.

DES CATHOLIQUES DU MOUVEMENT

Depuis quelques décennies, on se plaît à souligner la vogue des rassemblements et les vagues renouvelées des pèlerinages. Les catholiques se mettent volontiers en marche, se réunissent parfois plus volontiers dans des sanctuaires ou basiliques que dans les églises paroissiales. Pour cette catégorie de catholiques mobiles, qui

recouvre pour partie encore les deux premières, nous proposons la dénomination de catholiques du mouvement.

Toutes les observations concordent: jamais au xx^e siècle, les pèlerinages n'ont mobilisé autant de foules, et surtout depuis une quarantaine d'années, les enregistrements des pèlerins dans les basiliques sont en croissance générale. Le renouveau des pèlerinages touche les grandes destinations nationales ou internationales. Mais il concerne aussi les sites locaux ou diocésains (pas moins d'une dizaine par diocèse) et fait renaître d'anciens chemins comme le *Tro Breizh* en Bretagne. Il est délicat de mesurer l'importance statistique des catholiques pèlerins: on ne dispose que des vues des services diocésains qui comptabilisent environ 150000 personnes inscrites par an, pour au moins un des programmes. Par ailleurs, on sait que la principale destination française, Lourdes, accueille environ cinq millions de personnes par an dont la moitié venue de France. Ce qui veut dire que nombre de personnes venues touristes sont reparties pèlerines, reconnues sur place comme telles... La difficulté méthodologique est insurmontable car ne sont connus et comptabilisés que les groupes demandant office ou hébergement. On peut mesurer l'importance de la noria des personnes défilant du matin au soir dans le sanctuaire de la Vierge de la médaille de la rue du Bac à Paris. Nous n'avons donc retenu que les principaux sites des grands



pèlerinages français, comme l'entend la Conférence des Evêques de France, ce qui induit une sous-estimation du phénomène, faute de complète information.

En dehors des pèlerinages, le goût des rassemblements, des réunions, recollections, séminaires etc. touche de plus en plus les catholiques, membres ou non de mouvements ou d'associations et trouvant d'excellentes raisons pour se réunir. La tradition des rassemblements de Taizé ou le succès inattendu des Journées Mondiales de la Jeunesse à Paris sont révélateurs de ces besoins de faire épisodiquement ou exceptionnellement communauté. Les occasions ne manquent pas et les bâtiments disponibles non plus. Sont recensés environ 500 lieux d'accueil pour des groupes de toute taille à travers la France. Il s'agit des monastères et abbayes ouverts au public ⁵, de prieurés et de couvents pratiquant l'hébergement, des maisons diocésaines, d'anciens séminaires... Le recensement exhaustif paraît impossible.

Nous avons choisi de faire figurer les principales destinations de pèlerinages en France, quelle que soit l'importance de la fréquentation ou le rayonnement, et les monastères ouverts au public à partir d'icônes (losange et étoile)

⁵ Un annuaire est publié : COLINON M., 2001, *Guides des monastères, ouverts au public*, Paris, Editions Horay.



d'assez grande taille. La distribution privilégie ainsi les lieux d'accueil et de rassemblement de la moitié méridionale de la France ou les alentours des grandes villes, plus que les secteurs montagneux ensoleillés que les plaines brumeuses du Nord ou les zones de la diagonale NE-SW dite « du vide » à la fois démographique et religieux.

LE PEUPEMENT

Les divers inventaires de formes de catholicisme font apparaître de multiples implantations, des localisations qui peuvent être majoritairement urbaines dans une région, plus rurales ailleurs. Des mouvements peuvent privilégier des cadres de vie spécifiques pour leurs actions: communautés de vie quasi monastiques dans les solitudes rurales ou confréries de Saint-Vincent-de-Paul implantées dans les grandes villes... D'autres sont présents selon les régions dans presque toutes les formes de peuplement: les équipes du Secours catholique sont dans les petites villes et bourgs des Pyrénées, mais aussi dans les banlieues de la région lyonnaise. Il faut donc rendre compte des types d'agglomération des populations.

La France est devenue depuis longtemps (1936) majoritairement urbaine et au recensement de 1999, on peut estimer que les trois quarts des Français vivent dans des unités urbaines. Les différentes catégories de catholiques ne peuvent que se référer par leur champ d'activité ou leur comportement au cadre de vie prédominant. Nous avons

retenu comme population urbaine, celle des communes de plus de 5000 habitants. Il s'agit bien de populations agglomérées, sauf en Morbihan avec les communes fusionnées des années 1970 et pour Chamonix où le petit noyau urbain est représenté sur la vaste étendue de la commune.

À l'opposé, dans les espaces dépeuplés ou faiblement peuplés, la présence des groupes de catholiques ne peut être importante. D'ailleurs dans le Sud du diocèse de Mende, une dizaine de paroisses ont été supprimées dans les années 1960. Il faut donc souligner les faibles densités propices à quelques rassemblements, à l'érection éventuelle d'une communauté de type monastique, mais peu favorables à l'implantation de toutes les formes de catholiques de l'action. Nous avons laissé en blanc les cantons de densité inférieure à vingt habitants au kilomètre carré. Enfin, les autres formes de peuplement, petites unités urbaines et densités rurales conséquentes sont figurées en grisé.

Ainsi, la carte des catholiques en France montre utilement leur répartition sur l'ensemble du territoire peuplé et surtout leur très forte représentation dans les agglomérations. Groupe religieux encore prétendu majoritaire, il est logique que sa distribution spatiale rejoigne celle de l'ensemble de la population nationale, mais les nuances sont riches d'enseignements. De plus, la carte montre des assemblages régionaux de formes dominantes de catholicisme : expérience dans le Nord-Est et l'Est, ou en Bretagne, action en Rhône-Alpes, et combinaisons dans les marges armoricaines ou les Alpes.

CRÉSO - UNIVERSITÉ DE CAEN
ESO - UMR 6590

AVEC LA COLLABORATION DE
DOROTHÉE ÉLINEAU, GRÉGUM, UNIVERSITÉ DU MAINE

QUELLE SITUATION AUJOURD'HUI ?

Depuis une douzaine d'années, les besoins de réorganisation des collectivités locales et des paroisses catholiques sont tels qu'ils ne peuvent être occultés. On ne saurait dire qui a commencé, de l'État ou de l'Église, cela est très différent selon les régions, certaines étant plus rapides que d'autres. En 1980, la France compte 36000 communes, 38400 paroisses. L'objectif du poster est de comparer les situations actuelles dans les douze départements de l'Ouest de la France, tentant de montrer sommairement les différences des démarches et des buts poursuivis. La commune est l'héritière directe de la paroisse de l'Ancien régime et est devenue en 1905 une entité complètement indépendante de la commune sauf pour l'entretien des lieux de culte et le droit de cloches. La paroisse a été conservée dans les périmètres communaux jusqu'à une date récente où les regroupements paroissiaux se sont avérés incontournables. On assiste donc, aujourd'hui, à deux démarches parallèles sur un même espace dont les contours sont bouleversés. Ces lignes n'illustrent que les moyens mis en œuvre pour réaliser le poster sans apporter de conclusions. Il ne s'agit que d'une démarche heuristique. Bien des réflexions seront à mener ultérieurement.

Au 1er janvier 2002, les trois-quarts des communes françaises sont membres de l'une des 2174 structures de coopération intercommunale à fiscalité propre. Dans ces communes vivent 35 millions d'habitants, soit également les trois-quarts de la population. Aujourd'hui le nombre des communes n'a pas varié mais les lois de 1992 et 1995 incitent les élus à créer de nouveaux ensembles géographiques, autonomes dans leur fiscalité et leurs décisions dans le cadre de l'intercommunalité (EPCI: Établissements publics de coopération intercommunale). Le principe de la communauté de communes, bien adapté aux milieux ruraux, s'est largement développé dans les années quatre-vingt-dix lorsqu'en 1999 la loi simplifie encore le paysage intercommunal en créant les communautés d'agglomération pour ne laisser subsister à terme que trois

types de structures: les communautés urbaines (CU), au nombre de cinq dans l'Ouest, Cherbourg, Le Mans, Alençon, Nantes et Brest, les communautés d'agglomération (CA), 16 dans l'Ouest, Caen, Flers, Laval, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Morlaix, Quimper, Lorient, Vannes, Rennes, Vitré, Laval, Angers, Cholet, Saumur et Saint-Nazaire et enfin, les communautés de communes (CC) qui couvrent une grande partie de l'Ouest, les départements du Calvados et du Morbihan présentant encore de grandes zones en réflexion. D'une façon générale, l'Ouest de la France avec ses 12 départements rassemblant 358 communautés de communes se situe parmi les régions les plus avancées en matière de réorganisation intercommunale selon les modalités des récentes lois sur les EPCI.

Dès 1983, le diocèse du Mans amorçait une réforme partielle des paroisses, mais ce sont surtout les synodes de 1987 à Angers et au Mans qui ont donné le départ des restructurations paroissiales dans l'Ouest. Toutes les recompositions ne sont pas issues d'un synode loin de là, mais il est vrai que ce grand rassemblement des énergies diocésaines autour de l'évêque peut contribuer à faire aboutir au mieux ces bouleversements inhabituels dans l'histoire de l'Église de France depuis les deux grands événements de la Révolution et des décisions initiées par l'Assemblée législative et adoptées par la Convention en 1792 avec la création des communes à partir des paroisses de l'Ancien Régime d'une part, la Séparation de l'Église et de l'État en 1905, une décision républicaine qui a fort affecté l'Église de France et les esprits. De telles transformations sont ressenties comme des vagues d'intolérance portant gravement atteinte à la vie paroissiale. Les évêques actuels, acculés à agir, faute de prêtres et de pratiquants réguliers, prennent bien garde de travailler progressivement, chacun à sa manière dans son propre diocèse de façon à réduire le nombre de fidèles qui pourraient mal vivre une réforme pour laquelle ils n'auraient pas été consultés ou qui les arracherait de force à leur communauté de vie paroissiale. Aujourd'hui seuls trois diocèses de province et les diocèses parisiens n'ont pas procédé à une refonte de leurs découpages paroissiaux. À ce titre, les diocèses de l'Ouest

ont tous terminé leurs recompositions et rassemblent 925 paroisses, soit deux fois et demi plus d'unités que de communautés de communes. Les coopérations intercommunales urbaines créent des entités uniques qui réunissent, par contre, plusieurs paroisses canoniques.

QUELS OBJECTIFS ?

La loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale est claire. Il s'agit d'abord de développer la solidarité financière par la mise en commun des produits de la taxe professionnelle, plus particulièrement en milieu urbain où la ville centre n'a ni les mêmes préoccupations ni les mêmes revenus des communes périphériques; en zone rurale il s'agit plutôt d'une solidarité de moyens pour créer des équipements communs et partager un certain nombre de services devenus trop lourds à mettre en place par une collectivité seule, surtout si elle ne bénéficie par de taxes professionnelles alimentées chez ses voisines par ses propres actifs, habitants de chaque jour dont elle assume les charges d'accueil. Les deux autres objectifs sont issus de celui-ci: assurer un développement des zones urbaines par l'exercice obligatoire de compétences adaptées autour du développement économique, de l'équilibre social et de la politique de la ville. Le paysage communal se simplifie, le partage est mieux compris mais chaque nouveau territoire de relations humaines, d'espaces à vivre collectivement au quotidien reste à construire.

Mais n'est-ce pas la même situation quand il s'agit de rassembler la nouvelle communauté paroissiale issue d'une récente réforme et de recréer un nouveau territoire de cette paroisse nouvelle que l'évêque a proclamée un jour de Pentecôte. Si la démarche finale peut être rapprochée de celle des territoires civils, les objectifs initiaux sont un peu différents. Le mal vécu paroissial était fort et la messe dominicale ne rassemblait parfois que de rachitiques communautés, sources de désinvestissements personnel et collectif. La pénurie était de mise. Les prêtres étaient de plus en plus âgés et les diocèses de recrutaient que peu de jeunes, l'observance des catholiques devenait de plus en plus aléatoire. Le manque de renouvellement des énergies démotivait même les plus courageux. Il était temps de recomposer ce paysage paroissial. Des moyens humains il a été fortement question, des

moyens économiques beaucoup moins, mais ils posaient aussi de cruelles interrogations aux responsables diocésains. Le partage des hommes et des ressources ne pouvait plus attendre et en ce sens, les objectifs ressemblent bien à ceux qui ont provoqué les nouvelles lois sur l'intercommunalité. On pourra donc parler d'interparoissialité, avec ce souci de partage et de reconstruction de nouveaux territoires.

CONSTRUIRE LES CARTES ?

Chaque diocèse publie chaque année un annuaire diocésain qui indique toutes les coordonnées des responsables, des services, des communautés, des paroisses, des mouvements, des paroisses. C'est la bible du fonctionnement et de la gestion du diocèse. Il n'y en a pas deux construits de manière identique, chaque diocèse conservant son autonomie, aussi même informatisés, ils ne seraient pas compilables. Pour faire la carte de l'interparoissialité des douze départements de l'Ouest, il faut donc compiler douze annuaires¹. Ils sont souvent appelés "ordos" (du mot ordinaire) dans le langage ecclésial car chaque annuaire a longtemps été assorti d'un calendrier présentant les saints à fêter, leurs vies et les règles liturgiques et canoniques qui étaient liées à cette fête pour en assurer la célébration, et ce pour chaque jour de l'année. Cet "ordinaire" ainsi nommé par opposition aux fastueuses célébrations des grandes fêtes, n'a plus lieu d'être édité, il a été considérablement simplifié et ne concerne plus que les seuls célébrants.

Si la carte générale et officielle des EPCI en France existe bien à la DGCL (Direction générale des Collectivités locales) et est diffusée par ses soins soit sur le Web, soit dans *Démocratie locale*, sa lettre d'information, soit encore par l'intermédiaire de l'INSEE, elle n'est pas suffisamment précise et il faut recourir aux services cartographiques de chaque département pour connaître, à la commune près, les limites et la structure de chaque EPCI à fiscalité propre. Tous les services des Conseils généraux n'ont pas les mêmes produits mais leur rapprochement a permis de dessiner la carte des nouveaux territoires civils tels qu'ils se présentent actuellement dans l'Ouest de la France.

¹ Nous remercions ici chaleureusement Dorothée Élineau qui a fait ce long travail pour réaliser la carte des territoires religieux dans l'Ouest de la France (CNRS, UMR 6590 ESO, poster du FIG 2002).

QUELLES OBSERVATIONS ?

Intercommunalité, interparoissialité, quelles en sont les ressemblances et les différences au seul examen des deux cartes? Dans l'Ouest, toutes les réformes sont presque accomplies, toute la population est concernée et les cartes peuvent être comparées sans laisser des pans d'espace dans l'ombre. Il est plus facile d'analyser les cartes à partir des paroisses qui ont toutes été mises en place le même jour par une seule autorité dans un diocèse, qu'à partir des communautés nouvelles de communes ou d'agglomération réalisées au fur et à mesure des initiatives des élus, eux-mêmes renouvelés en 1995 et en 2001 et héritiers de décisions antérieures immuables.

Les diocèses se superposent, à quelques petits clochers près aux limites extrêmes, par exemple du côté d'Alençon, si bien que la lecture s'en trouve facilitée. Ce n'est pas toujours le cas dans d'autres régions de France. Les évêchés sont souvent le chef-lieu du département à l'exception de Luçon en Vendée, Sées dans l'Orne, Bayeux dans le Calvados, Coutances dans la Manche, Quimper en Finistère. Dans certains d'entre eux l'organisation ecclésiale est proche de celle des communautés de communes, puisque les uns comme les autres ont utilisé à peu près le maillage des cantons. La Manche en est un excellent exemple, mais comment pourrait-il en être autrement dans un département où le réseau des bourgs chefs lieux de canton constitue la trame de toute l'organisation départementale. Aucune grande capitale ne vient perturber ce traditionnel maillage de canton de quelques petits milliers d'habitants, rassemblés autour d'une petite ville fort semblable à sa voisine ². La situation des Côtes d'Armor pourrait aussi en être rapprochée. Fort différentes sont les organisations des départements où une capitale régionale attire une à trois centaines de milliers d'habitants comme Caen dans le Calvados, Rennes en Ille-et-Vilaine ou Nantes en Loire-Atlantique. Là, les paroisses nouvelles sont soumises à un quota viable de ressortissants, souvent de 10000 à 25000 habitants, non pas pratiquants car la paroisse est ouverte à tous et ne se replie pas sur ses seuls fidèles réguliers. Les entités s'agrandissent donc en surface au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la grande ville.

² Voir Y. GUERMOND, C. MULLER, *Le Cotentin d'aujourd'hui*, Brionne, Ed.G. Monfort, juin 1984, 178 pages.

Ainsi, sauf exceptions manchoises ou bretonnes, les unités communautaires civiles sont plus vastes que les paroisses. Le rôle des premières est différent de celui des secondes. Les territoires civils n'ont pas de prétentions communautaires affichées si ce n'est un mieux vivre ensemble, un travail plutôt de proximité en milieu rural, plutôt de gestion en milieu urbain avec un partage de compétences en partie différentes selon les chartes communautaires. À des identités dissemblables, des constructions communautaires éloignées. Alors que les objectifs et les représentations pouvaient être l'objet de comparaisons, les territoires collectifs avec tout leur contenu de relations internes ou externes pour les grandes nécessités ne peuvent être vécus de la même façon. La communauté de vie du village, du quartier, de la ville est encore très distante de la compilation des collectivités à des fins économiques et sociales qui semblent bien lointaines des préoccupations quotidiennes des habitants. Il en va tout autrement pour les paroisses. Certes, le clocher local n'abrite souvent plus une paroisse canonique au grand dam de beaucoup de Français reconnaissant appartenir, bon an mal an à l'Église catholique sans en appliquer les préceptes, mais solidement attachés à la paroisse qui les conduit cahin-caha de la naissance à la mort. Pourtant l'église est souvent ouverte de nouveau pour les grandes occasions, fêtes liturgiques, baptêmes, mariages, inhumations. Les paroissiens, même pratiquant très irrégulièrement, s'en réjouissent. La réelle communauté paroissiale vivante est plus large et sa construction est, pour les fidèles assez attachante car elle est censée correspondre par vocation et par fonction à la réalité religieuse du lieu. Dans certains cas, l'élargissement de la communauté est appréciée et stimule les énergies, dans d'autres cas le regroupement un peu autoritaire exacerbe des situations conflictuelles latentes. Qu'importe les cheminements, l'objectif est bien une construction communautaire.

Intercommunalité et interparoissialité ont donc surtout des finalités identiques dans ce travail de proximité, de renforcement de nouveaux liens sociaux que maire et curé n'assument plus de la même manière qu'il y a cinquante ans, d'apprentissage des modes de vie en collectivité sous de nouvelles formes de solidarité, tous comportements essentiels à l'élaboration des territoires communautaires cohérents tels que chacun a

envie de les vivre demain en France. Les pouvoirs se déplacent, les territoires dont ils sont responsables changent de formes, les populations demeurent. Comment vont se faire et se vivre ces changements. Les géographes sociaux n'ont pas fini de s'interroger.



L'ÉGLISE PEUT-ELLE ENCORE PRODUIRE DU TERRITOIRE ? L'EXEMPLE DE LA RECOMPOSITION PAROISSIALE DANS LA RÉGION DE LANDERNEAU (FINISTÈRE)

YOHANN ABIVEN

CERAD - UNIVERSITÉ RENNES I

EUGÈNE CALVEZ

ESO - UMR 6590 -CNRS

INTRODUCTION

À force, Saint-Houardon avait perdu l'habitude des foules. Pourtant, en ce début d'après-midi du 26 mai 1996, fête de la Pentecôte, les fidèles catholiques, arrivés du diocèse de Quimper et Léon (correspondant au département du Finistère), se massent autour de l'altier clocher léonard pour écouter leur évêque. M^{gr} Guillon est venu à Landerneau, en cette église Saint-Houardon, promulguer le nouvel aménagement pastoral de Quimper et Léon. Le seing épiscopal couronne une opération commencée deux années plus tôt. Combien de réunions, de soirées, de peines aussi pour effacer lentement des mentalités l'horizon naturel de la géographie croyante : la paroisse ?

L'époque médiévale avait vu la création de communautés de fidèles donnant naissance aux paroisses. Jusqu'en 1789, ces structures de base de l'encadrement religieux ont servi de relais efficace au pouvoir politique. À partir de la Révolution, la République met en place une institution indépendante sous forme de communes. Si le cadre territorial de ces deux entités coexiste, chacune désormais devrait mener une existence propre et la géographie s'autonomiser au fil des recompositions territoriales.

En Finistère, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le diocèse se présente comme un espace de forte catholicité : en témoigne le nombre d'ordinands comme celui des prêtres notamment en Léon.

À partir des années 1960, les ordinations atteignent un étiage alarmant jusque dans les terroirs traditionnels de forte catholicité. Au cours des années 1970-1990, la démographie cléricale vacillante remet véritablement en cause l'existence du maillage paroissial intensif : ce dernier ne se justifiant plus d'ailleurs du fait d'un délitement de la pratique religieuse, désertion certaine des églises hélas bien difficile à mesurer. Pour maintenir un certain encadrement, le rendre plus dynamique et pertinent, à l'instar d'autres diocèses, Quimper et Léon ont mis en place un nouveau dispositif géographique.

En introduisant une perspective historique contemporaine concernant le nombre de prêtres dans le diocèse de Quimper et Léon, nous nous interrogerons sur la recomposition paroissiale intervenue dans la région de Landerneau, paroisse érigée laboratoire de la pastorale dite de l'ouverture aux réalités du monde moderne par M^{gr} Fauvel dès 1960, année missionnaire. En nous appuyant sur cet exemple, nous essaierons de percevoir si l'Église s'avère capable de faire vivre ces nouveaux territoires¹ pastoraux, avant d'envisager la publication d'une réflexion de plus grande ampleur, impliquant cette fois force comparaisons à l'échelle des secteurs pastoraux du Léon, voire du diocèse en son entier, et théorisant les facteurs déclencheurs d'une politique territoriale imaginative, tant pour l'Église que pour le pouvoir administratif et politique.

I- UN DIOCÈSE DE FORTE CATHOLICITÉ, SPÉCIALEMENT EN LÉON

1- Des prêtres en nombre croissant (1921–1953)

Soutenus par des ordinands en nombre croissant entre 1921 et 1950, les effectifs du clergé finistérien augmentent notablement entre 1929 et 1946 : + 9,7 % en dix-

	NOMBRE D'ORDINATIONS	MOYENNE ANNUELLE	NOMBRE DE PRÊTRES
1921-1930	247	24,7	950 (1929)
1931-1940	299	29,9	994 (1939)
1941-1950	353	35,3	1 042 (1946)
1950-1959	168	18,6	1 094 (1953)
1965			1 000
1972			954
2002			419

Sources : Finistère 1958 - *Aspects religieux*, Brest, Presse libérale du Finistère, p. 59 ; *La Semaine religieuse*, 16 février 1962, p. 103 ; *Quimper et Léon*, 20 septembre 1972, p. 425, ordo 1953 et 2002.

¹ On appellera « territoire » un « espace approprié, avec sentiment ou conscience de son appropriation (...). Le territoire est à l'espace ce que la conscience de classe est à la classe : quelque chose que l'on intègre comme partie de soi, et que l'on est prêt à défendre ». (R. Brunet, R. Ferras, H. Théry, *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, Paris, Reclus-La Documentation française, 1995).

sept années! En 1946, 1042 prêtres diocésains se partagent les tâches d'évangélisation, d'enseignement, d'administration pour seulement 337 paroisses ². Dans l'absolu, on pouvait nommer trois prêtres par paroisse.

Jusqu'à la fin des années cinquante, cette bonne tenue des effectifs ecclésiastiques s'explique essentiellement par l'apport de cohortes nombreuses fournies par le Léon.

2- Le Léon, un foyer de vocations ecclésiastiques

À lui seul, le Léon a fourni 48,9 % du nombre de prêtres durant le XIX^e siècle, quand le Sud-Finistère (23,1 %), le Trégor (15,7 %) ainsi que le centre du département (12,3 %) présentaient une contribution nettement moindre.

Correspondant au nord du département et à moins de 30 % de sa surface, le Léon est traditionnellement, et avec raison, appelé la « Terre des prêtres ». En ce qui concerne le nombre de pascalisans, le Léon se singularise par des taux de pratique religieuse largement supérieurs à la moyenne nationale: 73 % pour le canton de Lanterneau, 84 % pour celui de Landivisiau, 94 % pour celui de Plabennec, selon les enquêtes Boulard.

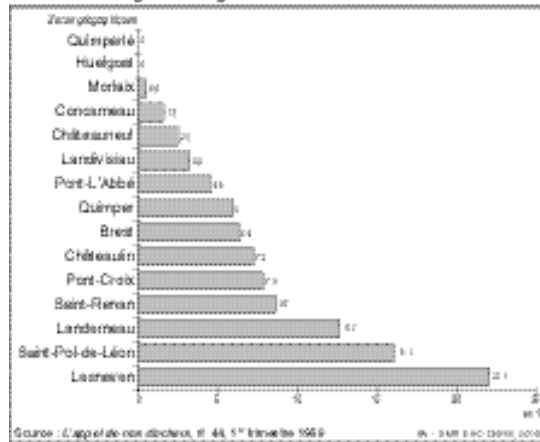
Par la suite, la situation du recrutement sacerdotal évolue considérablement. L'origine géographique des séminaristes présents au Grand Séminaire pendant l'année 1958-1959 le démontre.

En 1958-1959, Le Léon fournit à lui seul 69,3 % des grands séminaristes diocésains. Au contraire les Sud et Centre Finistère voient leur contribution régresser avec respectivement 20,2% et 9,9% des grands séminaristes. Quant au Trégor, il ne fournit quasiment plus de personnel ecclésiastique.

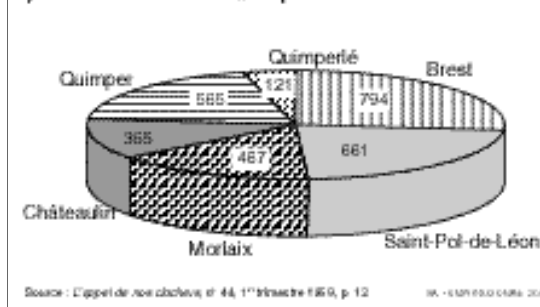
Entre le XIX^e siècle et 1958-1959, un effondrement des vocations intervient. Pour ne considérer que deux décennies, 1941-1950 et 1950-1959, les chiffres sont cruels dans la mesure où en Quimper et Léon, le nombre d'ordinations chute de 48 %. Dès 1947, M^{gr} Fauvel s'en était alarmé au moment de ses vœux de nouvel an: « Mes inquiétudes, elles sont déjà les vôtres. Tout d'abord pour le recrutement de notre Séminaire... Le nombre de nos séminaristes diminue. Plusieurs doyens ne sont même pas représentés au Séminaire. D'autres, plus riches de vie chrétienne, nous envoient

² Selon les ordo diocésains annuels, on relevait en 1953, 331 paroisses, chiffre qui va se maintenir jusqu'en 1957. Puis 335 paroisses en 1959, 337 de 1960 à 1964, 338 paroisses de 1965 à 1982, 337 de 1983 à 1996.

1958-59 : Origine des grands séminaristes du Finistère



XIX^e siècle : origine géographique, par archiprêtre, des prêtres du diocèse de Quimper et Léon



moins de sujets qu'autrefois. L'alerte est donnée... ³ ».

Toutefois, en dépit de cet effondrement, le Léon continue à présenter son atypisme en fournissant encore plus des deux tiers des prêtres du diocèse.

En s'appuyant sur cette «pêche miraculeuse», l'Église diocésaine réussit, jusqu'aux années soixante-dix, à maintenir quasiment un desservant dans chacune des 338 paroisses du diocèse.

3- Dès 1960: le déclin des vocations dans les territoires de forte catholicité

En chiffres relatifs, le Léon continue à fournir l'essentiel des prêtres diocésains mais on a désormais affaire à des chiffres absolus extrêmement faibles.

Si, par exemple, l'on analyse le nombre de prêtres incardinés ordonnés entre 1965 et 1970, à partir de l'ordo de 1998, sauf décès ou réductions à l'état laïc, nous en recensons 41 dont 27 Léonards et, s'agissant des incardinés ordonnés entre 1971 et 1985, 18 prêtres seulement dont 14 venant du Léon. Quant aux ecclésiastiques origi-

³ Cité dans *La Semaine religieuse*, 1969, p. 105.

naires du Finistère et nés entre 1960 et 1965, leur nombre ne s'élève plus qu'à 18, dont neuf au moins ⁴, originaires du Léon (8 incardinés et 10 non-incardinés). Quant à leurs collègues nés entre 1966 et 1975, ils étaient deux selon l'ordo de 1998 (un Léonard incardiné et un Léonard de la Fraternité Saint-Pierre).

À la fin des années cinquante, M^{gr} Fauvel s'inquiète encore un peu plus du tarissement des vocations léonardes. Selon lui, cet essoufflement est seulement conjoncturel. Tout se passe comme si l'Ordinaire ne croyait pas en la possibilité de la sécularisation ⁵ en Léon. Après « avoir réfléchi, prié et pris conseil ⁶ », il décide de réagir d'une façon somme toute très traditionnelle, imaginant encore qu'il suffit de renforcer la présence des établissements catholiques, jusqu'ici meilleurs pourvoyeurs de vocations, et qu'ainsi tout pourra rester en l'état. En octobre 1959, une lettre pastorale annonce la construction à l'entrée de Brest du petit séminaire de Kéraudren. Chargée de seconder le petit séminaire de Pont-Croix (Sud-Finistère), dont le seul défaut est sa malheureuse situation au sein d'un terroir dramatiquement déchristianisé et excentré, la nouvelle institution permettra de revivifier le potentiel de vocations en Léon, en plus dans un cadre champêtre et dans une architecture d'avant-garde.

Certes, le relèvement de la courbe n'est pas pour demain, mais l'Espérance chrétienne permet tout de même d'adresser aux fidèles ces mots, évidemment cocasses lorsque l'on connaît la suite: « Faisons d'abord une constatation douloureuse: nous n'avons plus assez de prêtres [...] D'ici dix ans au moins, il n'y a pas de relèvement à espérer; le chiffre de nos ordinations restera au niveau d'une quinzaine de jeunes prêtres par an, alors qu'il en faudrait 25. De nouvelles compressions deviendront nécessaires; chaque année pendant dix ans, plus peut-être, nous verrons encore diminuer partout le nombre de vicaires. Nous descendons lentement vers la côte d'alerte: le culte sera assuré, mais la vie chrétienne, dans l'âme des jeunes surtout, qui donc l'entretiendra? [...] Aucune prévision optimiste ne peut être faite avant dix ans. Mais je crois

⁴ Pour l'un d'entre eux, l'information de la paroisse de naissance n'est pas renseignée.

⁵ Par sécularisation, il faut entendre « un monde fonctionnant entièrement en dehors du religieux comme principe régulateur, et où la croyance, de ce fait, devient une option privée parmi d'autres » Marcel Gauchet, *La Démocratie contre elle-même*, Paris, Gallimard, 2002, p. 81.

⁶ *La Semaine religieuse*, 1959, p. 615.

que si nous savons prier, unir nos efforts et travailler selon la méthode que l'Église nous propose, nous pouvons redresser la situation et attendre des ordinations qui nous permettent de faire face à nos propres besoins et de fournir des prêtres aux diocèses pauvres et aux Missions ⁷ ». Et M^{gr} Fauvel assène: « Le milieu privilégié pour la culture des vocations, c'est le Petit Séminaire ⁸ ».

L'évêque de Quimper et Léon se donnait un laps de temps de dix années, ne doutant pas des bénéfices de l'opération. Or, en 1969, le successeur de M^{gr} Fauvel, Francis Barbu, à peine nommé procède à la fermeture des petits séminaires de Kéraudren et de Pont-Croix dont les murs seront décidément restés sourds à l'éclosion des vocations pourtant toujours si nécessaires.

Cet échec traduit surtout l'épuisement des méthodes traditionnelles de recrutement. La crise s'enracine, des initiatives encore inédites sont à penser, quitte à ne plus s'appuyer uniquement sur les prêtres.

La régression des vocations sacerdotales va aboutir à une réflexion en termes de recompositions géographiques et de partage du pouvoir dont bénéficiera notamment la campagne autour de Landerneau.

II- L'AUDACE TERRITORIALE AU SERVICE DE LA MISSION : 1957 ET 1973

1. 1957 : la définition d'une zone pastorale administrée par un curé-doyen

Pour l'Église, les années cinquante représentent le temps d'un regard objectif sur l'état religieux du monde. Bientôt elle prônera l'adoption des ressources de la sociologie religieuse au profit de la pastorale.

En 1950, M^{gr} Fauvel soupçonne une alarmante déchristianisation. Il prend conscience de l'urgence de mettre fin à l'enfermement paroissial, au repliement sur soi ainsi qu'à la concurrence qui avait fini par s'établir entre paroisses : chacun devait voir plus loin que son clocher.

Inlassable propagandiste des enquêtes dites sortie de messe, le chanoine Boulard se rend volontiers en Finistère. Dans l'enthousiasme, il préside les sessions sacerdotales de 1952 et propose des causes à cette déchristianisation. Parmi celle-ci, il analyse la fin de la culture

⁷ « Lettre pastorale de Monseigneur l'Évêque annonçant la construction d'un petit séminaire », *La Semaine religieuse*, 1959, p. 616.

⁸ *Ibid.*, p. 617.

paroissiale comme élargissement de l'horizon géographique des fidèles, perméabilité aux vents de la modernité.

Pour contribuer à lutter contre les sirènes néfastes de cette modernité, un nouvel agencement pastoral est imaginé. Dès 1955, les grandes lignes d'une division du diocèse en zones sont dégagées après consultation de l'ensemble des prêtres du diocèse. La zone pastorale, qui n'est pas une division canonique, doit regrouper des espaces homogènes sur le plan de ces réalités humaines auxquelles l'Église sait désormais être attentive.

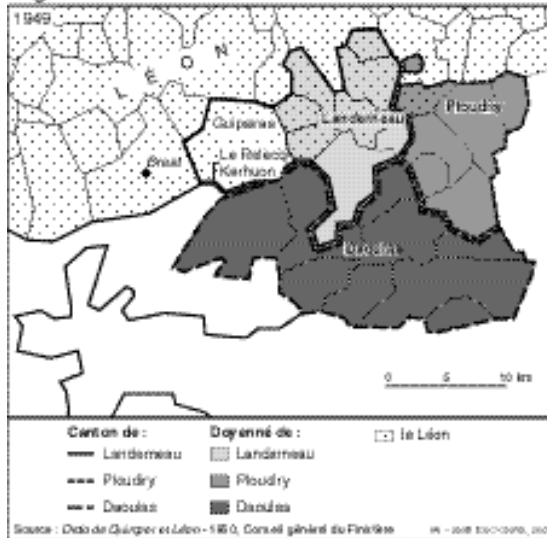
L'Abbé Hervé Tanguy, curé-doyen de Landerneau, devient ainsi curé de la zone pastorale de Landerneau. À ce titre, « il recueillera et transmettra à l'Évêché toutes les demandes relatives au remembrement des doyennés et des paroisses ⁹ ».

Ce découpage vise avant tout à rationaliser le travail au sein du presbyterium. Les fidèles engagés notamment au sein de l'Action catholique, bénéficieront au moins d'une « attitude d'accueil et de confiance ¹⁰ » mais à cette époque, il est impensable d'associer de simples laïcs à l'exercice de la responsabilité pastorale. On préfère conforter les attributions traditionnelles du clerc: « C'est au prêtre, rappelle utilement le doyen du chapitre cathédral, qu'il appartient d'abord d'enseigner la vérité divine par ses prédications et ses catéchismes ¹¹ ».

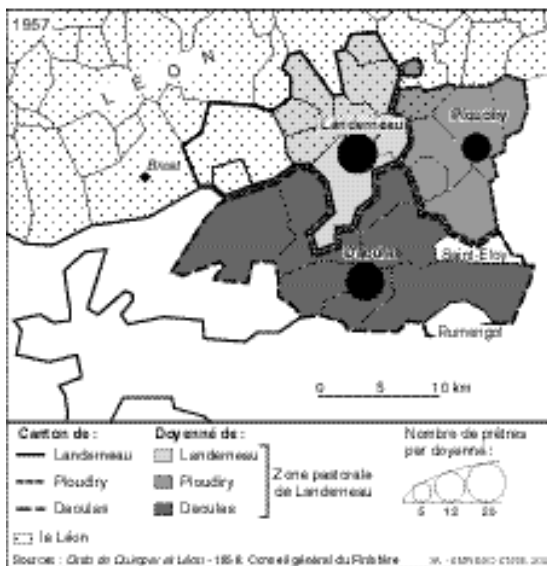
Si, en 1945, les cantons et doyennés de Landerneau, Ploudiry et Daoulas coïncidaient parfaitement, dès 1949, quelques modifications interviennent. À cette dernière date, seuls les cantons et doyennés de Ploudiry et Daoulas continuent à coïncider. Par contre, si le canton de Landerneau compte toujours dix communes, le doyenné se déleste des deux paroisses occidentales (Guipavas et Le Relecq-Kerhuon). Bien en avance sur le pouvoir politique, l'Église a commencé à innover en matière de remodelage de ses espaces pastoraux: rien n'est trop audacieux pour une Église en état de mission.

En 1957, alors que les cantons ne changent aucunement de physionomie, le diocèse de Quimper et Léon continue ses audaces en terme de redécoupage. Ainsi, les paroisses de Saint-Éloy et Rumengol furent rattachées chacune dès 1953 à une nouvelle circonscription religieuse. Certes, la zone pastorale de Landerneau ne

Cantons et doyennés de Landerneau, Ploudiry et Daoulas : l'Église commence à innover



Cantons et zone pastorale de Landerneau : l'Église commence à innover



dépassait pas trois doyennés. Il ne faut pas s'en étonner: c'est bel et bien le doyenné qui, avec la paroisse, continuait à constituer la structure canonique de base. Les zones pastorales n'étaient que des entités humaines homogènes, des laboratoires d'observation sociologique, « commodos pour des réunions de prêtres ou de militants, pour l'organisation d'activités importantes, pour l'étude de problèmes apostoliques, pour la confrontation des méthodes et des expériences, pour l'uniformisation des tarifs ¹² ».

⁹ *La Semaine religieuse*, 1955, p. 550.
¹⁰ *Ibid.* 1957, p. 528
¹¹ *Ibid.*, 1953, p. 16.

¹² *Ibid.*, 1955, p. 550.

S'étendant sur huit paroisses, le doyenné de Landerneau comptait vingt prêtres. À elle seule, la paroisse éponyme en occupait douze quand les autres (Trémaouézan, Saint-Thonan, Saint-Divy, La Forest-Landerneau, Pencran et Dirinon) disposaient d'un ecclésiastique voire très exceptionnellement de deux. Composé également de huit paroisses, le doyenné de Daoulas était desservi par 18 prêtres dont huit pour Plougastel-Daoulas quand les sept paroisses du doyenné de Ploudiry disposaient de dix prêtres dont trois pour la paroisse du même nom.

Les mutations géographiques intervenues dès la Libération ne sont pas encore à apprécier à l'aune de la survie à une sécularisation déchristianisante décidément rebelle à tous les remèdes. Pour encore, l'Église affûte ses outils de la reconquête des âmes égarées: un maillage géographique rationalisé est l'un d'eux. L'Église facilite ainsi le travail de ses meilleurs agents de Mission: les prêtres encore nombreux, ces *autrou person* que tout Léonard se doit de traiter avec déférence.

2- 1969 : vers la co-responsabilité en secteur pastoral

La Semaine religieuse des années soixante fait de moins en moins état des travaux réalisés à l'échelle des zones pastorales au profit de rapports de collaboration au niveau des doyennés. Ces derniers se sont, semble-t-il, mieux acclimatés à la rencontre mensuelle des clercs et ont pu aboutir plus aisément à des décisions pratiques. Le bulletin diocésain annonce le 28 octobre 1966, « priorité au doyenné: c'est l'unité de travail; il en est déjà ainsi pour l'Action catholique, il doit en être de même pour le culte, les horaires de messe, le catéchisme, l'entraide ». Tout se passe donc comme si les zones pastorales s'étaient rapidement éteintes, sans qu'une décision épiscopale ne les ait fait réellement disparaître.

En 1968, des raisons de santé obligent André Fauvel à quitter son poste. Francis Barbu est sacré à la cathédrale de Quimper en plein mois de mai. Troublé par les événements, le nouvel évêque appelle à considérer les attentes exprimées sur les barricades: « Des mots plus ou moins magiques, comme autonomie, participation, responsabilité, sont autre chose que des slogans et expriment des désirs profonds qu'il ne faut pas prendre à la légère, même s'ils nous apparaissent mettre en péril une certaine forme d'autorité dans l'Église. Ils doivent du moins nous provo-

quer à une réflexion sérieuse sur notre façon de concevoir et d'exercer l'autorité dont nous pouvons être détenteurs ¹³ ». L'exercice de transparence ne s'arrête pas là puisque le nouvel Ordinaire traduit à son tour son inquiétude en face de la crise des vocations.

M^{gr} Barbu dispose sur le métier un ouvrage de longue haleine: il entend promulguer après une large consultation sanctionnée cette fois par un vote, de nouvelles orientations pastorales diocésaines. Un chapitre devra imaginer des « secteurs pastoraux », « partant du fait que la structure paroissiale, qui est la grande structure de base actuellement, n'est ni suffisante ni adaptée pour la mission de l'Église aujourd'hui ¹⁴ ». Le projet d'orientation définit le secteur, évoque immédiatement une responsabilité collégiale de tous les prêtres d'un même secteur, voire « une véritable participation au sein de l'Église locale ¹⁵ » et assure qu'aucune frontière ne sera décidée sans qu'au préalable les intéressés n'aient été consultés.

À ce stade de notre développement, retenons la mutation sans précédent que subit l'exercice de l'autorité au sein du secteur pastoral. Un néologisme fait surface depuis Vatican II: la co-responsabilité, qu'il faut « susciter chez tous les chrétiens ¹⁶ ». Pour ce faire, Francis Barbu ordonne « que chaque doyenné traduise dans les faits cette volonté d'associer religieux, religieuses et laïcs au travail de recherche et de réflexion, soit par l'apport des commissions de milieux, soit par la création de conseils de pastorale de secteurs ¹⁷ ».

Les secteurs connaissent des débuts chaotiques. Le secrétaire de la quatrième session du Conseil presbytéral note sévèrement que « la notion de secteur est peu précise et recouvre des réalités divergentes [...]. Le secteur a tendance à rester une circonscription ecclésiastique et ne recouvre pas la réalité humaine: l'aspect territorial prévaut, on oublie facilement le sociologique. Le secteur n'est souvent qu'un ancien doyenné, un doyenné de prêtres, un doyenné trop petit pour agir sur un milieu. [...] Le clergé passe mal d'un travail en doyenné traditionnel à une collaboration prêtres-religieux-laïcs. [...] Le responsable de secteur n'est souvent qu'un doyen rebaptisé tel. Il y a conflit d'autorité entre lui et les aumôniers d'Action catholique ¹⁸ ».

¹³ Ibid., 1968, p. 630.

¹⁴ Ibid.

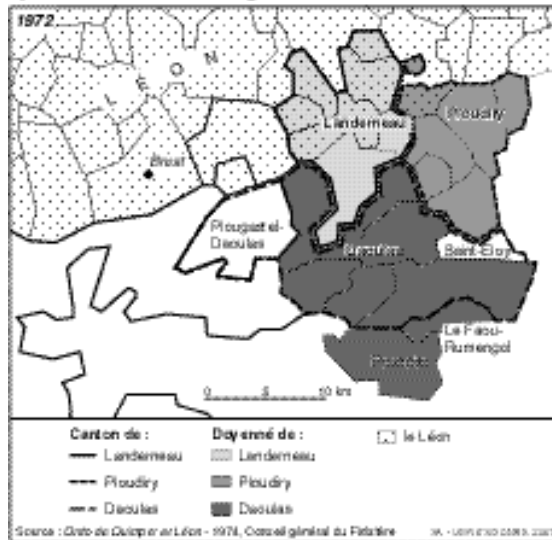
¹⁵ Ibid., 1969, p. 650.

¹⁶ Ibid., p. 660.

¹⁷ Ibid., p. 661.

¹⁸ Ibid., 1971, p. 646-647

Cantons et secteurs de Landerneau, Ploudiry et Daoulas :
Le pouvoir politique commence à innover pour épouser les frontières religieuses rénovées en 1949



En 1973, 47 prêtres, c'est-à-dire un nombre quasi identique par rapport à 1957, desservent cet espace pastoral.

Comme en 1957, le secteur de Landerneau dispose en 1973 du même nombre de prêtres que l'ancien doyenné (20) et d'une répartition géographique identique de ces derniers. Par ailleurs, le secteur de Daoulas est desservi par 18 prêtres quand un nombre quasi identique de clercs, à une unité près (9), anime le secteur de Ploudiry.

En revanche, l'Église confirme son imagination territoriale dès les lendemains de la Seconde Guerre mondiale. En 1973, les secteurs pastoraux de Landerneau et Ploudiry correspondent certes aux limites de la zone pastorale de 1957. Cependant, étendu à trois paroisses méridionales, le secteur de Daoulas s'est adjoint les paroisses du Faou, Rumengol et Rosnoën. Pendant ce temps, le canton de Landerneau commence à évoluer, sur l'injonction du pouvoir central.

Au moins jusqu'en 1973, les trois doyennés, rebaptisés secteurs, n'enregistrent aucun desserrement de l'encadrement ecclésiastique. Par la suite, une grave crise des vocations intervient. Celle-ci atteint des étages inquiétants à l'aube des années quatre-vingt. La déprise pastorale s'avérait inévitable. Mais cette fois, on ne ferait pas, comme par le passé, que réorganiser la répartition des tâches entre des prêtres devenus rares.

Le diocèse allait profiter de cette crise pour mener une réflexion approfondie, bouleverser progressivement tant les cadres traditionnels de la pratique, de l'administration des sacrements que les conditions d'exercice de l'autorité au sein de ces nouveaux territoires.

III- UNE LENTE AUTONOMISATION DES TERRITOIRES RELIGIEUX ET POLITIQUES

1- Quand la géographie résout la pénurie

Aujourd'hui, en Finistère, la géographie croyante s'appuie désormais sur 36 secteurs pastoraux regroupant 84 ensembles paroissiaux, eux-mêmes issus de l'adjonction des 337 anciennes paroisses. Au service des fidèles, 228 prêtres en activité exercent leur ministère au sein des nouvelles structures.

Le secteur pastoral de Landerneau comprend cinq ensembles paroissiaux.

L'ensemble paroissial de la Roche-Maurice, Plouédern, Trémaouézan est desservi par deux prêtres et un aumônier quand celui de la Forest-Landerneau, Saint-Divy, Saint-Thonan compte un prêtre et deux aumôniers.

Trois prêtres desservent l'ensemble paroissial urbain de Landerneau tandis qu'un seul a la charge de celui de Dirinon, Pencran. Enfin, le plus vaste ensemble paroissial (La Martyre, Le Tréhou, Loc-Eguiner-Ploudiry, Ploudiry, Tréflévenez) dispose d'un prêtre et d'un aumônier.

De nombreuses mutations sont intervenues depuis le milieu des années soixante-dix. En 1998, douze ecclésiastiques encadrent désormais le secteur pastoral de Landerneau. Sur un espace identique, leur nombre s'établissait à 29 en 1973 et à 30 en 1957. Douze était aussi le nombre de prêtres présents sur la seule paroisse de Landerneau en 1957.

Quant au secteur pastoral de Daoulas, composé de l'ensemble paroissial de Daoulas, Irvillac, L'Hôpital-Camfrout, Logonna-Daoulas, Saint-Urbain et de celui de Hanvec, Le Faou, Rosnoën, Rumengol, il se trouve desservi en 1998 par seulement six prêtres en activité, alors que leur nombre s'élevait à seize, ponctuellement secondés par deux aumôniers trente ans plus tôt.

Pour constituer le secteur pastoral de Landerneau, l'évêché a simplement procédé à l'adjonction des deux doyennés de Landerneau (ramené à huit paroisses dès 1948) et de Ploudiry. Une mouture intermédiaire imaginée par l'évêché en 1994 contrevenait partiellement à l'ordre décanal. L'histoire en aura finalement eu raison.

En revanche, pour établir les nouveaux ensembles paroissiaux constituant le secteur pastoral de Landerneau, les autorités diocésaines ont innové, à l'exception de Landerneau où l'ancienne paroisse éponyme correspond exactement à l'ensemble paroissial du même nom.

À l'intérieur de ces deux cantons de Landerneau et de Ploudiry, l'évêché a associé deux anciennes paroisses (Dirinon et Pencran), parfois trois (La Forest-Landerneau, Saint-Divy, Saint-Thonan puis La Roche-Maurice, Plouédern, Trémaouézan), voire cinq clochers (La Martyre, Le Tréhou, Loc-Eguiner-Ploudiry, Ploudiry, Tréflévénez) pour constituer quatre ensembles paroissiaux totalement nouveaux. L'entreprise était relativement hardie car certaines composantes de ces nouveaux ensembles paroissiaux n'avaient jamais fonctionné de concert, en matière religieuse du moins. Par exemple, c'était le cas de Trémaouézan et la Roche-Maurice dont l'association franchit désormais une frontière cantonale. Plus que de réaménagement pastoral diocésain, on serait fondé à parler de réarrangement pastoral diocésain.

Remarquons que depuis 1969 le doyenné de Daoulas n'est plus associé à la coopération pastorale qui s'est tant bien que mal mise en place autour de Landerneau. Un document préparatoire à la mise en place des secteurs daté de 1969¹⁹ faisait déjà état du fait que le doyenné de Daoulas ne participait plus aux rencontres de zone.

2- Quand la sécularisation permet ou confirme une audace encore toute relative

Dès 1971, le législateur a tenté de réduire le nombre considérable de communes que compte la France par une politique d'incitation au regroupement communal. La loi promulguée à cet effet prévoyait des modalités d'association de nature à conserver aux anciennes entités toute leur identité. Sur proposition de l'autorité préfectorale, le conseil municipal de Landerneau émit en 1972 le souhait d'associer le bourg de Pencran à la ville centre. Les édiles de Pencran opposèrent un refus poli, craignant une absorption pure et simple qui aurait évidemment rimé, du moins le pensaient-ils, avec une hausse des impôts et des contraintes diverses. Le maire de Landerneau, soutenu par son conseil, tenta vainement de dépasser la seule prise en considération de la situation présente en proposant des arguments de bon sens et de long terme. Mais décidément, l'isolationnisme communal devait une fois encore l'emporter: les communautés villageoises refusent encore la rationalisation des territoires. Pour qu'elle se réalise néanmoins, il faudra que l'État central impulse, se montre à la fois directif et séducteur.

²⁰ « Une dynamique en marche ! », *Pays de Landerneau-*

L'année 1973 sonne le glas du canton de Landerneau composé de ses dix communes. L'autorité préfectorale impose une révision des frontières cantonales dans la couronne de Brest, dont la démographie alors galopante aboutissait à des inégalités de représentation devenues trop criardes. Dans la foulée, la Communauté urbaine de Brest est portée sur les fonts baptismaux en 1974.

Le canton de Landerneau perd alors les communes de Guipavas et Le Relecq-Kerhuon. Ce faisant, le législateur répète l'opération menée dès 1948 par le diocèse de Quimper et Léon. Décidément, il semble malaisé au temporel de ne pas s'aligner sur le spirituel. Notons toutefois que ces premières audaces territoriales sont autoritairement imposées par le pouvoir politique national et frappent un espace urbanisé. L'air de la ville rend libre? L'antienne n'a rien perdu de sa pertinence. Les villes furent sans doute les premières touchées par cette vague de fond qu'on appelle sécularisation, les campagnes n'y succombant que plus tard. Que l'imagination territoriale laïque ait prioritairement concerné Brest et ses environs ne sont alors pas pour surprendre. Ailleurs, et en particulier dans les campagnes landernéennes, c'était encore prématuré.

Une communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas n'est mise en place que le 1^{er} janvier 1995. Depuis cette date, vingt-deux communes abritant 42000 habitants composent cet ensemble. Les promoteurs de l'intercommunalité vantent à leur tour la fin de l'égoïsme villageois et entendent faire coexister le nouvel espace avec les territoires communaux traditionnels. En somme, l'opération menée par les autorités politiques affiche, près de 40 ans plus tard, la même ambition de solidarité que celle de leurs homologues religieuses, la raréfaction du personnel d'encadrement en moins. Ici aussi, « le passage à la taxe professionnelle unique, désormais versée intégralement à la Communauté, a permis de mettre fin à la concurrence entre les communes en harmonisant la fiscalité des entreprises²⁰ ».

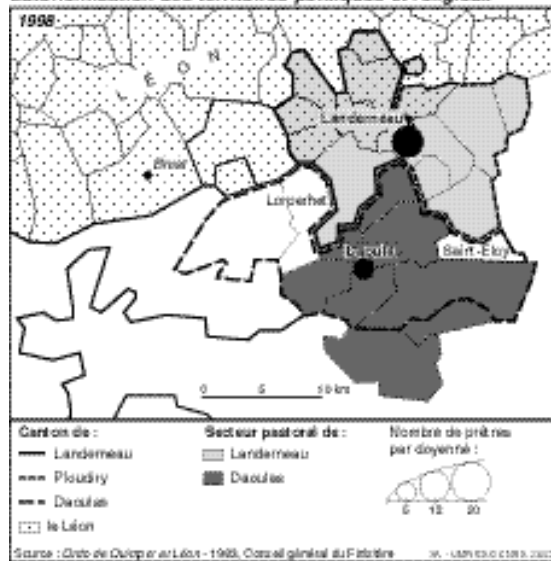
Du point de vue géographique, on relève une coïncidence, à trois exceptions près²¹, de la Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas et des trois cantons de Landerneau, Daoulas et Ploudiry. Cette communauté de communes épouse les contours de la zone

Daoulas Magazine, décembre 2001.

²¹ Plougastel-Daoulas faisait partie depuis 1974 de la Communauté Urbaine de Brest ; Loc-Eguiner, bourg minuscule, ne fait pas partie de la Communauté de communes ; Saint-Eloy, autre commune microscopique, ne faisait pas partie de la zone pastorale.

²² S. Abbruzzese, «Catholicisme et territoire: pour une entrée

Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas et secteurs pastoraux de Landerneau et Daoulas : vers une autonomisation des territoires politiques et religieux



pastorale de Landerneau telle que présentée en 1957. Il est manifestement délicat pour le pouvoir politique de contrevenir à un ordre validé par le christianisme. La sécularisation n'est pas encore totalement aboutie autour de Landerneau, si tant est qu'elle doive l'être un jour. Il restera à veiller que ce qui avait fait l'échec de ladite zone pastorale, la non-coopération du doyenné de Daoulas, ne vienne pas étouffer l'intercommunalité tout récemment tentée.

Cependant, pour l'Église, pionnière en matière d'innovation territoriale, le problème ne réside pas tant dans l'édification de nouveaux espaces pastoraux que dans leur degré d'appropriation; c'est uniquement si celui-ci est satisfaisant, c'est-à-dire si la nouvelle géographie fait sens pour les fidèles, que l'on pourra parler de succès et estimer que l'Église produit véritablement du territoire.

IV- L'ENSEMBLE PAROISSIAL : LA RESTAURATION CONSENTIE DU MODÈLE PAROISSIAL

Nous n'allons pas entreprendre d'ébaucher une exploration de la question pour l'ensemble du secteur pastoral, ce qu'un travail ultérieur pourrait tenter. Nous privilégierons seulement l'un des ensembles paroissiaux: celui rural de Plouédern-Trémaouézan-La Roche Maurice.

Les Archives des Sciences sociales des Religions ont produit en 1999 une alléchante réflexion autour des territoires religieux, mettant en évidence « un religieux qui se

privatise et se déterritorialise²² » au sein d'une Église émotionnelle des personnalités et des hauts lieux. Dans ce contexte inédit, l'appréhension des territoires, surtout remodelés, n'est plus la même. Le fidèle passe du monde clos ancien où la paroisse s'avérait suffisante à fournir l'ensemble des prestations religieuses des temps ordinaires à un monde ouvert où la réplétion paroissiale s'efface au profit, par exemple, de territoires habilement segmentés en offres particulières. La méthodologie Boulard montrerait alors ses limites pour savoir Où sont passés les catholiques?²³ « Les comportements des croyants dessinent ainsi une nouvelle géographie de la pratique: à l'instar des autres « lieux spécialisés », le lieu de prière y est moins le fait de la proximité spatiale que l'objet d'un choix où les différents styles pastoraux et liturgiques mais aussi la localisation, acquièrent toute leur importance. À une collectivité de fidèles attachés à la paroisse par le lien territorial, se substituent de plus en plus des groupes électifs liés par leur commune affinité pour certaines formes d'organisation du rite et de la sociabilité religieuse.²⁴ »

L'ensemble paroissial de Plouédern-Trémaouézan-La Roche Maurice constitue-t-il une modalité particulière et spécialisée de l'offre religieuse disponible à l'échelle du secteur voire à celle du diocèse? Il semble en effet que les prêtres aient pris en compte la réalité de paroissiens pèlerins sans toutefois approuver une segmentation des biens du salut. La configuration paroissiale polymorphe traditionnelle demeure, à ceci près qu'une population sédentaire plus dispersée géographiquement pourra accomplir auprès de l'ensemble paroissial toutes les dévotions que requiert l'existence croyante ordinaire. Dans ses spéculations, Salvatore Abbruzzese distingue utilement « système paroissial » et « réseau des sanctuaires»: «Le premier ouvrait un espace à l'organisation religieuse de la vie quotidienne: sacrements, cure d'âmes, catéchèse des enfants des familles résidentes. Quant aux sanctuaires, ils se spécialisaient et devenaient les lieux de mémoire du miracle et de l'irruption de la transcendance dans la vie quotidienne.²⁵ »

On ne saurait ranger cet ensemble paroissial dans la catégorie des sanctuaires de nature à rassembler des communautés affinitaires sur un registre le plus souvent émotionnel. Si spécialisation il y a, celle-ci intervient

en matière », *Archives des Sciences sociales des Religions*, n° 107, 1999, p. 11.

²³ C. Muller et J.-R. Bertrand, *Où sont passés les catholiques ?*, Paris, Desclée de Brouwer, 2002.

²⁴ S. Abbruzzese, «Catholicisme et territoire», article cité, p. 7.

²⁵ Ibid., p. 9.

d'avantage en fonction des âges de la vie: l'ensemble paroissial, et bientôt sans doute le secteur, étant appelés à devenir le cadre ordinaire de la célébration des actes obligatoires devant scander la vie du fidèle. On n'a pas véritablement affaire ici à un morcellement matériel de l'offre religieuse mais plus probablement à une période transitoire visant à la pure et simple restauration du modèle paroissial tridentin, à une échelle géographique seulement bien plus vaste.

L'appropriation de ces nouveaux territoires fait appel à un jeu savamment dosé de proximité et d'interparoissialité, comme il fait cohabiter arbitrages ecclésiastiques et promotion du laïc.

La clarté de l'exposé impose de distinguer des tâches afférentes aux desservants de certaines autres exigeant un investissement de la part des laïcs.

1. Par les desservants

Bien que composé de trois clochers, cet ensemble paroissial ne s'appuie que sur deux presbytères. Le recteur de l'ensemble paroissial ne peut recevoir ni séjourner à Trémaouézan dans la mesure où il n'y dispose plus de résidence. La mairie occupe désormais l'ancien presbytère.

Toutes les activités pastorales ne concernent donc pas l'ensemble paroissial. Certaines, encore peu nombreuses, le dépassent quand d'autres restent strictement cantonnées aux anciennes paroisses.

Par exemple, les anciennes paroisses continuent à être honorées comme lieux de mémoire, en tant que cadres pour la célébration des obsèques²⁶, et d'enracinement familial parce que la liturgie continue d'y être assurée une fois chaque week-end, à un horaire qui varie trimestriellement.

Au contraire, les structures mises en place récemment (ensemble paroissial, secteur pastoral) se voudraient l'horizon habituel des plus jeunes. Ainsi, c'est dans ce cadre que s'inscrit la célébration des baptêmes, au sein de l'édifice où la célébration dominicale de 11 heures se tient, c'est-à-dire indépendamment du lieu d'habitation de la famille.

2. Par les fidèles

Les tâches confiées aux laïcs ne se cantonnent plus à l'exécution mais intéressent la réflexion comme, et c'est plus inattendu, la prise de décision. Un prêtre du secteur

pastoral va jusqu'à parler de « partage de la charge pastorale avec les laïcs »²⁷: on semble se diriger ici vers une sorte de co-responsabilité pratique prêtres/laïcs alors même que les statuts diocésains en restent à la « collaboration des autres membres de l'équipe pastorale²⁸ ».

L'ensemble paroissial est en train de devenir la cellule de base de l'organisation diocésaine, sans pour autant faire disparaître l'identification aux anciennes paroisses. On pouvait s'attendre à ce que ce fût le secteur. Mais pour l'instant, l'absence de célébrations eucharistiques régulières à l'échelle du secteur pastoral, de même que l'inexistence d'un conseil de secteur prêtre-laïcs, conduisent à penser que le diocèse envisage une appropriation progressive, selon les générations et selon la distance géographique, de ces nouveaux territoires diocésains.

On peut aussi se demander si l'expérience de nombreux paroissiens en mouvements d'Action catholique n'a pas préparé une appropriation aisée des nouveaux territoires, dans la mesure où ces organisations ont constamment fonctionné selon une géographie propre usant de secteurs bien plus vastes que les circonscriptions paroissiales même rénovées.

3. Quel niveau d'appropriation ?

Responsable de l'ensemble paroissial de Plouédern-Trémaouézan-La Roche Maurice, le recteur s'estime satisfait de l'appropriation par les fidèles de ce nouveau territoire pastoral²⁹.

Toutefois, certaines familles - « très minoritaires » - font preuve d'une habileté maligne permettant que le baptême soit célébré dans leur ancienne paroisse d'origine. C'est finalement relativement aisé: il leur suffit pour cela de caler la date de célébration sur le calendrier trimestriel de rotation des messes, évidemment connu bien à l'avance, afin de retenir le dimanche où la célébration de 11 heures se tient dans ladite paroisse d'origine. Le recteur le regrette. Ce tour de passe-passe n'est pas de nature à obérer son contentement: « Je m'attendais à des réticences, mais à part ces quelques familles, on se déplace volontiers à l'intérieur du nouvel ensemble paroissial. Il faut reconnaître aussi que la beauté des églises où se déroulent les baptêmes doit y être pour quelque chose », en plus de leur homogénéité architecturale.

²⁷ Entretien du 22 avril 2002.

²⁸ « Dispositions pour l'aménagement pastoral du diocèse », 28 septembre 1996, art 22.

²⁹ Les citations qui vont suivre résultent d'un entretien réalisé le 22 avril 2002.

²⁶ On sait la place de la mort dans l'imaginaire léonard.

Les jeunes sont concernés par la Profession de foi, célébration désormais unique pour les trois anciennes paroisses. Ici, « pas d'obstacle non plus d'autant que les enfants se connaissent soit par l'école, le cathé ou la messe », note le recteur.

On penserait volontiers que les fidèles âgés, constituant l'essentiel de l'assistance dominicale, auraient témoigné davantage de réserves face à ces mutations. Il n'en est rien selon le recteur : « Les fidèles trouvent la rotation des messes très chouette et des paroissiens m'ont dit : « Comme c'est bien quand on peut aller ailleurs ». Ce sentiment est très net. » Quant aux personnes qui ne conduisent pas, « les paroissiens ont proposé un co-voiturage qui fonctionne bien ».

L'ensemble paroissial s'accorde deux temps forts chaque année. Attachés à un lien social fécond, les fidèles apprécient nettement et font spontanément part au recteur de leur sentiment : « On est nombreux, ça permet de rencontrer les autres ».

Outre les fruits retirés de la réflexion engagée au Conseil pastoral, le recteur se réjouit tout spécialement de n'y avoir « jamais senti de guerre de clocher ».

À suivre ce recteur, l'ensemble paroissial serait en cours d'appropriation par les fidèles. Ce mouvement serait à couronner par l'attribution d'un nom nouveau à l'ensemble. D'ores et déjà, la concertation est engagée avec les fidèles. Si plusieurs propositions ont été avancées, une semble devoir l'emporter, d'ailleurs dénuée de toute référence à la sacralité : « Ensemble paroissial de l'Aber-Morbic ». La dénomination fait directement écho à des cours d'eau traversant cette zone géographique en passe de devenir un espace approprié, donc un territoire³⁰.

À l'inverse d'autres diocèses (Maine-et-Loire, par exemple), Quimper et Léon a adopté une stratégie prudente visant à créer patiemment du territoire, à diriger son appropriation en priorité vers les plus jeunes fidèles, en retenant des anciennes paroisses leur historicité. En tout cas, ce qui ne change pas en ce bout du monde, c'est la conception d'un modèle paroissial devant procurer l'intégralité des biens du salut, du moins s'agissant de la foi des temps ordinaires.

D'autres scénarii sont observables. Pour revenir au cas du Maine-et-Loire, le redécoupage s'est exercé de manière plus volontariste, faisant de l'attribution d'un nom inédit mais aux consonances religieuses, aux paroisses

nouvellement créées, un des moments inaugurateurs des territoires de la mission.

CONCLUSION

Dans le diocèse de Quimper et Léon, un nouveau et indispensable redécoupage des espaces pastoraux, allié à une progressive redéfinition des modes de gouvernement de l'Église locale, ont été initiés à la suite d'une raréfaction des vocations que nous avons tentée de mettre en lumière. Sur l'équivalent du territoire de l'actuel secteur pastoral de Landerneau, si le diocèse disposait en 1957 de 30 prêtres, en 1998 seuls douze ecclésiastiques assurent l'encadrement des fidèles. Puisque les nouvelles circonscriptions bousculaient les cadres traditionnels de la pratique, l'évêché a retenu une méthode prudente d'appropriation de ces nouveaux mais, en somme, si traditionnels ensembles géographiques.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Église ose remodeler ses circonscriptions tandis que le pouvoir politique reste adepte du statu quo, pour enfin entrer en « religion territoriale » dans les années 1970. Aventurées sur le tard dans la dynamique des territoires, les autorités politiques commencent aujourd'hui à peine à s'autonomiser.

Concernant les nouveaux espaces pastoraux, on peut commencer à parler de « territoires » car un net début d'appropriation par les usagers est avéré. Seule une nouvelle enquête du type « Boulard » sur les messalisants permettrait de juger du degré final d'appropriation de ces nouveaux territoires par les fidèles comme évidemment de mesurer le taux de pratique³¹.

Constatons toutefois que l'Église diocésaine ne peut, comme au cours des années cinquante, se positionner dans une perspective de reconquête des âmes perdues. Aujourd'hui en Finistère sécularisé, l'Église donne l'image d'une certaine fragilité. Elle a dû adopter des stratégies de survie qui, paradoxalement, l'ont obligée, en matière de territoires, à innover de façon croissante.

La recomposition opérée par Quimper et Léon s'avère sans doute moins heurtée qu'ailleurs. En tout cas, elle

³⁰ Cf. J.-R. Bertrand et C. Muller (dir.), *Religions et territoires*, Paris, L'Harmattan, 1999.

³¹ Concernant Landerneau, Marie-Thérèse Cloître a tenté une estimation de l'évolution de la pratique à partir de l'étude du bulletin paroissial (M.-T. Cloître, « Le bulletin paroissial : une source à exploiter. L'exemple de la Voix de Saint-Houardon de Landerneau, 1957-1975 », in *Mélanges Charpiiana*, Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991).

n'est pas aussi diligente que dans l'Orne, les Côtes-d'Armor ou encore en Maine-et-Loire. Dans ce dernier diocèse, de 419 anciennes paroisses, on est passé à seulement 85 nouvelles paroisses, immédiatement dotées d'un nom inédit.

À moyen terme, Quimper et Léon s'orienterait vers les « pays », « dont la dimension serait celle de plusieurs secteurs pastoraux, et dans lesquels les réalités humaines pourraient être appréhendées de manière plus globale que dans un secteur considéré isolément ³² ». La prise en compte des réalités humaines était déjà l'argument justifiant la mise en place des zones pastorales à la fin des années cinquante. L'histoire dira si cette fois les « pays » auront davantage de pérennité et si surtout, l'autorité diocésaine parviendra à échapper encore un peu plus à l'immémoriale segmentation décanale.

Tout finalement aura bougé mais rien peut-être n'aura changé !

QUELQUES RÉFÉRENCES

- Jean-Marc ABALAIN et Eugène CALVEZ, «Influence et pertinence d'une association d'Église en milieu rural: l'exemple du MRJC en Bretagne », *ESO - Travaux et documents*, n°15, 2001.
- Yohann ABIVEN, *Les prêtres en Nord-Finistère*, mémoire de maîtrise en science politique, Université Rennes 1, 1997.
- Yohann ABIVEN, « Une paroisse sans frontière, Landerneau depuis 1950 », in Marc HUMBERT (dir), *La Bretagne à l'heure de la mondialisation*, Rennes, PUR, 2002.
- Thierry BLOT, *Le Curé, pasteur. Des origines à la fin du XX^e siècle*, Paris, Téqui, 2000.
- Eugène CALVEZ, « De l'influence d'une association d'Église (JAC) sur la vie sociale. L'exemple du Nord-Finistère », *ESO - Travaux et documents*, n° 11, 1999.
- Corentin CANEVET, *Le Modèle agricole breton*, Rennes, PUR, 1992.
- Marie-Thérèse CLOÏTRE, « Le bulletin paroissial: une source à exploiter. L'exemple de La Voix de Saint-Houardon de Landerneau, 1957-1975 », in *Mélanges Charpiana*, Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991.
- Guy DEVAILLY (dir.), *Histoire religieuse de la Bretagne*, CLD, 1980.
- Louis ELÉGOËT, *Saint-Méen, vie et déclin d'une civilisation paroissiale dans le Bas-Léon*, Paris, Anthropos, 1981.
- Dorothee ÉLINEAU, *Église, société et territoires: paroisses et paroissiens dans les Pays-de-la-Loire*, thèse en géographie sociale, université du Maine, janvier 2000.
- Danièle HERVIEU-LÉGER et Françoise CHAMPION, *Vers un nouveau christianisme?* Paris, Cerf, 1986.
- Job AN IRIEN et Yann CELTON, *Sillons et sillages en Finistère. Deux mille ans de christianisme*, Tréflévenez, Minihy-Levenez, 2000.
- François-André ISAMBERT et Jean-Pierre TERRENOIRE, *Atlas de la pratique religieuse en France*, PFNSP, 1980.
- L. KERBIRIOU, *Jean-François de La Marche, évêque-comte de Léon (1729-1806): étude sur un diocèse breton et sur l'émigration*, Quimper, Le Goaziou, 1924.
- Michel LAGRÉE, *Religion et cultures en Bretagne, 1850-1950*, Paris, Fayard, 1992.
- Pierre LE GOÏC, *Brest en reconstruction. Antimémoires d'une ville*, Rennes, PUR, 2001.
- Nicole LEMAÎTRE (dir.), *Histoire des curés*, Paris, Fayard, 2002.
- C. MAKARIAN, «Les catholiques ne vont plus à la messe», *L'His - toire*, n° 199, 1996.
- Paul Mercator, *La Fin des paroisses?* Paris, Desclée de Brouwer, 1997.

³² Mgr Clément Guillon, « Lettre pastorale à l'occasion de l'entrée dans l'année liturgique 1997-1998 », Quimper et Léon, 1997, p. 527.

- Colette MULLER et Jean-René BERTRAND, *Où sont passés les catholiques ?* Paris, Desclée de Brouwer, 2002.
- Philippe PORTIER, « Catholiques en politique au XX^e siècle. Réflexions autour d'un passage à la modernité », *Études*, mai 2000.
- Jean-Luc PIVETEAU, « Foi chrétienne et relation de l'homme au territoire », *Hérodote*, n° 42, 1986.
- Yvon TRANVOUEZ, « Bretagne, pays de mission? », *Catholica*, Printemps 2001.
- Jean-François VINCENT, Daniel DORY, Raymond VERDIER (ed.), *La Construction sociale du territoire*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- « Catholicisme et territoire », *Archives des Sciences sociales des Religions*, n° 107, juillet-septembre 1999.
- « Les nouvelles formes d'office curial », *nouvelle revue théologique*, janvier-février 1991.
- « La paroisse », *Documents Épiscopat*, n°8 et 9, mai 1993.

MOBILITÉ ET PRATIQUES RELIGIEUSES CATHOLIQUES : L'EXEMPLE DES PAROISSES RURALES À FAIBLE DENSITÉ DU PUY-DE-DÔME ET DU CANTAL ¹

29

FABIEN VENON

CÉRAMAC
UNIVERSITÉ DE CLERMONT-FERRAND

Dans une France à dominante rurale, la mobilité des catholiques, c'est-à-dire le déplacement des fidèles hors des limites de leurs paroisses de résidence, était mal perçue par le clergé. La carte religieuse du pays établie en 1948 par le chanoine Boulard faisait apparaître le brassage des hommes et des idées comme un ferment majeur de déchristianisation (Boulard 1954). Les grandes voies de circulation que sont les vallées du Rhône ou de la Garonne formaient de vastes pays détachés du catholicisme, alors que les hautes terres du Massif central semblaient épargnées. Toutefois, même dans ces régions isolées, à la fin du XIXe siècle, pèlerinages, chapelles et statues de dévotion à la Vierge s'échelonnaient le long des voies de communication pour conforter la foi des voyageurs (Chabau J.-B., 1888). Aujourd'hui encore, on assiste, lors du pèlerinage de Thuret dans le nord du diocèse de Clermont, à la bénédiction des voitures, tradition héritée d'une époque où se déplacer, de façon ponctuelle ou définitive, représentait un danger pour l'âme. Canoniquement, toutes les pratiques religieuses devaient s'inscrire dans la paroisse de résidence des fidèles, seule division territoriale du diocèse obligatoire. Cette logique d'enracinement territorial de l'Église catholique, à vocation universelle et donc spatiale, avait pour objet de conforter les paroisses rurales face à l'attraction du milieu urbain, de la grande ville comme du simple bourg rural. « La ville serait donc - et elle était bien considérée comme telle il y a 60 ans - un milieu de perdition au sein duquel le rural renoncerait vite à toute pratique régulière » (Cholvy G., 1968, p. 327).

Dans une France à dominante urbaine, la problématique a nécessairement changé. Depuis quelques années, la sociologie religieuse montre l'émergence, au sein du peuple catholique, d'une religiosité pèlerine, qui concilie à la fois la liberté individuelle de choisir ses croyances et ses lieux de pratique. « La référence à la religiosité pèlerine n'est pas seulement une manière métaphorique de dire la

mobilité contemporaine du croire. Elle permet en même temps [...] de suivre l'émergence concrète de « pratiques pèlerines », qui dessinent les contours de formes inédites de sociabilité religieuse. [...] L'observation des « grands rassemblements », qui rencontrent un succès croissant (particulièrement chez les jeunes), ou celle du développement d'une « sociabilité des hauts lieux et des moments forts », qui renouvelle et réinvente les anciennes pratiques de pèlerinages, offrent le moyen de dégager les traits d'une sociabilité pèlerine effectivement pratiquée » (Hervieu-Léger D., 2000, p. 57). L'essor de ces « pratiques pèlerines » coïncide avec la mise en place des secteurs pastoraux ² dans le diocèse de Saint-Flour (Cantal) et surtout de nouvelles et vastes paroisses dans le diocèse de Clermont (Puy-de-Dôme). Se déplacer pour assister à une messe, participer à un voyage ou prendre part à un pèlerinage local devient la composante essentielle de la réussite de ces nouveaux découpages.

Toutefois, cette mise en mouvement généralisé des catholiques que l'on nous annonce doit être étudiée de façon plus approfondie, dans le cadre des espaces fragiles, terres de contraintes. Tout d'abord, on sait que la diminution du nombre de desservants et l'effondrement de l'assistance aux assemblées cultuelles constituent de lourdes contraintes pour la desserte pastorale. Aussi, la mobilité des croyants doit-elle être considérée comme un acte choisi ou forcé? Ensuite, les fidèles ne sont pas de purs esprits mais des êtres de chair et d'os pour lesquels un déplacement même volontaire constitue un effort face à la force d'inertie. Quels obstacles à la mobilité peut-on déceler? Enfin, compte tenu des barrières qui peuvent subsister, comment les responsables diocésains peuvent-ils encourager les fidèles à s'appropriier les nouveaux découpages territoriaux? Il en va de la survie des pratiques religieuses dans les campagnes. Au final, en pla-

¹ Cet article est la transposition du poster affiché lors de l'exposition scientifique du festival de St-Dié des Vosges. L'architecture du propos, les illustrations graphiques, cartographiques et photographiques ont été conservées tout en leur donnant un plus ample développement.

² Un secteur pastoral est un regroupement fixe de paroisses destinées à travailler ensemble sous la houlette d'un ou plusieurs prêtres chargés de tout ou partie des paroisses. Dénommés ensembles pastoraux, ils ont constitué une première expérience de refonte du maillage paroissial dans le diocèse de Clermont, inspirant fortement le travail de découpage des nouvelles paroisses entrepris depuis.

çant ses espoirs dans la mobilité des fidèles, l'Église n'oublie-t-elle pas que les pratiques pèlerines sont étroitement associées à la religiosité pèlerine, plaçant les choix religieux de l'individu au-dessus des obligations de l'Institution ?

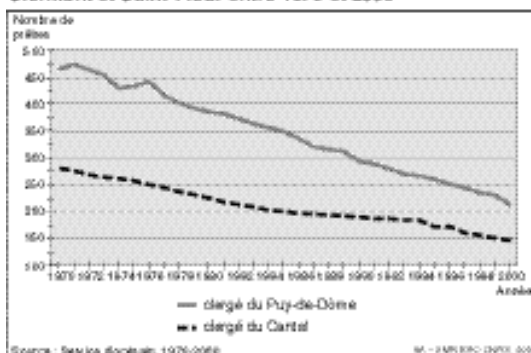
I- MOBILITÉ FORCÉE, MOBILITÉ CHOISIE : ALLER AU-DELÀ DES FRONTIÈRES PAROISSIALES

a- La restriction de l'offre de lieux de culte contraint les catholiques à la mobilité

La diminution du nombre de prêtres en paroisse représente le fait majeur à retenir pour expliquer la mobilité des pratiquants catholiques. Dans le diocèse de Clermont, l'effectif total du clergé (quel que soit l'âge, l'incardination ou la fonction) passe de 466 membres en 1970 à 212 en 2000. Dans le diocèse de St-Flour, la situation est comparable puisque le clergé comptabilise 281 individus en 1970 contre seulement 146 en 2000. En trente ans, la moitié des curés ont disparu (voir figure 1). Encore faut-il souligner que les prêtres attachés à une paroisse ne constituent qu'une faible part de ces effectifs globaux. En 2000, sur les 212 prêtres du Puy-de-Dôme, seuls 76, c'est-à-dire un peu plus du tiers, servaient en paroisses. Dans le Cantal, cette proportion s'élève à la moitié des effectifs globaux car les structures de l'évêché ou des aumôneries sont allégées dans cet espace profondément rural où la paroisse reste le fondement de l'action évangélique. Il faut compter aussi avec les prêtres retirés (61 dans le Puy-de-Dôme, 51 dans le Cantal) qui tendent à peser dans l'organigramme diocésain aussi lourd que les desservants paroissiaux.

La baisse du nombre de prêtres a eu d'inévitables conséquences sur la desserte pastorale des paroisses, comme nous le révèle l'exemple de l'Ambertois, ancien foyer catholique très pratiquant au sud-est du diocèse de Clermont. En 1960, 42 prêtres assuraient l'office dominical dans chacune des 70 paroisses. En 2001, avec 5 prêtres seulement, un choix cornélien doit être effectué chaque semaine entre les multiples lieux de culte. De fait, près des trois quarts des paroisses dont la densité kilométrique est inférieure à 10 n'ont plus d'offices durant cinq semaines consécutives. En revanche, dès que la densité kilométrique s'élève au-delà de 30 habitants par kilomètre carré, moins d'une paroisse sur dix se trouve dans cette situation (seule La Forie, de petite superficie et contiguë d'Ambert ne bénéficie pas d'un office). Les espaces saignés par l'exode, à population vieillie, souffrent d'une desserte pas-

Évolution du nombre de prêtres dans les diocèses de Clermont et Saint-Flour entre 1970 et 2000



torale très clairsemée. Par conséquent, leurs habitants sont contraints de se déplacer s'ils veulent assister à une messe.

Cet exemple n'est pas isolé. On retrouve le même cas de figure dans l'ancien foyer catholique de la Combraille du Sud, dans l'ouest du département: 80 % des paroisses à très faible densité (moins de 10 habitants au kilomètre carré) n'ont pas de culte durant un mois. Une enquête de messe menée en 2000 à Orcival, cœur religieux de cet espace grâce à son pèlerinage rassemblant chaque année près de 10000 personnes, révèle un deuxième facteur propre à aggraver la diminution du nombre d'assemblées dominicales. Il s'agit de l'effondrement de la pratique religieuse dans l'ensemble des campagnes auvergnates mais qui a été plus durement ressenti dans ces anciens foyers catholiques où les taux de pratique étaient très élevés. Alors que selon une enquête de type « Boulard »³, dans neuf paroisses sur onze desservies par le curé d'Orcival, les taux de pratique dominicale dépassaient 75 % de la population féminine en 1963, aujourd'hui, quatre paroisses ont moins de 5 % de leur population messalisante, sept moins de 10 % et toutes moins de 15 %. L'effectif des fidèles et la ferveur des cérémonies s'amenuisent rapidement dans les paroisses peu peuplées. Rassembler les pratiquants dans un nombre de pôles restreint permet de retrouver de véritables assemblées priantes.

En 2001, dans l'Ambertois, la messe est assurée chaque semaine à Ambert (7312 habitants), Arlanc (2017 habitants), Courpière (4610 habitants), Cunlhat

³ Un décompte des fidèles présents à la messe, associé à une enquête sociologique, a été menée dans le diocèse de Clermont en 1963, dans l'esprit des études de sociologie religieuse entreprises par le chanoine Boulard depuis les années trente, suite à l'article précurseur de Gabriel Le Bras.

Tableau 1 : Distribution des messes dominicales par paroisse en fonction de la densité Ambertois - 17 septembre-21 octobre 2001

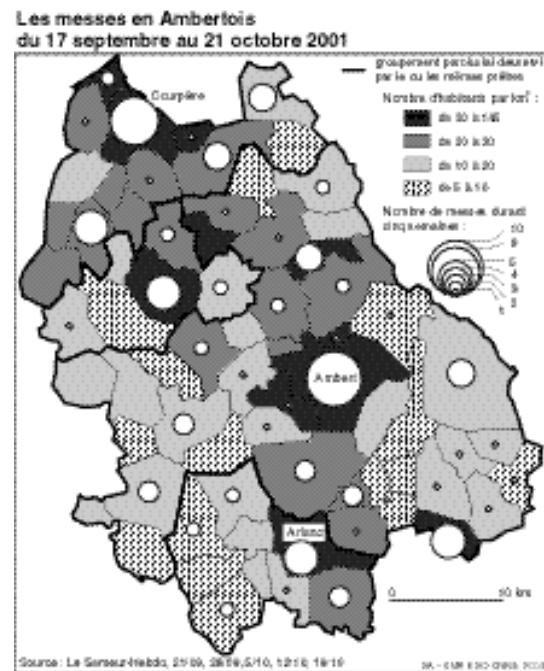
	NOMBRE D'HABITANTS PAR KILOMÈTRE CARRÉ			
	Inférieur à 10	Compris entre 10 et 20	Compris entre 20 et 30	Supérieur à 30
Nombre de paroisses	15	25	19	11
Nombre de paroisses sans messes	11	10	5	1
Part des paroisses sans messes	73,3 %	40 %	26,3 %	9,1 %

Source : Le Semeur Hebdo, Insee

(1350 habitants), chefs-lieux de canton densément peuplés, favorablement desservis par l'axe routier méridien principal, et lieux de résidence d'un prêtre (figure 2). Par ailleurs, deux de ces communes ont été définies comme bourgs-centres⁴, concentrant de plus en plus les activités de services de proximité (notamment de santé) aux dépens des villages qui les entourent, tandis qu'Ambert et Courpière atteignent le degré de petite ville (Ceramac, 2001). La sous-préfecture d'Ambert est d'ailleurs considérée comme la seule petite ville du Puy-de-Dôme capable d'organiser l'espace rural environnant grâce à ses fonctions urbaines. Hormis ces quatre pôles, seuls trois autres chefs-lieux de canton peuvent rivaliser au plan religieux soit par leur forte communauté comme Olliergues (901 habitants), soit par leur situation de relais paroissial excentré comme St-Dier-d'Auvergne (551 habitants) et Viverols (390 habitants). Ce ne sera plus le cas l'année suivante, après la transformation du maillage paroissial et la réorganisation de la desserte pastorale.



Les problèmes propres à l'Église, diminution de la pratique religieuse et effondrement de l'encadrement pastoral, se sont ajoutés aux difficultés démographiques des paroisses (depuis 1962, près de huit communes sur dix sont en déclin dans l'Ambertois; Fayet-Ronaye, St-Alyre d'Arlanc ou Valcivières ont perdu plus de 60 % de leur population). Aussi, la desserte pastorale ne peut échapper aux principes qui ont conduit à la réorganisation des commerces et des services dans les campagnes fragiles. L'effort demandé au citoyen pour se rendre au bourg-centre ou à la petite ville, chez son médecin ou à son guichet de poste, s'est progressivement étendu à la communauté des fidèles.



⁴ Un bourg-centre se définit par son équipement tertiaire suffisamment étoffé pour satisfaire aux besoins de 1er et 2e niveaux mais aussi par l'attraction qu'il exerce sur les communes du « pays » dont il constitue la tête. Il constitue, avec les petites villes, la structure de base de l'organisation des campagnes fragiles.

**Tableau 2 : Origine des baptisés de l'arrondissement d'Ambert
Diocèse de Clermont 1995-1997**

CANTONDE :	DENSITÉ : KILOMÉTRIQUE	BAPTISÉS ORIGINAIRES :		
		DU CANTON	DU PUY-DE-DÔME (HORS CANTON)	DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
Ambert	47	86 (77%)	15 (13%)	11 (10%)
Arlanc	25	100 (64%)	29 (19%)	27 (17%)
Cunlhat	22	44 (42%)	40 (38%)	21 (20%)
Olliergues	28	32 (47%)	17 (25%)	19 (28%)
St-Amant-Roche-Savine	16	16 (37%)	14 (33%)	13 (30%)
St-Anthème	11	22 (33%)	9 (14%)	35 (53%)
St-Germain-l'Herm	11	32 (43%)	24 (32%)	19 (25%)
Viverols	14	34 (36%)	7 (7%)	53 (56%)
Total	24	366 (51%)	155 (22%)	198 (27%)

Source : Registres paroissiaux

**Tableau 3 : Les baptêmes de « grands-mères » favorisent l'autonomie
financière des paroisses par le biais du Casuel-Ambertois**

CANTONDE :	CASUEL ENEUROS	CASUEL / HABITANT ENEUROS	PART DU CASUEL DANS LES RECETTES	BAPTISÉS EXTÉRIEURS AUCANTON	BAPTÊMES POUR 100 HABITANTS
Ambert	14068	1,22	20,7 %	23 %	0,97
Arlanc	6274	1,56	28,7 %	36 %	3,88
Cunlhat	3598	1,48	26,5 %	58 %	4,33
Olliergues	4780	1,58	28,6 %	53 %	2,24
St-Amant-Roche-Savine	2219	1,61	24,9 %	63 %	3,12
St-Anthème	2811	1,83	23,2 %	67 %	4,30
St-Germain-l'Herm	3726	1,61	22,3 %	57 %	3,25
Viverols	3084	1,72	16,8 %	64 %	5,24
Total	40560	1,45	23 %	47 %	2,6

Source : Evêché de Clermont (1997-2000), Registres paroissiaux (1995-1997)

b- L'ouverture volontaire à la mobilité lors des sacrements: l'exemple des baptêmes

Dans leurs pratiques exceptionnelles, les catholiques, loin de subir l'accroissement de la mobilité, recherchent des contacts lointains. Les grands « sacrements de la vie » sont, notamment pour les citadins, l'occasion de retisser les liens avec la terre de leurs origines.

Dans l'arrondissement d'Ambert, seule la moitié des baptisés sont originaires du canton où la cérémonie a eu lieu (tableau 2). L'autre moitié provient de façon équivalente du reste du Puy-de-Dôme voire de beaucoup plus loin. En règle générale, lorsque les densités s'élèvent au-dessus de 25 habitants par kilomètre carré (Ambert, Arlanc, Olliergues), les baptisés locaux représentent environ la majorité des actes effectués. Les bourgs les plus peuplés conservent donc un minimum de vie religieuse locale. Au contraire, les milieux ruraux les plus isolés sont les plus touchés par les retours d'enfants au pays lors des sacrements. Les densités kilométriques des cantons de Saint-Anthème et Viverols dans les monts du Forez, ou de St-Germain-l'Herm dans le Livradois, sont inférieures à 15. Dans ce cas, plus de la moitié des baptisés sont originaires de la France voire de l'étranger. La vie religieuse des

paroisses rurales fragiles se trouve réactivée par des impulsions venues de l'extérieur car les forces vives ont quitté ces régions.

Le retour de nombreuses familles dans leurs paroisses d'origine à l'occasion des baptêmes « de grands-mères »⁵ pérennise la structure paroissiale (tableau 3). Il permet d'augmenter de façon significative le nombre d'enfants baptisés (4,3 baptêmes pour 100 habitants dans le canton de St-Anthème, 5,24 dans celui de Viverols contre seulement 0,97 dans la circonscription d'Ambert) et donc les rentrées financières qui lui sont liées. Le casuel, c'est-à-dire les sommes volontairement versées lors des baptêmes, mariages ou funérailles, abonde le budget paroissial et assure une plus large autonomie financière de la structure. Dans le canton d'Ambert, où seuls 22 % des enfants baptisés sont d'origine extérieure au canton, le casuel

par habitant stagne à 1,22 euros par habitant, soit le niveau plancher rencontré dans l'Ambertois. Le montant du casuel par habitant s'élève au contraire à 1,83 et 1,72 euros par habitant dans les cantons de St-Anthème et Viverols où 67 % et 64 % des baptisés ont une résidence extérieure au canton.

Trois types de paroisses peuvent être distingués dans l'arrondissement d'Ambert. Dans la vallée de la Dore, (cantons d'Ambert et Arlanc), principal axe de communication de la zone d'étude entre les deux massifs montagneux du Livradois et du Forez, les retours en paroisse sont rares. Ces régions, pourtant économiquement les plus actives et qui présentent encore une certaine natalité, exercent peu d'attraction religieuse sur l'extérieur. Dans les zones montagneuses, au contraire, peu densément peuplées, les baptêmes de « grands-mères » sont monnaie courante. Au nord (cantons de Cunlhat, Olliergues, St-Amant-Roche-Savine), peu pratiquant, l'impact de ces baptêmes d'origine exogène renforce la structure paroissiale.

⁵ Les baptêmes de « grands-mères » désignent des cérémonies ayant lieu dans la paroisse d'origine d'un des parents, souvent la mère, où résident encore les grands-parents. La célébration est alors l'occasion de retrouvailles familiales au « pays » des origines.

siale par le biais d'un apport conséquent aux recettes (plus du quart). Ces célébrations prennent le relais d'une activité religieuse locale déficiente depuis longtemps: déjà, dans les années soixante, près de la moitié des paroisses comptaient moins de 20 % des femmes à la messe. Au sud (cantons de St-Anthème, St-Germain-l'Herm, Vive-rols), l'impact est plus faible compte tenu d'une vie religieuse locale plus vigoureuse (déjà, dans les années soixante, neuf paroisses sur dix rassemblaient plus de 20 % des femmes à la messe).

Au final, les baptêmes de « grands-mères » renforcent de l'extérieur le maillage paroissial en supportant la vie religieuse des communautés les plus affaiblies. Cela n'est pas sans poser problème car, dans les milieux ruraux fragiles, les anciennes paroisses n'ont bien souvent plus de réalité dans la vie religieuse des populations autochtones (pas ou peu de messes, de sacrements d'origine locale). Elles conservent cependant une dimension identitaire importante notamment pour les personnes ayant quitté le pays depuis longtemps, de retour à l'occasion d'une cérémonie sacramentelle, et peu au fait des contraintes pastorales actuelles. L'image toujours vigoureuse de la communauté catholique, unanimement groupée autour de son prêtre et de son église, financièrement autonome, masque les déplacements répétés qui pèsent sur les pratiques des croyants. La desserte pastorale se réorganise, à la suite de bien d'autres services, autour de pôles de centralité. Qui prend conscience qu'aujourd'hui des personnes âgées, à l'écart de toute mobilité, se trouvent comme emprisonnées dans leur paroisse de résidence, sans activité religieuse régulière?

II- LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES PERSONNES À FAIBLE MOBILITÉ

a- Les contraintes liées à l'âge

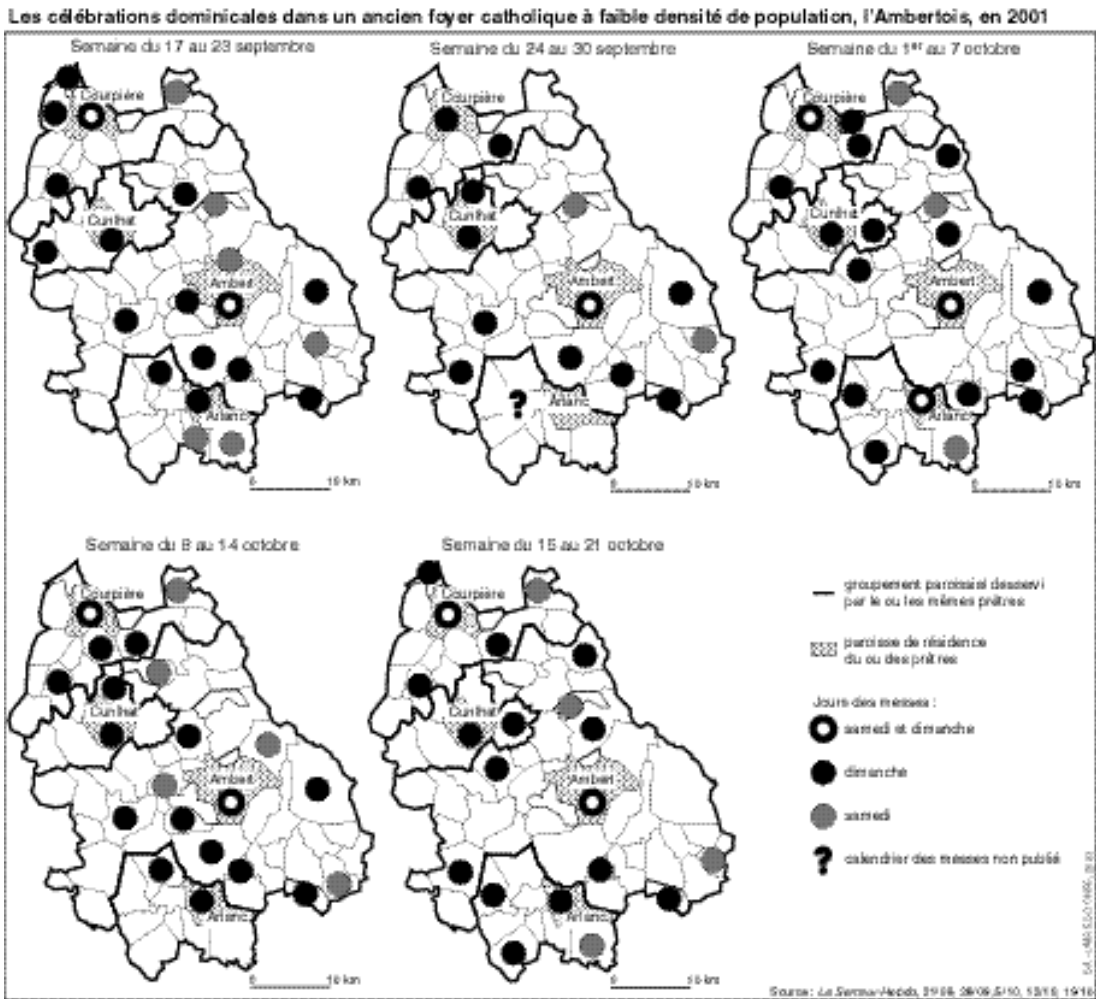
Lors des deux pèlerinages diocésains vers Lourdes organisés en 2001, 80% des personnes interrogées avaient plus de 60 ans, un quart plus de 75 ans. La pyramide des âges présente un profil considérablement vieilli, en parasol, avec une base si effilée qu'elle est réduite à presque rien.

Ces résultats pourraient être corroborés avec d'autres enquêtes, menées par nos soins, lors des messes dominicales en 2000 et 2001. Le taux de pratiquants âgés de plus de 60 ans s'élève à 92 % à Randan (35 personnes), 74 % à Orcival (103 personnes), 69 % à Maringues (36 per-

sonnes), 65 % à Lezoux (126 personnes), 61 % à St-Flour (23 personnes), 42% à Riom-ès-Montagne (43 personnes). De fait, la mobilité entre les paroisses reste faible. Lors de l'enquête menée à Lezoux, par exemple, les cinq paroisses sans cérémonie ce jour là, soit près de 25 % de la population du groupement paroissial, n'avaient délégué que 18 fidèles soit moins de 10 % de l'assistance. Les paroissiens ne se sont pas encore organisés pour aider les fidèles les moins mobiles à se déplacer. Les personnes, sans voiture, qui ont pu se faire accompagner représentent, dans les différentes enquêtes réalisées, toujours moins de 5 % des assemblées dominicales. Les contraintes liées à l'âge ont-elles été suffisamment envisagées dans l'organisation pastorale des groupements paroissiaux?

Jusqu'alors pour satisfaire au maximum la desserte de proximité, le choix était fait de disperser les messes chaque semaine dans différentes paroisses (figure 4). Ainsi, dans l'Ambertois, la moitié des paroisses seulement conservent un office durant les deux premières semaines de l'étude (10 sur 19). Chaque dimanche, on retrouverait approximativement les mêmes taux de rotation. Toutefois, cette solution a aussi des effets pervers. Ces changements continuels des lieux de messes posent un grave problème de communication avec les fidèles, notamment les moins intégrés à la vie de l'église. Quand la messe aura-t-elle lieu dans ma paroisse ou dans la commune voisine s'interroge ce pratiquant irrégulier? S'il pense que le serveur minitel (« 3615 gabriel ») puisse lui apporter quelques éléments de réponse, sa déception risque d'être grande le jour de l'office. En effet, le décalage entre le planning communiqué par téléphonique un mois auparavant et les messes effectivement réalisées s'avère très important. L'emploi du temps du prêtre surchargé de multiples occupations peut en effet varier de façon très importante en quelques semaines. Les données communiquées par le biais d'internet restent encore très succinctes voire inexistantes.

La mobilité des personnes âgées représente un équation difficile à résoudre pour l'Église. D'une part, la rotation des messes favorise la confusion dans l'organisation de la pastorale. D'autre part, la concentration des offices dans les bourgs-centres et les petites villes favorise l'absentéisme dominical des personnes qui ne sont pas équipées d'un véhicule. Ces contraintes liées à l'âge sont donc largement corrélées avec la question des moyens de transport. Si le clergé rapproche au maximum les lieux de culte des fidèles, c'est bien parce qu'un certain nombre d'entre eux n'ont pas les moyens ou la force de se déplacer jusqu'au culte.



b- Les contraintes liées aux moyens de transport

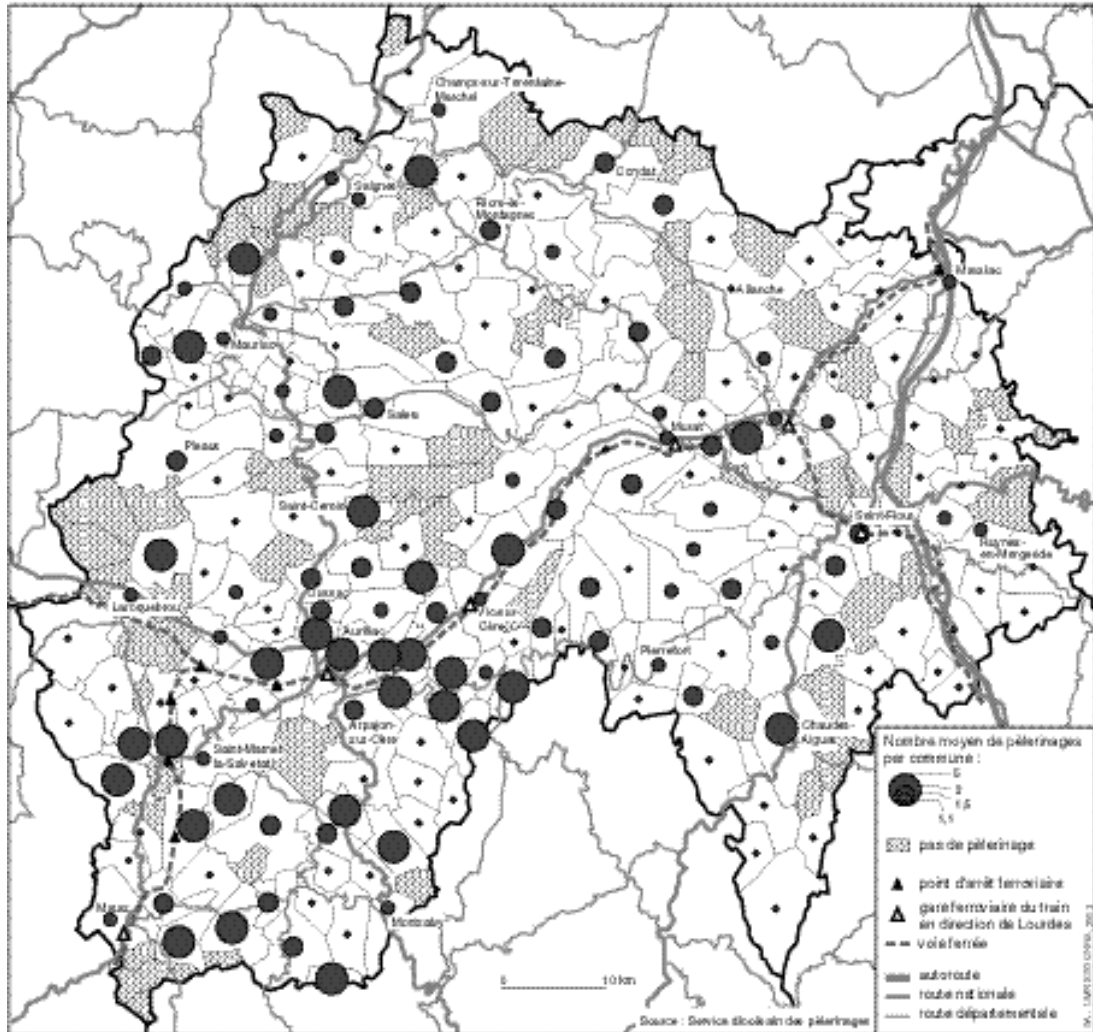
Le diocèse de Saint-Flour est situé en moyenne montagne, avec pour centre un stratovolcan dont les coulées de lave successives ont façonné un relief très cloisonné. Les vallées centrales, encaissées, de la Cère et de l'Allagnon supportent l'axe de communication vital de ce département (route nationale et voie ferrée). L'étude du fichier des pèlerins, partis par le biais des pèlerinages du diocèse de Saint-Flour, entre 1991 et 2000, peut nous éclairer sur les contraintes liées aux moyens de transport dans les pratiques religieuses. En jetant un simple coup d'œil aux extrémités nord-ouest et sud-est du diocèse, éloignées de l'axe majeur, il est clair que la fréquence des voyages avec le diocèse reste très occasionnelle, environ une fois par décennie (figure 5). Au contraire, à mesure que l'on s'approche du couloir de circulation central, les pèlerins partent de plus en plus souvent, le maximum étant atteint dans

l'agglomération d'Aurillac, la mieux desservie par les différents moyens de transport.

Plus particulièrement, un cinquième des communes où s'arrête le train envoient leurs pèlerins deux fois ou plus en voyage avec le diocèse soit deux fois plus que la moyenne départementale (tableau 4). L'organisation autour du chemin de fer révèle l'importance du pèlerinage diocésain vers Lourdes qui représente 71 % des pèlerins diocésains (1259 personnes) et particulièrement du train spécial affrété à cette occasion ⁶. Incontestablement, la desserte des paroisses par la voie ferrée constitue, pour les croyants, un motif privilégié de départ en pèlerinage répété. Ce phénomène est universel. Ainsi, dans une toute autre culture, Guy Lubeigt a montré que les 9/10e des

⁶ L'émergence et le développement du phénomène lourdaï est indissociable de la révolution des transports durant la seconde révolution industrielle. C'est le train qui ouvrit des perspectives et des horizons nouveaux. Dimensions et échelles changèrent. (Chadefaud M., 1981, p.22).

Pèlerinages diocésains effectués par un pèlerin par commune dans le diocèse de Saint-Flour entre 1991 et 2000



pèlerins du monastère bouddhique de Samataung, « la colline de l'alphabet » en Birmanie, résident sur l'axe Pynmana-Rangoun, principal couloir de circulation ferroviaire et routier du pays, dans la vallée du Sittang (Lubeigt G., 1987, p. 54).

Dans notre cas, la proximité de l'axe de transport est essentielle car le pèlerinage représente pour les fidèles un effort de déracinement. En effet, d'une enquête menée en 2001 auprès de 355 pèlerins diocésains du Cantal en route vers Lourdes, il ressort que les participants au voyage sont extrêmement ancrés à leur paroisse de résidence. Les neuf dixièmes habitent dans leur commune depuis plus de dix ans (un quart en sont d'ailleurs originaires). Plus encore, un pèlerin sur deux est ou a été agriculteur, salarié agricole ou mère au foyer. Leur vie familiale et professionnelle s'est donc construite autour de leur foyer ou de leur

exploitation, selon un schéma classique des campagnes agricoles. Peu d'autres opportunités se sont présentées à eux compte tenu de leur faible niveau d'études (plus de huit personnes sur dix ont un niveau d'études égal ou inférieur au brevet des collèges). Conformément à leur situation sociale, leurs pratiques religieuses se placent dans une tradition familiale. Aujourd'hui plus d'un pèlerin sur deux reproduit les pratiques religieuses de ses parents qui parlaient déjà pour Lourdes avec le diocèse. Ainsi, le rôle du chemin de fer est, pour une large part, un héritage familial venu des temps où les autres modes de transport étaient rares et chers.

Toutefois, aujourd'hui encore, l'enracinement est particulièrement fort dans les campagnes du Cantal car de nombreux ménages ne sont pas équipés d'une voiture. Dans le tiers des communes du département, un ménage

Tableau 4 : La fréquence des pèlerinages diocésains s'élève dans les paroisses situées autour de la voie ferrée – Diocèse de St-Flour – 1991-2000

NOMBRE DE PÈLERINAGES PAR PÈLERIN	TOTAL DES COMMUNES	COMMUNES D'ARRÊT DU CHEMIN DE FER ET COMMUNES LIMITOPHES
Pas de pèlerin	64 (24,6%)	11 (16,2%)
1 à 2	165 (63,5%)	43 (63,2%)
2 à 5	31 (11,9%)	14 (20,6%)
Total	260 (100%)	68 (100%)

Source : Service diocésain des pèlerinages

sur cinq au moins n'a pas de véhicule. Dans les dix communes les moins bien équipées (plus de 30 % des foyers sans automobile), auxquelles s'ajoute le quartier St-Géraud dans le centre ville d'Aurillac, l'impact du chemin de fer est net. Cinq très éloignées d'une gare d'arrêt du train vers Lourdes n'envoient aucun pèlerin contrairement aux six autres, situées directement sur la ligne ou à moins d'une dizaine de kilomètres. Lorsque la mobilité quotidienne est réduite, seules les personnes situées à proximité des haltes ferroviaires peuvent saisir l'opportunité de voyager qui se présente.

Les catholiques pratiquants dans les campagnes sont souvent très âgés. Ils ne peuvent se déplacer sans difficulté. Par une sorte d'effet d'aubaine, les croyants se rendent plus facilement dans les lieux de culte lorsqu'ils résident à proximité et possèdent une automobile. Au contraire, les personnes éloignées des églises ou des axes majeurs de transport sont privées de participation à la vie paroissiale ou diocésaine. À l'heure de la mobilité, la foi n'est donc pas le seul facteur discriminant dans le degré d'intégration à l'Église catholique. Dans les moyennes montagnes auvergnates, les conditions matérielles de transport favorisent, chez les personnes âgées, la désaffection des pratiques collectives. Le clergé devrait être soucieux de favoriser l'accès aux diverses manifestations pour les fidèles peu mobiles. Pourtant, à l'heure actuelle, rares sont les prêtres mettant un car à disposition des pèlerins pour rejoindre, par exemple, la gare de départ des pèlerinages diocésains. Dans les actuels groupements paroissiaux, aucune mesure n'avait été envisagée pour soutenir la pratique de ces personnes isolées. Or, dans les nouvelles paroisses, la loi synodale n° 13 entend « regrouper les célébrations dominicales, en deux ou trois lieux, qui peuvent être variables, pour avoir des assemblées eucharistiques plus nombreuses, vivantes et festives ». Quel impact cette décision aura-t-elle sur la desserte pastorale déjà clairsemée? Comment le clergé peut-il favoriser la mobilité au sein de ces nouveaux et très vastes découpages?

III- DÉVELOPPER LA MOBILITÉ AU SEIN DES NOUVEAUX TERRITOIRES PAROISSIAUX

a- De nouvelles paroisses construites comme un défi à la mobilité des croyants

Selon la définition tirée du droit canon, « la paroisse est la communauté précise de fidèles qui est constituée d'une manière stable dans l'Église particulière et dont la charge pastorale est confiée au curé, comme à son pasteur propre, sous l'autorité de l'évêque diocésain » (Can. 515 in Seriaux A., 1996). Or, le culte s'est resserré dans un nombre restreint de paroisses où la communauté des fidèles et le clergé sont encore solidement ancrés. Dès lors qu'un territoire a une communauté confinée dans ses derniers réduits et n'a plus de prêtre résidant, peut-on encore utiliser le terme de paroisse? Aujourd'hui, le véritable territoire paroissial ne s'étend-il pas à la portion d'espace offrant à la fois un culte régulier desservi par un prêtre résidant? C'est à partir de ces interrogations légitimes qu'est né le processus de recombinaison paroissiale.

Après cinq années de discussions dans le cadre d'un synode, le 1^{er} septembre 2002, 32 nouvelles paroisses sont nées dans le diocèse de Clermont. Elles rassemblent des éléments autrefois éparpillés dans plusieurs groupements paroissiaux⁷, voire plusieurs doyennés⁸. La carte présente la paroisse Saint-Nicolas sur Dore-Allier, au nord-est du diocèse de Clermont, formée de cinq anciens groupements paroissiaux répartis dans trois doyennés (carte ci-après). Encore n'a-t-on pas représenté les quatre ensembles pastoraux sur lesquels s'étend le nouveau territoire paroissial pour ne pas surcharger le croquis.

⁷ Un groupement paroissial rassemble l'ensemble des paroisses desservies par un même prêtre. Il n'a aucun fondement juridique et représente une simple commodité dans la desserte pastorale. Un même prêtre peut desservir plusieurs groupements dans plusieurs doyennés voire plusieurs diocèses.

⁸ Un doyenné est une circonscription religieuse au sein de laquelle les prêtres coordonnent leur action pastorale.

Découpage territorial des anciens groupements paroissiaux
Paroisse de Saint-Nicolas-sur-Dore-Allier en 2000



Il était nécessaire de clarifier cette pyramide de structures, compte tenu de l'incohérence et de l'instabilité des divers découpages. Un seul exemple suffira à nous en convaincre. A la mort de son desservant, la commune de Paslières, à l'extrémité sud-est de la nouvelle paroisse, avait été confiée à la charge du groupement paroissial de Puy-Guillaume avant que le nouvel affectataire ne refuse sa desserte et la confie au groupement de Thiers, qui lui même s'en est déchargé à l'occasion de la création de St-Nicolas sur Dore-Allier. Pour remédier à ces aléas de personnes, les nouvelles paroisses se sont constituées autour du potentiel estimé de mobilité des populations au sein du territoire étudié.

Deux éléments primordiaux ont été pris en compte dans les découpages proposés par les ensembles pastoraux : la desserte routière et les échanges culturels, économiques et sociaux. Ainsi, le rattachement du groupement paroissial de Puy-Guillaume à l'ancien groupement de Maringues s'explique par l'existence de l'axe de communication reliant Maringues à Puy-Guillaume tandis que le groupement de Thiers, qui le desservait jusque là, pré-

fère se tourner vers la montagne thiernoise à l'est, avec laquelle il partage une même tradition coutelière et une desserte routière favorable.

Compte tenu de l'attention portée au potentiel matériel et culturel de mobilité des fidèles, la desserte pastorale a été corrigée à la baisse dans les nouvelles paroisses afin de permettre l'émergence de quelques pôles et quelques relais centralisant le culte (tableau 6). Du 16 septembre au 20 octobre 2002, dans l'Ambertois, le culte a déserté 86,7 % des paroisses faiblement peuplées contre 73,3 % un an auparavant. Très anciennement délaissées, leur sort ne laissait guère de doute. En revanche, la situation s'est fortement aggravée dans les paroisses aux densités intermédiaires, pour lesquelles la rotation des messes se révélait essentielle. Le nombre de paroisses sans messes a doublé lorsque la densité est comprise entre 10 et 30 habitants par kilomètre carré (29 paroisses concernées contre 15 l'année précédente).

Incontestablement, l'absence de culte régulier produit un effet néfaste sur la fréquentation des églises. Dans les dix paroisses desservies par le curé d'Orcival, les paroisses de Perpezat ou St-Pierre-Roche où la pratique était très forte dans les années 1960, sans messe le jour de l'enquête, ont des taux d'assistance inférieurs à 5 % tandis qu'Orcival, Nébouzat ou Vernines, lieux de culte, conservent des taux de pratique respectifs de 8,6 %, 10,1 % et 14,1 %. Pour donner un autre exemple, dans les dix paroisses desservies par le curé de Lezoux, dans la Limagne des Varennes, Seychalles, Orléat et Saint-Jean-d'Heurs étaient les trois paroisses les moins pratiquantes en 1963 avec moins de 25 % des femmes à la messe. Aujourd'hui, avec un office dominical, elles font partie du peloton de tête avec plus de 2 % des habitants à l'office, chiffre il est vrai très bas. Compte tenu de la faiblesse de la desserte paroissiale et des risques attenants à la mobilité forcée, quelles initiatives peuvent permettre aux fidèles de s'approprier ce nouveau découpage et ainsi constituer de véritables territoires?

Tableau 6 : Distribution des messes dominicales par paroisse en fonction de la densité Ambertois 16 septembre-20 octobre 2002

	INFÉRIEURE À 10	DENSITÉKILOMÉTRIQUE		
		COMPRISE ENTRE 10 ET 20	COMPRISE ENTRE 20 ET 30	SUPÉRIEURE À 30
Nombre de paroisses	15	25	19	11
Nombre de paroisses sans messes	13	19	10	1
Part des paroisses sans messes	86,7 %	76 %	52,6 %	9,1 %

Source : Le Semeur Hebdo, Insee

b- L'appropriation des nouveaux territoires paroissiaux par les pèlerins

Au cœur de la nouvelle paroisse Saint-Nicolas sur Dore-Allier, le pèlerinage de Luzillat (Notre-Dame des Moissons) doit devenir un lieu de rassemblement pour l'ensemble des fidèles, afin que les pratiques des catholiques donnent corps, au moins une fois l'an, à cet ensemble disparate. Selon le souhait du prêtre résidant à Maringues, pour préparer l'union des divers clochers, le 7 juillet 2002, lors du pèlerinage, un représentant de chaque communauté villageoise est venu symboliquement planter un panneau sur le territoire de la nouvelle paroisse, matérialisé par une corde (cf. photo). Ce qui à une autre échelle n'est pas sans rappeler la fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, acte fondateur de la nation française, lorsqu'ont été bénis les drapeaux des gardes nationales des 83 départements représentés par leurs députations.

Pourtant les habitudes changent lentement, selon une enquête personnelle menée auprès de cinquante fidèles, soit environ 10% du public. À la veille de la fusion, les deux paroisses contiguës de Maringues et Luzillat, desservies depuis dix ans par le même prêtre, fournissent la moitié des pèlerins. Les liens historiques et géographiques sont étroits. À l'opposé, moins de 20 % des pèlerins sont issus des groupements paroissiaux desservis, un an auparavant, par le curé voisin (Puy-Guillaume). Ces fidèles ne se sentent pas encore intégrés au nouveau territoire paroissial. Pour favoriser la mobilité des catholiques, il ne suffit pas seulement d'alléger les contraintes matérielles, il faut surtout que les fidèles partagent un même et puissant attachement au territoire qui porte leurs pratiques.

À la fin de cette étude, l'idée très répandue d'une mobilité bienheureuse des catholiques est battue en brèche. Certes, la transgression des frontières paroissiales devient une norme valorisée par l'Institution religieuse. À l'image de bien d'autres services à la population, et fautes de prêtres et de fidèles, l'Église concentre son activité dans des pôles privilégiés. Toutefois, cet élan de la hiérarchie ne doit pas cacher que tous les catholiques ne sont pas prêts à se déplacer en toutes occasions. La volonté d'aller à la rencontre du reste de la communauté desservie par le curé est peut-être présente mais la pratique religieuse subit des conditionnements qui ne relèvent pas forcément du degré de la foi. Selon les circonstances, l'âge et la proximité freinent ou encouragent ces déplacements. De plus, la dimension identitaire de la paroisse, l'attachement à la terre et à



l'église de ses aïeux, restent toujours vivaces parmi la population.

Les baptêmes « de grands-mères » célébrés pour des pratiquants qui, bien souvent, ne sont présents à l'église qu'aux quatre grandes saisons de la vie (baptême, communion, mariage, funérailles), représentent une des formes de la religiosité pèlerine. Il s'agit en effet d'une mobilité souhaitée associée à des croyances choisies par l'individu dans le corpus proposé par l'Institution. Or, ce sont les petites structures paroissiales qui en profitent le plus. Les familles de retour au « pays » renforcent la communauté locale et le casuel assure l'indépendance financière. Dans ce cas, loin d'être un déracinement, la religiosité pèlerine aboutit à un repli des pratiques dans les limites rassurantes de la paroisse.

L'étude de la réalité matérielle de l'activité pastorale dans l'espace géographique, relativise bien des discours sur les évolutions récentes de la religion, car la mobilité forme un couple indissociable avec la quête de ses racines. Au temps des tribus (Maffesoli, 1988), être « entre soi » se révèle capital. La communauté familiale et amicale, groupée autour du clocher, gagne en importance. Pour une large frange des croyants aux marges de l'Église, la recomposition du croire privilégie les valeurs sûres, connues depuis l'enfance : les sacrements, la famille, la paroisse. Il n'est donc pas étonnant que, dans les diverses enquêtes que nous ayons menées, les pratiquants irréguliers soient plus fortement opposés à la transformation du maillage paroissial que les fidèles régulièrement présents à l'office.

Pour conclure, il convient de s'interroger sur la faculté de transmission de cet exposé, au moyen d'un poster, lors du Festival International de la Géographie. Centré autour de notions de base de la géographie (mobilité, proximité, territoire), de pratiques religieuses diverses et largement

répandues (messes, baptêmes, pèlerinages), illustré de divers graphiques, cartes ou photographies, ce poster souhaitait se placer à la portée du grand public. Toutefois, la densité du propos a peut-être pu nuire à la capacité d'attention du lecteur. Il est toujours difficile de concilier l'étendue du fond et la légèreté de la forme. Au final, la participation au FIG m'aura permis de prendre conscience de

l'intérêt d'une mise en pages dynamique (notamment organisée en cercle, avec de courts paragraphes indépendants les uns des autres pour offrir un choix aux visiteurs, véritables acteurs dans la construction de leur parcours de lecture).

BIBLIOGRAPHIE

Il ne s'agit pas ici de donner la bibliographie exhaustive des ouvrages et articles utilisés dans la définition et l'argumentation des problématiques développées dans le poster mais seulement de proposer trois titres sur divers aspects du sujet traité à l'attention des lecteurs pour leur permettre de développer leur réflexion.

SUR LES ÉVOLUTIONS DE LA RELIGIOSITÉ CATHOLIQUE :

- HERVIEU-LEGER D., 2000, Du pratiquant au pèlerin, L'institution catholique au défi de la religiosité pèlerine, *Éléments d'une réflexion sociologique*, in *Études*, n° 1, janvier, t.392, Paris, p. 55-64
- MAFFESOLI M., 1988, *Le temps des tribus, Le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*, Paris, Méridiens Klincksieck, Le Livre de Poche, 284 pages
- SERIAUXA., 1996, *Droit canonique*, Paris, PUF, 902 pages

Sur les pèlerinages :

- CHABAU J. B., 1888, *Pèlerinages et sanctuaires de la Sainte Vierge dans le diocèse de Saint Flour, Aurillac, Paris, Librairie Saint Paul*, 639 pages
- CHADEFAUD M., 1981, *Lourdes : un pèlerinage, une ville*, Aix-en-Provence, EDISUD, 126 pages
- LUBEIGT G., 1987, Pèlerins et donateurs dans un monastère bouddhique de Birmanie, in *Les cahiers d'outre-mer*, n° 157, janvier-mars, p. 47-72

SUR LES ENQUÊTES DE PRATIQUE RELIGIEUSE :

- BOULARD F., 1954, *Premiers itinéraires en sociologie religieuse*, Paris, Les éditions ouvrières économie et humanisme, 156 pages
- CHOLVY G., 1968, *Géographie religieuse de l'Hérault contemporain*, Paris, PUF, 515 pages

- MULLER C.(sld.), 1992, *Les catholiques en Basse-Normandie*, Coutances, Bellée, 79 pages

Sur les facteurs de transformation des maillages paroissiaux :

- ELINEAU D., 2000, *Église, sociétés et territoires: paroisses et paroissiens dans les Pays-de-la-Loire*, Université du Maine, Mémoire de soutenance de thèse de doctorat, 428 pages
- MERCATOR P., 1997, *La fin des paroisses? Recomposition des communautés, aménagements des espaces*, Paris, Desclée de Brouwer, 192 pages
- POTELJ., 1967, *Le clergé français*, Paris, Editions du centurion, 268 pages

SUR L'ÉTAT DES LIEUX DES CAMPAGNES AUVERGNATES :

- CERAMAC, 1990, *L'Auvergne rurale, Des terroirs au grand marché*, Clermont-Ferrand, Ceramac, 209 pages
- CERAMAC, 1993, *Les pays d'Auvergne*, Clermont-Ferrand, Ceramac, 320 pages
- CERAMAC, 2001, *Commerces et services dans les campagnes fragiles, Régions intérieures françaises et ibériques*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 290 pages

Sur les territoires de l'Église catholique dans le Puy-de-Dôme :

- DIOCESE DE CLERMONT, 1998, *Document de synthèse, Diocèse de Clermont en synode 1997-2000*, Clermont-Ferrand, Diocèse de Clermont, 67 pages
- VENON F., 1999, *Les territoires de l'Église catholique dans les campagnes du Puy-de-Dôme*, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal, Mémoire de Maîtrise, 141 pages
- VENON F., 2000, *Les réformes des maillages territoriaux de l'Église : entre crise structurelle et évolution comportementale*, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal, mémoire de DEA, 162 pages

INTRODUCTION

Évoquer la Roumanie redonne vie à des images qui, depuis plus d'une décennie déjà, marquent une hypothétique mémoire européenne. Ces images se surimposent aux souvenirs d'un clivage Est/Ouest aujourd'hui dépassé. La Révolution agit tel un trait d'union entre une fermeture volontaire et un isolement subi, fruit d'une „expérience ratée de sortie du communisme”¹. De cette exclusion de la scène internationale s'ensuit la majorité des contrastes sensibilisant aujourd'hui le regard de l'autre Europe sur ce pays. La Roumanie paraît alors „être sans être” européenne : son économie balbutiante et une surmédiatisation handicapante modèlent une figure jugée archaïque. Il en résulte une certaine méconnaissance de l'état de la Roumanie d'une part, un réel questionnement quant aux évolutions récentes de ce pays d'autre part.

Ce même questionnement relève d'une recherche doctorale quant aux incidences de la frontière hongroise dans le sud-ouest de la Roumanie. À ce titre, les Églises de Roumanie, notamment catholique et réformée, sollicitent une double attention. Avant tout auto administrées et réparties sur l'ensemble du territoire roumain, jouissant de la reconnaissance des populations, elles peuvent s'imposer aux côtés de l'État. Elles disposent d'atouts lorsque „l'homme de la rue devient de plus en plus indifférent à la chose publique”². Mettre à jour le rôle des Églises dans le développement d'actions civiles locales en Roumanie suppose dès lors de nous pencher sur leurs discours et prises de positions publiques.

La société roumaine est fortement fractionnée sur le plan confessionnel. C'est pourquoi le maintien des héritages et traditions de chaque Église pose question. Des rythmes divergent d'une Église institutionnelle à l'autre et, au sein de chacune, entre paroisses, entre associations, entre croyants. Comment celles-ci s'adaptent-elles aux nouvelles conditions sociopolitiques? Comment participent-elles à la genèse de nouvelles dynamiques locales?

À l'échelle des paroisses, des mouvements se récla-

mant d'une Église institutionnelle parviennent à insuffler une dynamique singulière. Par eux, les Églises catholique et réformée confèrent au particulier (quartiers de villes et villages) une identité, un esprit, distincts. Elles sont, dans le cadre de cette recherche, abordées pour leur rôle dans le maintien d'une dynamique de groupe hongroise en Banat et Transylvanie. Toutefois, elles permettent une compréhension des processus d'inclusion et d'exclusion ayant cours dans une Roumanie qui se renouvelle.

Les effectifs de fidèles ont chuté brutalement. Suite à la Révolution de 1989, les nationaux allemands sont partis massivement. Ils constituaient alors la majeure partie des catholiques et étaient massivement représentés dans les Églises réformées. Ceci, entre autres, a poussé ces Églises à se réorganiser tout en conservant, voire accentuant leur visibilité. De l'institution aux mouvements, les moyens qu'elles mettent en œuvre posent question. Ces Églises parviennent à différencier des territoires sans les dissocier, à induire des liens sociaux malgré les ruptures spatiales.

Dans les espaces frontaliers, contexte particulier s'il en est, ces Églises sont appelées à un rôle de médiation. Passerelles posées sur les frontières, passerelles entre communautés villageoises ou de quartiers, nous pouvons les aborder à travers différents prismes spatiaux.

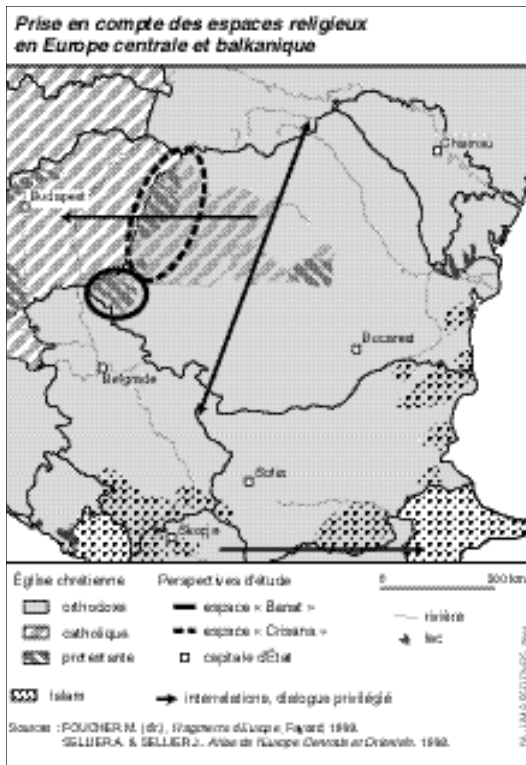
Le développement proposé rend compte des résultats de la recherche doctorale en cours et des hypothèses qui s'ensuivent. La présentation de l'association Caritas de Ciacova s'appuie sur les résultats d'enquêtes et la production d'un poster de Yannick Lucas (Université d'Angers, DEA « Régulations sociales », 2001).

UN REGARD PORTÉ EN DIRECTION DE L'OCCIDENT EUROPÉEN

Peu d'individus sont actuellement en mesure d'animer la société roumaine. Si quelques-uns jouissent d'une reconnaissance certaine, ils ne disposent en général que très difficilement d'un capital ou d'un soutien financier. Or, par essence, les Églises catholique et réformée jouissent des avantages théoriques de leur positionnement dans l'Ouest européen. Dans une Roumanie en renouveau,

¹ Durandin, 2000.

² Lhomel, 2000.



cette condition ajoutée aux difficultés économiques motive une projection vers l'Ouest des Catholiques et des Réformés (Calvinistes et Luthériens). Les frontières, autrefois closes, font aujourd'hui figure de ponts reliant entre eux les membres de mêmes communautés de croyants. Pourtant, il est loin d'être vérifié qu'un lien se soit maintenu entre Églises de différents pays, suite à quarante années de guerre froide.

Durant la seconde moitié du ^{xx}e siècle, malgré les obstacles frontaliers, les autorités d'Églises catholique et réformée d'Europe occidentale ont maintenu des liens avec leurs homologues orientales. Cela souligne une absence de coupure spatiale et temporelle et, dans une certaine mesure, une prise de position morale de l'Église romaine. La traduction concrète de ce positionnement repose sur l'élection du cardinal archevêque de Cracovie Karol Wojtyła (Jean-Paul II) à la papauté. Malgré l'athéisme prôné des gouvernements est-européens, les Églises parvenaient bon gré mal gré à se maintenir dans certains États, notamment les plus centraux.

Le contexte s'avérait fortement plus contraignant en Roumanie. Là, le régime dictatorial parvint à développer à dessein une politique d'homogénéisation à laquelle personne ne devait échapper. Quelles que soient leurs origines (souches) nationales, langues d'expression et



confessions, tous les citoyens se devaient d'adhérer aux théories et objectifs dictés par l'administration civile.

Le cas échéant, quelques églises autorisées leur offraient la possibilité de prier en groupe, aux risques d'une exclusion probable. Les citoyens occupant des fonctions élevées étaient en effet fortement surveillés et contraints de ne pas afficher leur religiosité. Les femmes et les hommes affectés à des postes de travail peu stratégiques étaient laissés libres de se rendre ou non dans les lieux de culte. Cependant, par peur de représailles, hormis des retraités, quelques femmes et enfants, peu de personnes prenaient le risque de mettre en avant leur appartenance à une Église.

La chute des régimes communistes révéla, du moins en Europe occidentale, la profondeur de l'attachement des populations à leur religion. En Roumanie, la Révolution de 1989 fut marquée par un retour conséquent des Églises sur le devant de la scène. Depuis, des événements marquants de l'actualité étatique font transparaître le poids d'une autorité morale recouvrée par les Églises, par l'orthodoxie roumaine notamment. Nous pouvons à ce titre citer l'exemple fréquemment repris du déroulement de négociations cruciales entre mineurs grévistes et gouvernement au sein d'un monastère orthodoxe de la vallée de l'Olt.

Fréquemment décrite comme un retour du religieux, cette situation traduit en réalité un renouveau des Églises. Bien souvent on a vu dans la chute du communisme est-européen une fracture marquée entre deux époques. Or, les comportements actuels justifient une véritable continuité.

Rénover des liens par-delà les frontières

Les années de communisme ont fragilisé les liens développés entre les composantes d'une même Église par-delà les frontières. Pourtant dès janvier 1990 des opérations de charité nées d'associations religieuses se développaient en Roumanie, soit quelques semaines à peine après la Révolution. L'usage d'une même langue aidant, des coopérations ont été très tôt développées avec des associations allemandes, autrichiennes et hongroises. En toute logique, les Églises cherchent aujourd'hui à les renforcer.

Les collaborations internationales sont d'abord lisibles auprès de mouvements issus des Églises institutionnelles: de l'ONG internationale à divers jumelages paroissiaux. Ce sont en premier lieu des initiatives locales qui ont permis le développement d'échanges avec l'étranger. Dans une Roumanie déstabilisée par sa sortie du communisme, les seules autorités morales reconnues et reconnaissables étaient alors les hommes du culte en leurs églises³. Les changements actuels ne sont que le reflet de l'inscription de la société roumaine dans un système jusque-là connu mais non accessible. Cela explique les difficultés du moment et surtout motive la recherche de soutiens financiers et structurels au-delà des frontières.

Le Banat résume cet aspect des recompositions. Ancré à l'Ouest de la Roumanie, il s'ouvre à la fois sur le Sud-Est de la Hongrie et le Nord de la toute nouvelle Fédération de Serbie et Monténégro. Tant pour des raisons économiques que par un attachement symbolique, ses regards se tournent plutôt vers l'Europe germanique qu'en direction de l'Est bucarestois.

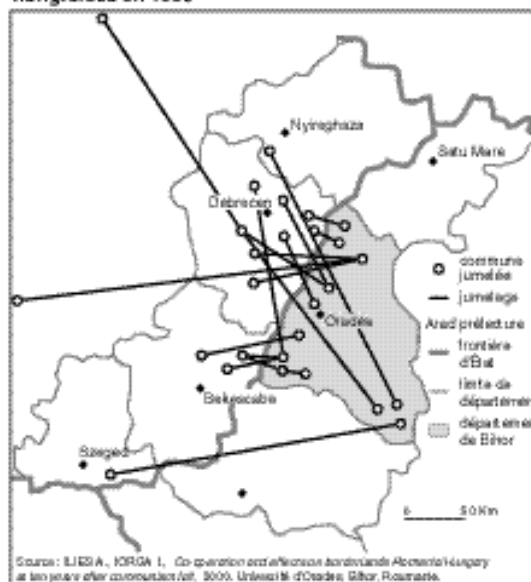
L'absence de rupture entre l'avant et l'après Révolution est révélée par l'observation des Églises institutionnelles. Durant la seconde moitié du xx^e siècle, les autorités ecclésiastiques ont subi contraintes et pressions. Les populations, elles, ont pu à leurs guises maintenir quelques liens à l'intérieur du territoire étatique. Or, la marque de rupture la plus singulière en Roumanie concerne avant tout la répartition de la population en groupes de souches nationales distinctes; répartition à laquelle les Églises participent plus ou moins directement.

Frontalière de la Hongrie et de l'Ukraine, au nord-ouest de la Roumanie, la Crisana constitue un excellent labora-

toire d'étude pour un observateur étranger. Province hongroise jusqu'à la signature du traité de Trianon, elle reste fortement marquée par la magyarité⁴ sur ses marges occidentales. Au-delà des stéréotypes et des dangers de toute généralisation, dont nous admettons les limites, nous pouvons aisément associer, en Roumanie, magyarité avérée et confession catholique ou réformée⁵.

Nous postulons que les distinctions linguistiques, en Crisana, correspondent aux découpages spatiaux confessionnels. Cette situation ne va pas sans créer quelques difficultés, sur lesquelles nous reviendrons par la suite. Elle permet néanmoins l'observation de l'influence, sinon de l'action, des Églises catholique et réformée en Roumanie, via un travail d'enquête effectué auprès d'un groupe social singulier.

Jumelages entre communes du Bihor et communes hongroises en 1999



Source : IJEG A, IRGA 1, Co-operation and relations between Abcemia Hungary and Romania after 1990/2001, Université d'Oradea, Sibiu, Roumanie.

⁴ Hypothèse d'identification de groupes sociaux singuliers, liés entre eux par une référence commune née d'une même souche nationale magyare. Cela rejoint des concepts développés, notamment sur la polonité et présente l'avantage de marquer nettement une distinction entre Hongrois (citoyen de Hongrie) et Magyar ("qui parle hongrois" dans la majeure partie des cas). Nous préférons par la suite l'usage de l'expression "groupes de souches nationales" à l'emploi de "groupes ethnolinguistiques" dans la mesure où les facteurs regroupant, en Roumanie, sont non seulement la langue et des références culturelles propres, mais aussi la religion et les lieux. Les Magyars de Roumanie se distinguent des Hongrois (citoyens de Hongrie), tout comme les Roumains seront différenciables de par leurs confessions et origines régionales. Moins qu'une question d'identité à proprement parler, il s'agit plutôt de référents car ces mêmes groupes se dissolvent dès que nous les confrontons aux besoins économiques (ils ne sont pas visibles dans l'emploi) ou à la participation à des actions diverses.

⁵ Bioteau, 2001 & 2002.

³ Bien qu'aux origines des mouvements, en Europe occidentale, les associations assurant la logistique agissaient hors du corset ecclésial, leur seule garantie confessionnelle étant l'attachement de leurs membres aux discours d'Églises.

Les jumelages intercommunaux liant quelques communes du Bihor à des homologues hongroises sont issus de l'action civique (cf. carte ci-dessus). Ce sont des échanges officialisés auprès des autorités administratives compétentes de chaque État; ils affectent les communes dans leur ensemble, quelles que soient les souches nationales et confessions des citoyens. Mais il est bien entendu que les Églises ont été amenées à jouer un rôle central dans la genèse de ces échanges. Institution la plus populaire de Roumanie en 1996, avant même l'armée (88 % des sondés contre, respectivement, 75 %) ⁶, l'Église – plutôt les Églises – est reconnue et jouit de la confiance et de l'écoute des citoyens au sein des communautés villageoises. Ce rôle de vecteur est, contre toute attente, vérifié par l'étude des comportements politiques.

Sortir du village, renforcer la paroisse

Comme il était sous-entendu précédemment, grâce en partie aux Églises catholique et réformée, les Magyars ont pu maintenir un esprit et une dynamique de groupe. Cette population acquiert ainsi une certaine cohésion, malgré sa dispersion. Cela se traduit de manière concrète par la naissance, dès janvier 1990, d'un syndicat regroupant l'ensemble des partis politiques s'appuyant sur la magyarité de leurs membres: l'UDMR (Union Démocratique des Magyars de Roumanie). En fonction des résultats électoraux et des accords entre partis, dans de nombreuses communes, certains Magyars purent accéder aux plus hautes fonctions des conseils municipaux. Prenant les décisions ou les influençant, l'UDMR privilégia dans certains cas l'établissement de jumelages avec des communes hongroises, proches ou non (cf. carte).

Ce pôle politique fut en effet isolé lors de sa création, étant le seul parti né d'une singularité ethno-linguistique ⁷. Il a donc très tôt cherché à s'associer à divers organismes et institutions hongrois. Pour ce faire, ces élites politiques nouvelles s'appuyèrent sur le clergé de l'Église catholique, sur certains pasteurs, pour leurs relations

avec la Hongrie. Surtout, elles s'opposaient avant même la Révolution aux autorités en place. La Révolution roumaine est officiellement née dans les rues de Timisoara, suite à un soulèvement populaire en faveur du pasteur (Magyar) L. Tokes ⁸. La force de leurs discours, rendait donc l'ensemble des Églises incontournables dans un contexte où la société roumaine cherchait à se réorienter.

Aujourd'hui, les hommes d'Églises sont indissociables des dynamiques propres à la communauté villageoise ou paroissiale qu'ils animent, bien que réservés face à une implication dans les relations politiques. En ce qui concerne les principaux promoteurs de la magyarité, il est aisé de dresser un lien entre actions et présence dans les paroisses ou temples.

Nous voyons par là l'importance du prêtre ou du pasteur dans le monde rural. Les échanges observables en Crisana sont d'ailleurs caractéristiques de ce fait: les communes ayant développé des jumelages avec des communes hongroises sont toutes, sans exception, peuplées majoritairement de Magyars. Dans la majeure partie des cas, les communes en question se sont réunies suite au développement d'échanges entre associations civiles issues de l'Église ou de l'initiative d'un homme d'Église.

Appuyons-nous sur l'Église catholique uniquement. Souvent, les prêtres sont à l'origine de la création d'une association, caritative ou non (sportive par exemple), dans leur paroisse. Rares sont les initiatives détachées d'un mouvement implanté à l'étranger; la garantie des financements d'une part et la crédibilité des actions aux yeux de la population dépendent de cette affiliation. Dès lors, dans l'Ouest roumain particulièrement, là où les Églises catholique et réformée sont plus importantes – ce sont elles qui disposent de liens privilégiés avec l'ouest européen, à la différence des Églises orthodoxes – il n'est pas rare de pouvoir associer un mouvement international à une paroisse. Ces échanges permettent de profiter de soutiens financiers importants, expliquant la création de la plupart des associations. Nous identifions ce type de comportements au sein de nombreuses paroisses catholiques, comme à Pecica, où est née une association membre du réseau germanique Familles Kolping, ou encore comme à Ciacova, aujourd'hui paroisse de référence dans le Banat

⁶ Selon un sondage paru dans la revue *Transition* (vol. 2, n° 7) ; cf. Potel, 1998.

⁷ Singularité aujourd'hui revue: des partis "Allemand", "Serbe" ou associés à d'autres groupes de souches nationales particulières ont vu le jour. Nous employons de surcroît le terme ethno-linguistique, que pourtant nous réfutons, car lors de sa création, l'UDMR proposait un programme ne visant qu'à sensibiliser les Magyars de Roumanie. Actuellement, les vues du parti sont plus larges et visent l'ensemble de la population roumaine, malgré un attachement encore prononcé à un groupe de souche nationale magyare.

⁸ Cette version des faits est cependant contestée par certains historiens. Pour plus de précision, nous nous référons à Durandin, 1995 & 2000.

roumain pour l'action sociale de son association Caritas – cas développés par la suite.

Le développement de relations soutenues avec des mouvements d'Églises, des associations chrétiennes ou des paroisses offre une ouverture à la communauté religieuse concernée. Lorsque les associations formées dans une paroisse entrent en contact avec d'autres associations, issues du même processus, des réseaux internes à la Roumanie se constituent. Sans distinctions linguistiques, voire confessionnelles, cette fois, une diffusion s'opère. Elle permet à chaque membre de la paroisse, actif dans une association ou non, de profiter des avantages indéniables d'une ouverture à l'étranger comme en direction d'autres communes et régions de Roumanie. D'autres types d'échanges – sportifs, culturels, économiques – s'ensuivent, générateurs de richesses ou tout au moins moteurs d'un développement local.

Pourtant, cette théorie de l'ouverture trouve ses limites lorsqu'on la confronte aux réalités régionales de la Roumanie. Là, aucun obstacle ne se pose directement à l'entretien de relations ouvertes entre communes, qui plus est suite aux changements économiques et sociaux opérés depuis la Révolution. Comment expliquer dans ce cas le recours aux associations paroissiales pour développer des liens sur d'aussi courtes distances?

Les membres d'un clergé de terrain défendent une gestion au cas par cas des échanges internationaux tandis que leurs supérieurs, dans des Églises très hiérarchisées, privilégient un mouvement diocésain. Car l'essence principale du développement d'actions à l'échelle des paroisses reste le maintien d'une autonomie véritable. Ce ne sont pas tant alors les objectifs de financements extérieurs qui motivent l'ouverture, mais plutôt le renforcement de l'image de la paroisse. Dans cette société roumaine ouverte brutalement aux réalités d'une économie concurrentielle, les Églises forment des refuges indéniables. Suivant divers critères (confessionnels mais aussi linguistiques ou nationaux), leurs paroisses entrent toutefois elles-mêmes dans une stratégie d'expansion ou de simple survie. Il leur faut préserver le nombre de leurs membres, faute de ne pas pouvoir maintenir en l'état le territoire paroissial, faute aussi de ne pas offrir à certains croyants un lieu de culte, aux risques évidents d'une conversion à un autre culte. Ces stratégies sous-jacentes sont observables dans de nombreux villages où s'implantent des Églises néo-protestantes.

Des dynamiques urbaines et rurales différenciées

Ces dynamiques associatives, qui renforcent les paroisses, sont rendues visibles essentiellement dans les communes rurales, à l'échelle des villages⁹.

Là, le prêtre ou le pasteur est seul représentant de son Église, du moins pour des paroisses catholiques et les Églises protestantes. Au sein de populations marquées par le fait minoritaire, tels les Magyars mais aussi les Allemands, ils sont l'unique autorité morale reconnue; leur devoir de réserve les rend en effet officiellement apolitiques et détachés de tout objectif économique. Ne pouvant pas s'appuyer sur leur église pour gérer des fonds issus de donations extérieures, ils créent pour cela une ou plusieurs associations, dont ils prennent la tête. Parce qu'ils touchent au plus près les individus, ces mouvements – de charité, culturels, etc. – structurent le quartier, la paroisse en sorte.

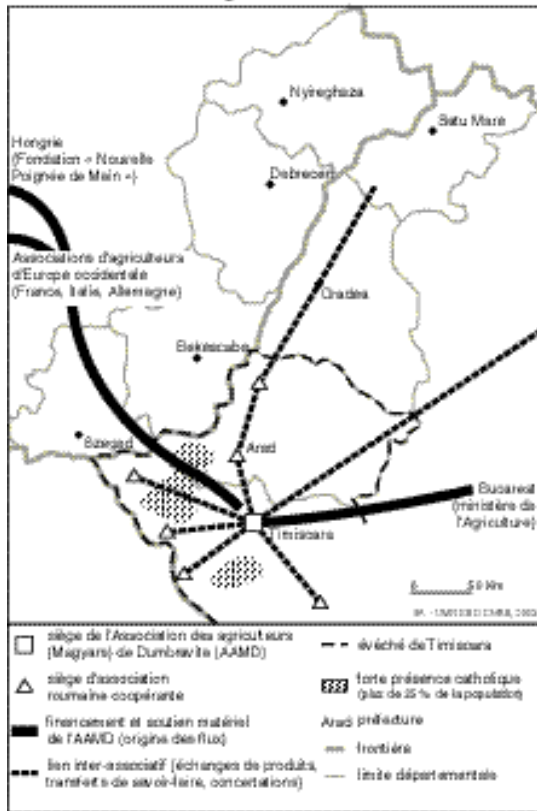
Les forces politiques en place dans les villages ne peuvent aspirer à un tel rôle. La prise de position des uns ne les rendra attractifs que pour une poignée d'individus. Malgré ses convictions, parfois affirmées, le prêtre maintiendra une autorité symbolique, en tant que responsable de tous les paroissiens. Il est celui qui dit la messe, celui à qui l'on se confesse. Mais il est aussi le porteur d'une parole. Que les habitants d'un quartier de village soient ou non croyants, le prêtre ou le pasteur, via son église et grâce au dynamisme qui en découle, devient la figure de proue d'une communauté marquée par sa souche nationale.

Le modèle ici décrit est caractéristique de la Crisana et de l'ensemble des territoires marqués par une dualité confessionnelle et linguistique. Il est particulièrement observé au sein de villages divisés en quartiers distincts par la langue et les souches nationales des habitants. En revanche, cette position privilégiée du représentant d'Église s'étiole à mesure que l'on se dirige vers une situation plus complexe. Soit plusieurs groupes, de souches nationales distinctes, sont représentés dans une même paroisse. Soit la population est diffuse sur l'ensemble du territoire communal. Ce constat est transposable aux quartiers de villes.

Au sein des aires urbaines, les populations sont forte-

⁹ Le découpage administratif de la Roumanie différencie villages et communes qui, dans la majorité des cas, sont constitués du regroupement de plusieurs villages autour d'un bourg centre.

L'Association des agriculteurs (Magyars) de Dumbravița. Une mise en réseau singulière



ment dispersées, insérées presque enchâssées les unes parmi les autres, sans distinctions de langues ou références nationales. Cela tient moins aux caractéristiques urbaines d'accès au logement et d'images véhiculées des quartiers qu'à une action volontaire de l'État communiste. Poursuivant sa volonté de ne construire qu'un seul peuple de citoyens roumains, le régime antérieur chercha à briser les référents culturels de la population. Nous retenons les images de la systématisation des paysages urbains, mais oublions souvent que celle-ci s'accompagnait de la destruction des regroupements traditionnels de populations. Les découpages des villes en quartiers marqués par la langue et la religion n'existent plus en Roumanie, où cependant l'on tente de les reconstruire. En domaine urbain, le fait minoritaire ne peut donc plus s'exprimer par l'intermédiaire des églises et des paroisses. Les politiques prennent le relais.

L'opposition relative entre dynamiques urbaines et dynamiques rurales repose donc sur des critères d'agrégation de population plutôt que de nombres. Les associa-

tions présentes dans les villages sont des associations le plus souvent liées à des réseaux internationaux, financées et soutenues hors de la Roumanie. Ce sont des associations à caractère caritatif le plus souvent, matériel parfois (cf. carte). Les associations formées dans les villes sont quant à elles très rarement nées de ces jumelages. La plupart sont nées à l'initiative de laïcs, parfois soutenus par des membres d'Église. Leurs objectifs caritatifs sont dans la majorité des cas détachés de considérations territoriales, linguistiques ou confessionnelles. De cet altruisme naissent des mouvements ouverts à tous, se diffusant par la suite en divers quartiers de villes et dans les communes rurales.

De ces associations présentes à la fois dans les villes et les villages, nous pouvons citer l'exemple du Service d'Aide Maltaise. Visant à offrir aux plus pauvres un accès aux soins et une alimentation décente, elle est aujourd'hui présente dans l'ensemble du département Timiș. Son implantation en Roumanie ne se limite pas à ce seul département. Mais l'association est organisée, dans le Sud-ouest, autour du seul pôle urbain de Timișoara. Elle a ensuite opéré une diffusion réticulaire dans le monde rural.

Ce mode de fixation est a priori aléatoire. Il s'effectue en fonction des besoins concrets de la population en un lieu donné. En réalité, ce développement s'appuie sur des réseaux interpersonnels. Lorsque les membres du Service d'Aide Maltaise ont créé leur association, ils se sont inspirés du modèle décrit par certains de leurs amis émigrés en Allemagne. Ces derniers étaient eux-mêmes membres d'une association rattachée à ce mouvement international chrétien. Mobilisant diverses personnes dans la ville de Timișoara, ils créèrent alors leur propre structure locale: cette dernière n'est nullement rattachée à une paroisse donnée. Quelques prêtres sont membres de l'association, à titre personnel. Les besoins se faisant sentir hors du quartier où siège l'association, celle-ci s'appuie sur un réseau complexe de personnes aidant, à la fois à l'intérieur de la ville et dans l'ensemble du département. En campagne et dans les quartiers de villes, les membres de l'association disposent d'une certaine notoriété: ils s'investissent en politique, occupent des fonctions importantes dans la vie locale et sont actifs au sein de leur paroisse.

Les mêmes individus se retrouvent alors aux croisées de toutes les initiatives locales. Nous ne pouvons pas détacher de leurs discours le poids des enjeux locaux. Pourtant, des liens très forts unissent ces individus à leur Église. Par leur observation, nous pouvons alors identifier

quelles sont les élites naissantes à l'échelle de micro-territoires, ce que l'exemple du Service d'Aide maltaise démontre ¹⁰.

UNE AMBIGUÏTÉ LATENTE ? ENTRE OUVERTURE ET REPLI SUR SOI

En Roumanie, les élites naissantes militent à la fois pour une préservation des identités locales et pour une interconnexion croissante des politiques de développement jusqu'à une échelle extrarégionale. Ces discours, prononcés sur les scènes politiques et économiques, semblent répondre à la nécessité de fonder des territoires de référence dans le pays; ce, alors que les territoires de l'administration d'État sont décriés, ainsi que leurs représentants.

Par les rapports privilégiés qu'elles entretiennent avec la population, les Églises sont amenées à jouer un rôle moteur. De nouveau en Roumanie, elles peuvent prétendre à une parole, à l'exercice d'un poids dans les décisions locales. Les Églises ¹¹ conditionnent en partie les rapports à leur espace proche d'une partie de la population.

Lorsque la langue fait obstacle

Le village de Pecica, bourg centre de la commune de même nom, est historiquement constitué de deux entités territoriales rattachées suite à un décret gouvernemental en période communiste. À l'Ouest, en direction de la frontière hongroise, se situe l'ancien bourg de Pecska, organisé autour de son église catholique et de l'école magyare. Cette partie de Pecica voit de nouveau renaître une école en langue hongroise, en bordure de la cure. L'autre quartier, étendu depuis, s'allonge vers la ville d'Arad à l'Est. Il est affecté d'une certaine pluriconfessionnalité depuis l'installation d'Églises néo-protestantes; mais il est, et a toujours été, majoritairement peuplé de locuteurs roumains.

Le bourg actuel de Pecica est situé au Nord de la rivière Mureș. Il est historiquement lié à la province de Crisana, évoquée précédemment. La dualité des souches nationales de sa population correspond aux critères attribués à cette même région. Pourtant, par son profil économique et son appartenance au département d'Arad, rat-

¹⁰ Bioteau, 2001.

¹¹ Cet article s'appuie sur les Églises catholique et réformée. Il va de soi que le rôle acquis de l'Église orthodoxe roumaine est indéniable, renforcé par le nombre des croyants et une classe politique nationale s'associant volontiers à cette dernière.

Confessions en 1992		Population par souches nationales	
Orthodoxes	6387	Tziganes	700
Catholiques	4492	Magyars	5000
Calv. & Luth.	250	Allemands	29
Autres	411	Roumains	6019
		Autres	94

sources : Cretan, 1999, Mairie de Pecica

Dichotomie confessionnelle et dynamiques spatiales à Pecica, en 2000



taché à la région Ouest, il semble plus proche de la province historique du Banat ¹². Ces considérations ont leur importance dans la mesure où les deux provinces sont nées d'un particularisme des rapports austro-hongrois. Durant cette période, la Crisana fut intégrée au Royaume de Hongrie tandis que le Banat restait une province viennoise. De cette appartenance aux Habsbourg, le Banat conserve une identité de zone tampon aux confins de l'Empire, dernier rempart face aux Ottomans. Suivant cet objectif, il acquit rapidement le statut d'espace de colonisation; des colons provinrent de toutes parts de l'Empire: Allemands, Tchèques, Magyars, Italiens et autres. Il connut un multilinguisme qui peu à peu disparaît. Surtout, suite aux brassages de population, il est marqué par une pluriconfessionnalité qui, elle, reste visible.

Pecica, dont la population magyare est presque exclusivement de confession catholique, est une commune située dans un espace de transition entre les deux provinces historiques. La proximité de la Hongrie renforce les

¹² Cretan, 1999.

possibilités d'échanges pour l'ensemble de la population communale; bien que les Magyars soient favorisés par leur maîtrise de la langue hongroise. Une certaine aisance naît des rapports transfrontaliers. Elle est rendue visible par la multiplication des sociétés de transport et d'import/export dans la commune.

Pourtant, alors qu'une ouverture croissante s'opère dans l'économie, nous observons que la fracture passée entre les deux bourgs associés se maintient. La population se déclarant magyare est presque exclusivement localisée dans la partie ouest du village. Plus encore, les marques visuelles – panonceaux, enseignes, etc. – et l'impression auditive confirment l'absence de cohésion. L'observation des structures associatives entérine l'hypothèse d'une dualité: à chaque objet social répondent deux associations, l'une magyare, car de langue hongroise, l'autre de langue roumaine. Ainsi, deux associations culturelles, deux groupes folkloriques et deux associations de loisirs peuvent être recensés, parmi d'autres. Cette densité associative est exceptionnelle pour une commune de 12 000 habitants en Roumanie. La tribune politique exprime, elle aussi, cette séparation de fait, les partis traditionnels se regroupant face à la puissante section locale de l'UDMR.

Le rapport aux Églises peut paraître secondaire dans cette présentation. Mais à l'observation, nous relevons l'existence, en 2000, d'un petit groupe d'individus hiérarchisant la communauté linguistique hongroise. Ces personnes, prêtre catholique, médecin et figure politique, sont à l'origine de la création des trois principaux mouvements associatifs régissant la partie ouest de la commune.

Dès sa nomination dans la paroisse, le prêtre rassemble des croyants et forme les bases d'une association d'action sociale issue d'un mouvement international né en Autriche: l'association Famille Kolping. Elle est ouverte à tous mais de langue hongroise, ainsi que la paroisse catholique. Les réussites de cette association, notamment en matière d'entraide et d'animation sociale auprès des plus jeunes, font naître une dynamique de groupe. Suivant leurs volontés et en s'appuyant sur leurs propres réseaux de connaissances, d'autres individus créent à leur tour des mouvements similaires. Au final, la communauté linguistique hongroise s'organise à tous niveaux comme un petit village dans le village. Si tous ne sont pas en accord avec les actions de Famille Kolping Pecica, si tous ne sont pas catholiques, tous en revanche reconnaissent que l'initiative du prêtre fut l'élément déclencheur de ce mouvement commun.

Aujourd'hui, le prêtre en question n'exerce plus ses fonctions au sein de la paroisse et a délégué son rôle – devenu entre-temps honorifique – de responsable de l'association Famille Kolping à son successeur. Mais l'animation de la communauté linguistique hongroise s'amplifie toujours un peu plus, au fil des initiatives de chacun et autour notamment de l'attribution d'une école en langue hongroise. En fonction de certains quotas de population, l'État autorise en effet l'ouverture de classes en langues minoritaires.

Nous voyons par cet exemple qu'une ouverture prend bien effet via l'action d'un homme d'Église, notamment en direction de l'étranger et au contact d'autres associations Famille Kolping de Roumanie. Mais dans le même temps, les objectifs d'animation sont associés à des singularités linguistiques peu contournables par le reste de la population. Il s'ensuit un sentiment d'exclusion des uns, d'où la création d'associations en parallèle dans le village de Pecica. Surtout, les autres, en l'occurrence ici quelques Magyars, développent un repli sur eux-mêmes aux risques d'une exacerbation des nationalismes.

Le rôle des Églises n'est pas celui-ci. Pour ces raisons, les institutions des Églises concernées affichent leur refus du cloisonnement. À ce type de situations conflictuelles répondent des mesures prises en faveur d'une ouverture à tous. Ainsi chaque prêtre catholique et chaque pasteur se doivent-ils de maîtriser l'ensemble des langues de leurs paroissiens, en sus de la langue roumaine.

Des Églises au service d'une société recomposée ?

La mise en pratique de cette décision se heurte parfois aux réalités du multilinguisme. Fréquemment, des prêtres officient en trois ou quatre langues au cours d'une même semaine. En d'autres circonstances, lors des fêtes religieuses, les messes font alterner une ou deux langues, le sermon étant dans ces cas prononcé en roumain. Paradoxalement, ces situations extrêmes affectent des communes où la population de confession orthodoxe domine largement, à l'image de la petite ville de Jimbolia.

Cette commune fut créée par des colons allemands. Comme d'autres bourgs du Banat, son développement planifié exclut au départ les populations non catholiques et non germanophones. Aujourd'hui pourtant, elle ne conserve de son identité allemande que quelques musées, des toponymes spécifiques et une faible part de sa popu-

Population en 1992		Confessions en 1930 et en 1992		
Magyars	12,7		1930	1992
Allemands	2,1	Orthodoxes	45	7257
Roumains	74,6	Catholiques	9837	3972
Tziganes	8,5	Réf. (Calvin.)	68	100
Autres	2,1	Autres	130	311

sources : Cretan, 1999
Mairie de Jimbolia, *Anuarul statistic al României, 2001 serii de timp 1990-2000*

lation, souvent très âgée. Sans perdre d'habitants en nombre, le profil de sa population a évolué. Les habitants se déclarant Roumains sont majoritaires, loin devant les Magyars ou Allemands. Dans ce contexte, l'élection d'un maire membre de l'UDMR en 2000 a surpris, au point que certains évoquent l'existence d'un „modèle Jimbolia”. Cette élection tient à des raisons avant tout politiques, de programme. Mais l'UDMR est traditionnellement le parti des Magyars, celui pour lequel ne votent que ses sympathisants. Pourtant, plus de la moitié de la population de la commune s'est déplacée lors du second tour électoral.

Les fondateurs du parti UDMR à Jimbolia sont tous des entrepreneurs actifs. En parallèle de la fondation de leur parti, ces derniers créent d'ailleurs une Association des Entrepreneurs (Magyars) de Jimbolia¹³. Une première hypothèse repose donc sur l'existence d'un pôle économique influençant les votants; qui plus est dans une commune frontalière de la Fédération de Serbie-Monténégro, affectée par la crise économique. Par extension, nous pouvons supposer que l'imaginaire local ait vu en ces entrepreneurs magyars des possibilités d'échange commercial avec la Hongrie. Se heurtant aux sensibilités, cette hypothèse ne peut être vérifiée. La seconde hypothèse s'attache au fait religieux, qui semble essentiel dans ce processus. Le maire élu est de confession catholique. Ouvertement déclaré Magyar, il peut alors profiter d'un vote national et d'un vote confessionnel.

Les Églises ne jouent pas directement dans cette élection. En revanche, les liens tissés entre croyants, au sein d'une même Église et d'une Église à l'autre, ont été déterminants dans le choix des électeurs. Dans un contexte pluriconfessionnel tel celui de Jimbolia, de nombreuses familles sont marquées par la mixité. Marié à une femme active au sein de sa paroisse orthodoxe, le maire élu peut donc s'appuyer sur un réseau beaucoup plus large, prenant en compte toutes les Églises.

¹³ L'appellation "Magyars" relève de la dénomination officielle de l'association, imposée par le Bureau d'Enregistrement des Associations, auprès du ministère concerné.

Nous ne pouvons pas affirmer que les Églises ont influencé directement le choix des électeurs. En revanche, en nous appuyant sur les deux hypothèses défendues, nous voyons se dessiner un tissu de relations, allant de la famille à l'entreprise, incluant les institutions religieuses et les mouvements paroissiaux.

Cependant cette élection tient aussi aux attributs d'une ville ayant énormément souffert de l'embargo imposé à l'ex-Yougoslavie. Une grande partie de la population reste sans emploi. Les plus jeunes partent vers la ville centre de Timisoara, d'autres trouvent du travail dans la très dynamique voisine, Sânnicolau Mare, au prix de déplacements contraignants. La présence d'une forte population Rom pose des difficultés, comme dans le reste de la Roumanie. Les Allemands autrefois perçus comme les modèles d'une société bien hiérarchisée sont désormais absents. Les nouveaux arrivants imposés par l'industrialisation forcée de la période communiste, provenant en majorité de l'Est, comprennent difficilement la complexité locale; la crise aidant, le multilinguisme exacerbe des tensions auparavant refoulées. Enfin, une grande partie de la population se détache des Églises traditionnelles, leur préférant les cultes néo-protestants, potentiels garants d'amélioration des niveaux de vie¹⁴.

Dans ce contexte, propre s'il en est à l'ensemble du pays et à d'autres communes de la province, les autorités ecclésiastiques du Banat développent un dialogue commun, qualifié en Roumanie d'œcuménique. Des églises annexées par l'orthodoxie sous le communisme sont rendues à leurs propriétaires légitimes. Dans les villages, prêtres et pasteurs de différentes confessions peuvent se rencontrer sans risquer le refus de leurs paroissiens.

Le "modèle Jimbolia" s'imprègne de cette dynamique propre au Banat historique. Il est vrai que la différence essentielle entre les profils communaux de Pecica et de Jimbolia repose sur les effectifs des groupes confessionnels et linguistiques. Certainement, la situation serait différente si la population magyare de Jimbolia devait augmenter. Mais les Églises de Jimbolia offrent par leur dialogue collectif la stabilité nécessaire à la commune; elles éduquent leurs paroissiens à une nouvelle forme de respect citoyen. En cela, elles répondent aux attentes d'une population désorientée par les processus de recomposition de la Roumanie.

¹⁴ Popa, 1999.

Les seuls découpages administratifs qui correspondent aux attentes de la population, ceux dans lesquels elle se reconnaît, sont les communes. Ainsi, les principaux acteurs de la vie locale vont être amenés à produire et entretenir de nouvelles formes de rapports à l'espace. Ils vont par cela participer aux recompositions territoriales. Or, s'ils ne sont pas directement issus du clergé, ils accompagnent une Église (des Églises) en mouvement. Car au moment même où la société roumaine tente de se redéfinir, les Églises acquièrent de nouveau une visibilité avérée. Cette réhabilitation conjointe pousse les Églises, notamment catholique et réformée, à jouer un rôle jusqu'à dévolu aux seuls décideurs gouvernementaux. Les paroisses deviennent ainsi un vecteur d'identification pour l'ensemble d'une communauté villageoise.

En fonction des profils communaux, des aléas des relations sociales entretenues au sein de ces communes, les Églises vont favoriser l'ouverture ou, cas contraire, un repli sur soi de leur groupe de croyants.

DES ÉGLISES « PASSERELLES » ?

Recouvrée par les Églises suite à la Révolution, cette aptitude à orienter la société, lui fournir des réponses, trouve ses limites lorsque l'on se penche sur les institutions elles-mêmes. Jusqu'à présent, nous évoquions les Églises dans leurs paroisses, lorsqu'elles sont au contact des croyants et des difficultés inhérentes aux bouleversements récents. Les autorités d'Églises, nous venons de le voir, prônent dans le Banat un dialogue constant. Mais cela n'est plus vrai dès que l'on quitte cette région, pour la Crisana par exemple.

De nombreux interlocuteurs soulignent que les rapports interreligieux développés dans le Banat doivent beaucoup à la personnalité du Métropolitain Nicolae Corneanu. Au sein de la hiérarchie catholique, seuls quelques prêtres sont amenés à prendre des décisions, au nom de tous, auprès de leur évêque. Les institutions jouissent beaucoup moins de l'estime des croyants que les prêtres en leurs paroisses. À ce sujet, les Églises peuvent être comparées à l'État, dont les élus les plus appréciés sont aussi ceux issus du creuset local. D'ailleurs en de nombreuses occasions l'Église (orthodoxe) est comparée à un État dans l'État¹⁵.

L'institution religieuse, quelle qu'elle soit, est appelée

¹⁵ Comptes-rendus d'enquêtes (03.2000/04.2001/ 07.2002).

aujourd'hui à s'impliquer plus encore dans la vie sociale. Nicolae Popa soulignait en 1999¹⁶, à propos de l'Église orthodoxe, qu'elle doit "[être] capable de se bâtir une image crédible de mentor spirituel en état de réaliser l'équilibre nécessaire entre la tradition des valeurs nationales et orthodoxes et les nouveaux concepts promus par le processus d'intégration européenne". Par extension, nous pouvons appliquer le même constat aux Églises catholique et réformée, sous forme d'un questionnement quant à leurs propensions à accompagner la société roumaine dans ses changements.

Caritas Ciacova¹⁷ : témoignage d'une contribution au développement

Assez distante de Timisoara, ville centre du Timis mal desservie, une première marque de la commune de Ciacova repose sur son enclavement. En l'absence d'un point de franchissement de la proche frontière yougoslave, les axes routiers et ferroviaires donnent l'image d'un cul-de-sac, néfaste pour l'économie locale. Néanmoins, cette commune est fréquemment mise en avant dans le Banat à l'évocation de l'action sociale des mouvements liés aux Églises. Là, l'association catholique Caritas joue un rôle manifeste dans le développement.

L'image du prêtre, omniprésente, souligne de nouveau la part importante des individualités et de l'initiative des hommes d'Églises dans le développement d'actions sociales (civiles). Il est le fondateur de l'association à Ciacova. Il en reste le président et par cette fonction a durant de longues années dirigé les instances nationales de Caritas. Bien impliqué dans la vie sociale locale, entretenant de bons rapports avec quelques prêtres orthodoxes voisins ainsi qu'avec sa hiérarchie, le „prêtre-président” est la figure emblématique de l'association. Ses décisions et ses discours font marque dans la population du bourg centre et de ses six villages annexes.

Le catholicisme n'est pas représentatif de la commune (25 % environ en 2001)¹⁸. Pourtant, à l'écoute de certains élus locaux, l'association est présentée comme un danger pour l'autorité administrative; elle est l'instance la plus visible de la commune, loin devant la municipalité à

¹⁶ Popa, 1999.

¹⁷ Ce chapitre s'appuie partiellement sur les travaux réalisés en 2000 et 2001 par Yannick Lucas, dans la commune de Ciacova (Lucas, 2001). Un poster scientifique fut présenté lors du FIG 2002 à cet effet.

¹⁸ *Anuarul statistic al României 2001 - serii de timp 1990-2000 (Romanian Statistical Yearbook 2001 - time series 1990-2000)*.

laquelle certains de ses membres participent activement. Car l'association complète l'offre de services sanitaires et sociaux difficilement assurée par un État sans ressources. Dans un contexte économique défavorable, elle est le premier employeur.

De la création d'un centre de santé à l'investissement agricole, les responsables de l'association, groupés derrière le prêtre, font preuve d'un entrepreneuriat dynamique. Ils s'appuient au départ sur des dons et financements provenant d'Autriche ou d'Allemagne afin de développer des structures sanitaires ouvertes à tous: centre de santé, équipements d'accueil de pensionnaires (retraités), etc. jusqu'à l'ouverture d'un hôpital spécialisé dans la ville de Timisoara. Pressentant les limites de ce système budgétaire, l'association développe rapidement ses propres sources de financement. À l'origine lié à des opportunités et à une nécessité de conservation d'emplois dans la commune, le rachat de terres agricoles permet aujourd'hui le fonctionnement d'une boulangerie et d'un moulin. L'association se finance par ce biais et les habitants gagnent en nature les résultats de leur travail.

Ce mode de fonctionnement ne va pas sans créer quelques oppositions locales. Ses initiatives entrepreneuriales sont reprochées à une association dont l'action est préalablement définie comme charitable, donc sans objectifs financiers. Les dirigeants de l'association, son "prêtre-président" en tête, se défendent de tous objectifs personnels, comparant leur action à des démarches similaires développées ailleurs bien avant. À ce titre, le modèle de la JAC en France peut être avancé¹⁹.

Nous ne pouvons ignorer le poids des influences subies et exercées, qui faussent notre interprétation de cet exemple. Nous devons ainsi reconnaître l'extrême importance du charisme du prêtre de Ciacova. Ses fonctions exercées à la tête du mouvement Caritas de Roumanie ont sans aucun doute favorisé le développement de l'association au niveau local. Ses liens avec l'UDMR, que nous n'évoquons qu'à présent, ou tout au moins avec quelques dirigeants de la section départementale du parti, ne peuvent être laissés pour compte. Enfin, le poids des réseaux interpersonnels qu'il a su développer, notamment en direction de l'Europe germanique, révèle la complexité d'une approche concentrée sur cette seule association.

À l'heure actuelle, de nouvelles relations se créent, développées en direction d'autres communes, d'autres

groupements associatifs. Les espaces de référence de Caritas Ciacova sont sans cesse multipliés. Elle élargit son champ d'action et par là même ses potentialités. Sa légitimité se renforce. Par la mobilité de ses dirigeants, elle acquiert une influence plus grande encore, portant en elle l'image d'une association reconnue en occident.

L'exemple de Caritas Ciacova nous permet au final de mettre en avant les éléments d'une mission entrepreneuriale d'Église. S'investissant au jour le jour auprès des populations, par ses actions, ce mouvement d'Église génère une dynamique locale. Déjà, l'association est parvenue à constituer les éléments permettant la survie de communautés villageoises, en offrant à tous des accès aux soins, à certains un emploi. Peut-être qu'en marge de cette action naîtront dans un futur proche des initiatives civiles gages d'un véritable développement local?

Nous pouvons observer des stratégies équivalentes, bien que différentes par leurs formes, dans d'autres communes et villes du Banat historique. Des initiatives qui, suivant l'exemple de l'Association Saint-Vincent de Paul de Resita²⁰, doivent profiter à tous. Dans tous les cas, nous relevons une constante: c'est à partir de territoires marqués par le multilinguisme et une pluriconfessionnalité soutenue de dialogues œcuméniques que de telles actions se développent. Nous les retrouvons à Jimbolia comme à Ciacova, mais elles sont absentes de Crisana. Sans aucun doute nous faudra-t-il renforcer nos observations, chercher si, le cas échéant, des contre-exemples ne pourraient être avancés.

Des Églises catalyseurs d'initiatives

Les cas évoqués jusqu'ici présentent des limites quant à leur représentativité de la population; la population roumaine est en effet majoritairement de confession orthodoxe. Nous trouvons cependant en eux les avantages d'institutions marquées par le fait minoritaire, plus réactives et en quête de légitimité, en sorte plus visibles. Là les Églises accompagnent la société dans ses changements, sans toutefois impliquer concrètement les directoires ecclésiaux. Ce sont des mouvements inspirés d'elles qui parviennent à insuffler de nouveaux rythmes locaux. Par cela, les Églises institutionnelles participent à la recomposition des territoires sociaux.

Les Églises semblent asseoir leur autorité non sur l'image d'une structure parfaitement hiérarchisée mais

¹⁹ Lucas, 2001.20- Séminaire International « *Biserica, asociatiile religioase si procesul de dezvoltare* », 2002.

²⁰ Séminaire international « *Biserica, asociatiile religioase si procesul de dezvoltare* », 2002

bien à l'appui de leurs représentants paroissiaux. Ces derniers sont de loin plus au fait des besoins de leurs paroissiens. Ils présentent aussi l'avantage d'être reconnu de la population. Tout pouvoir exercé par une personnalité a priori inaccessible est toujours facteur de doutes et de peurs en Roumanie; les marques du régime passé ne sont pas tout à fait effacées.

C'est pourquoi nous ne pouvons pas encore dissocier les Églises institutionnelles de leurs paroisses, ni même des mouvements, associatifs ou non, qui en sont issus. L'Église catholique, pour ne prendre que cet exemple, laisse toute liberté à ses prêtres dans le choix de leurs actions et dans la finalité de leurs initiatives. Grâce à cela, l'Église paraît pouvoir se protéger dans un contexte social encore fragile; un prêtre réfuté par ses paroissiens ou son entourage ne bouleversera pas la stabilité de l'institution. Ce positionnement du directoire est commun à toutes les Églises institutionnelles en Roumanie.

Un élément toutefois caractérise les Églises catholique et réformée, en l'absence de toute prise de position officielle. Nous relevons une permanente recherche de coopération extérieure à l'échelle des paroisses. Les prêtres sont encouragés à développer des associations, les faire germer, au sein de leur paroisse. De l'action naissent des réseaux sur la base desquels se forment des territoires perçus par les paroissiens. L'Église acquiert ainsi une visibilité auprès de la population sans même paraître imposer de directives. Cela tient certainement au statut de minoritaires qui affecte ces Églises. Dans le Banat, l'Église orthodoxe roumaine est l'institution de référence de la population, y compris dans l'imaginaire des Catholiques et Protestants.

En l'absence de représentativité officielle, à la différence des institutions de Crisana, les Églises catholique et réformée se maintiennent par les actions qu'elles soutiennent. L'exemple de l'Association des Agriculteurs Magyars de Dumbravita caractérise ce mode d'intervention. Là, comme dans bien d'autres cas, le prêtre est l'initiateur d'un projet qu'il délègue par la suite. Les infrastructures paroissiales servent de lieu de rendez-vous; l'église, pôle de rassemblement des Catholiques magyars de la commune, constitue une garantie de sérieux et de bonne volonté.

Ce projet que nous ne détaillerons pas, visait au départ à améliorer les conditions de production des agriculteurs en instaurant un système d'entraide. Rapidement, elle acquiert une visibilité par ses résultats. Ses membres étant majoritairement Magyars, l'association peut aisément

développer des coopérations avec la Hongrie voisine; des semences à prix réduits et diverses assistances matérielles finalisent ces relations transfrontalières. Dès l'origine du projet, le prêtre ne fut qu'inspirateur. Son rôle au sein de l'association se limite à la médiation entre les différents acteurs pour finalement aujourd'hui ne plus s'occuper du fonctionnement de cette institution.

Dans une société roumaine d'après Révolution, le terme et les modalités de toute "association" faisaient peur, notamment dans un milieu agricole encore traumatisé par les pertes issues de la collectivisation. De cet exemple naissent d'autres associations d'agriculteurs, à travers le département Timis et son voisin Arad, qui rarement sont liées à une paroisse donnée. Là nous percevons qu'à partir d'un projet porté individuellement par l'un de ses représentants, le rôle de l'Église fut celui d'un catalyseur d'initiative. À l'échelle de la paroisse, elle a su démontrer les bienfaits sociaux et économiques de la coopération.

L'autorité paroissiale sert de garant à une initiative. Mais les prêtres sont de moins en moins à l'origine de projets. Leur place actuelle est à la croisée des initiatives. L'Église parvient ainsi à assumer son rôle social, à la mesure d'une internationalisation et d'une interdépendance croissante des territoires. Dans le même temps, elle garde l'image d'une institution avant tout confessionnelle, attachée à la foi et non à l'économie.

Vers un renforcement des liens interconfessionnels

De ces relations privilégiées naissent fréquemment des jumelages ou opérations populaires, dont les bénéfices s'avèrent communs à toute la population. Dans la commune de Jimbolia, un programme social développé auprès des plus déshérités n'aurait pu voir le jour sans l'appui des institutions religieuses et d'associations paroissiales. Prêtres et laïcs s'investissent conjointement dans les villages, autour de projets citoyens, du moins dans le Banat.

Le dialogue œcuménique développé dans le Banat offre une réelle stabilité sociale. Souvent, le sud-ouest de la Roumanie est comparé aux autres régions du pays; là les clivages issus des relents nationalistes sont dépassés; ni la langue ni la religion ne font obstacle à l'établissement d'un dialogue ouvert.

Ces considérations, positives pour la région, sont cependant surfaites. Divers brassages et départs ont bouleversé en profondeur cette structure sociale. Actuellement, le Banat n'est plus un espace multiculturel; la mixité

du nord-ouest de la Roumanie est de loin plus probante à ce sujet. Enfin, s'il y a bien eu un équilibre par le passé ²¹, il restait marqué par la séparation des populations. Chaque quartier, chaque village, appartenait aux uns ou aux autres. Jamais suivant le fil de l'Histoire, l'autorité ne fut partagée. Elle était imposée par l'État dominant, auquel est inexorablement associée une langue. Ainsi les Allemands puis les Hongrois et à présent les Roumains furent-ils maîtres du Banat, véhiculant avec eux l'image répulsive du groupe majoritaire pour des populations de moindre importance numérique. Cela explique les tensions habituellement exprimées à ce jour, sur la scène politique, par les partis représentants des groupes de souches nationales, minoritaires.

Ce qui marque véritablement le Banat, justifiant cette étude et notre projet de recherche, est selon nous la volonté affichée des forces politiques, des autorités religieuses et des principaux acteurs économiques de défendre l'idée d'une société ouverte. Ce que nous ne considérons être pour l'heure qu'un début de dialogue œcuménique peut ouvrir la voie à de nombreuses coopérations. Il est fréquent de voir dans les petits villages du Banat, deux Églises célébrer au sein d'un même bâtiment, officiellement propriété de l'une et gracieusement prêtée à l'autre. Des messes communes sont parfois prononcées. Face à certains projets administratifs trop contraignants pour la population, les différents prêtres d'un village s'associent afin d'infléchir les décisions. Les exemples sont multiples.

De son histoire qui, d'une région centrale, a fait du Banat une région de frontières, les Églises agissent en faveur d'une ouverture.

Le Banat roumain se caractérise par la présence de plusieurs Églises orthodoxes, issues des divers schismes marquant aujourd'hui leurs caractères autocéphales. Ainsi, les Roumains disposent de leur Église, comme les Serbes disposent d'une Église orthodoxe Serbe. Cette dernière se rapproche naturellement de ses homologues yougoslaves. L'Église catholique et les Églises protestantes oeuvrent en faveur d'un rapprochement avec la Hongrie voisine, avec l'Autriche aussi. De ces initiatives multiples sont nés des projets communs d'ouverture des frontières et la tenue annuelle d'un festival folklorique du Banat à Timisoara.

²¹ Trois groupes, de souches nationales différenciées, représentaient alors chacun 30% de la population de la région, dans sa partie roumaine : Allemands, Magyars (Hongrois selon les auteurs et suivant les périodes historiques) et Roumains.

Pour la première fois dans l'histoire centre européenne, une telle pluralité linguistique et religieuse donne naissance à une dynamique d'ouvertures et non de ruptures.

Une Eurorégion s'est même formée à partir de l'ancienne province du Banat, de parts et d'autres des frontières étatiques (Eurorégion Danube Kris Mures Tisza) ²². Disposant d'un statut juridique singulier, reconnue par les autorités administratives centrales, cette construction transfrontalière est née des rapports établis via les mouvements d'Églises et divers réseaux associatifs. Elle symbolise donc, par-delà les barrières géopolitiques, la réussite du dialogue interconfessionnels et des liens interculturels. Cependant, si la création de cette Eurorégion est remarquable, nous ne devons pas occulter ses difficultés de fonctionnement. Elle reste à ce jour un projet plutôt qu'une véritable entité territoriale; la masse des citoyens ignore jusqu'à son existence.

Les décideurs locaux ont bien pris conscience de cette singularité. Ils tentent de s'appuyer aujourd'hui sur cette image, à des fins économiques légitimes. Alors qu'une élite banatéenne semble à même de se former ²³, les Églises prônent un respect mutuel. Cependant, l'observation nous montre que si les rapports entretenus entre elles par les Églises "traditionnelles" montrent des résultats encourageants, ils excluent nombre de groupes néo-protestants. Les rapports développés entre „Églises traditionnelles" (Catholiques, Protestants et Orthodoxes, ainsi en Roumanie que Gréco-catholiques) et Églises néo-protestantes sont assez ambigus. Le dialogue est plus ou moins ouvert en fonction des enjeux locaux ²⁴. Les Églises néo-protestantes contestent fréquemment le bien-fondé de ces initiatives; certains hommes d'Églises traditionnelles ou membres d'associations refusent toute ouverture en direction des groupes issus de ces nouvelles Églises. Chaque jour, les Églises néo-protestantes accueillent de nouveaux fidèles. Bâtiments d'églises et associations sont clairement

²² Cette eurorégion se développe sur les territoires de Roumanie, Hongrie et Fédération de Serbie-Monténégro. Il est vrai qu'une eurorégion est née aussi sur la frontière Nord, mais elle est peu fonctionnelle et liée à l'ensemble du bassin septentrional des Carpates et non seulement aux relations Roumanie/Hongrie.

²³ Autour de quelques figures locales et par la constitution de nombreuses associations fédératives, du type de « Diaspora », créée à l'initiative d'intellectuels magyars, ou encore l'Institut Interculturel de Timisoara qui, soutenu par le Conseil de l'Europe, tente d'établir un lien entre les populations tziganes, les autorités civiles et l'ensemble des habitants du Banat.

²⁴ Dans le Banat, certaines réunions œcuméniques sont ouvertes à l'ensemble des groupes religieux, y compris certains non évoqués dans cette étude.

identifiables dans les paysages. L'image, défendue, d'un Banat ouvert révèle ainsi ses limites. En termes économiques, la non-reconnaissance de certains groupes sociaux semble être le pendant de cette situation!

Les liens si solidement établis entre les Églises „traditionnelles" et des groupes de souches nationales différenciées ne servent qu'une partie de la population. À l'image d'un Banat pluriel sur le plan linguistique et confessionnel, nous préférons donc celle d'un territoire marqué par trois dynamiques de recompositions socio-spatiales.

D'une part un besoin de stabilité, lié aux questionnements posés quant à l'avenir économique de la région, fait naître les coopérations jusqu'ici décrites. De nouvelles territorialités voient le jour par ce biais. Mais ce mouvement, qui porte quelques succès économiques, s'appuie sur le souvenir et masque l'absence d'une véritable pluralité. L'ouverture prônée est peu visible dès que l'on s'éloigne des sphères concernées.

Ce processus d'auto exclusion est d'ailleurs très peu suivi par les jeunes générations, formées rapidement aux nouveaux besoins économiques, pour qui le plurilinguisme est synonyme d'ouverture sur le monde. Détachée des Églises, parfois convertie aux cultes néo-protestants, cette jeunesse délaisse ses attributs culturels, relégués au rang de folklore. Cette attitude porte préjudice à la Roumanie par les processus d'émigration qu'elle engendre. Elle donne toutefois naissance à un véritable mouvement social, qui touche au même titre, mais moins spontanément, la quasi-totalité de la population. Il en résulte une ouverture sur l'extérieur, détachée de tous fondements historiques ou culturels.

Enfin, mécanisme latent de toutes sociétés européennes, qui en Roumanie peut-être s'exprime de façon plus virulente par le nombre des personnes concernées, les diverses dynamiques d'exclusion doivent être retenues. Qu'ils affectent une population dans son ensemble (Roms), des groupes religieux (Églises néo-protestantes dans certains cas) ou seulement résultent de la pauvreté économique, ces processus de rejet contribuent à leur manière à structurer une nouvelle trame territoriale.

Identités individuelles, identités de lieux et identités subies sont peu à peu redéfinies en Roumanie. Déjà des distinctions sociales et spatiales s'opèrent; elles s'inscrivent en continuité des périodes communistes. Dans ce climat social, les Églises ont leur rôle à jouer. Mais ces institutions doivent-elles être prises en compte en fonction de leur visibilité ou bien en fonction des dynamiques induites

par leurs actions? Leur lisibilité spatiale offre-t-elle toujours l'objectivité recherchée lorsque chacune met en place ses propres fondements territoriaux, exclue en même temps qu'elle rassemble?

Chaque paroisse, chaque village en sorte, génère ses propres initiatives, aux objectifs généralement caritatifs. Quelles que soient leurs origines, quelle que soit l'Église à laquelle elles se rattachent, les associations nées de ce dynamisme local interagissent dans l'espace social. Par elles, les lieux du culte redeviennent des lieux de contact: lieux du rassemblement et du dialogue paroissial. Aisé-ment identifiables dans l'espace ²⁵, les églises recouvrent leur fonction de relais entre des communautés villageoises dispersées.

À l'échelle des quartiers, les discours des prêtres influencent les rapports intercommunautaires, apaisent ou attisent les tensions linguistiques ou religieuses. Enfin, véritables passerelles jetées entre un État désavoué et sa population, les Églises contribuent au maintien d'un esprit citoyen.

Conclusion

Des Églises en redevenir ?

Les institutions religieuses parviennent donc à innover, s'investissant de nouveau dans une action sociale confisquée par les projets communistes. Ainsi, le processus de refondation et de réforme des Églises, lancé suite à la Révolution, acquiert aujourd'hui une certaine maturité. Ces dernières œuvrent en faveur d'un dialogue social. Leurs réseaux, intra et interconfessionnels, fonctionnent.

Toutefois, il subsiste un domaine face auquel les Églises de Roumanie, quelle qu'elles soient, démontrent leurs limites actuelles. Hors de l'Église, mais influencés par elle, des individus composent à leur tour des groupes singuliers. Sans attaches particulières aux enseignements religieux, ils maintiennent cependant une certaine aptitude à appliquer dans la vie courante des discours d'Églises érigés en principes sociaux.

L'influence de certaines Églises sur les comportements individuels est avérée ²⁶. L'initiative des uns serait-elle la traduction concrète d'un positionnement d'Église? Il semble pourtant que les Églises catholique et réformée de l'Ouest roumain favorisent la genèse de ce type d'actions. Elles accompagnent la société dans ses mouvements,

²⁵ Vernicos-Papageorgiou, 1999 ; Von Hirschhausen, 1997.

²⁶ Weber, 1920, 2001 ; Michelat & Simon, 1977.

dans ses innovations. Elles sont proches de la population, au même titre que les Églises orthodoxes (roumaine et serbe). Leur image „d'Églises des Magyars" les aide, alors que traditionnellement, elles véhiculaient plutôt l'image "d'Églises des Allemands".

Ces Églises s'appuient aujourd'hui sur la souplesse des mouvements associatifs pour asseoir leur présence dans les mentalités. Il en va de leur survie, à l'heure où le nombre de leurs fidèles ne cesse de décroître. Ainsi, de l'international transfrontalier au local villageois, les Églises et mouvements d'Églises semblent insuffler des dynamiques singulières, agissant telles des passerelles dans l'Ouest roumain. Mais des questions subsistent quant à l'avenir de ces processus et quant aux objectifs recherchés. Nous sommes avant tout confrontés à des Églises en concurrence.

Les questions concernant leur définition ne sont pas moindres. Tant en amont qu'en aval de leur constitution, ces groupes suscitent à la fois intérêts et désaveux. Tout regroupement civil rappelle à chacun les affres des régimes politiques antérieurs²⁷. Pourtant, le développement d'initiatives citoyennes est plébiscité, compte tenu des aléas d'une économie balbutiante. Le regard du géographe face à l'émergence de ces ensembles d'acteurs doit donc être redéfini.

²⁷ Interprétation de diverses remarques effectuées par des intervenants roumains quant aux définitions de « l'association » ou de « la coopérative », d'autres formes de regroupements sociaux, voire de quelques notions (...) définitions usitées par des intervenants français, non toujours utilisés français, non toujours formulées, le cas échéant issues de l'expérience française - Sém. Int. « Biserica, asociatiile religioase si procesul de dezvoltare », 2002.

BIBLIOGRAPHIE

- BIOTEAU Emmanuel, (2001), *Familles et institutions magyares du Banat roumain. Essai de définition d'une "magyarité"*, Mémoire de DEA "Régulations sociales, option géographie", Université d'Angers, (89 p.).
- BIOTEAU Emmanuel, (2002), « Questionnements quant à l'émergence d'un entrepreneuriat de souche hongroise dans le Banat roumain », en attente de publication, *actes du Séminaire International Initiatives entrepreneuriales, développement régional et systèmes de peuplement*, (21-28 juillet 2002), Bucarest/Alba Iulia.
- CRETAN Remus, (1999), *Etnie, confesiune si comportament electoral în Banat*. Studiu geografic, édité par l'Université de l'Ouest de Timisoara, Timisoara, (357 p.).
- DAIANU Daniel, (2000), *Încotro se îndreapta tarile postcomuniste? Curente economice în pragul secolului*, Polirom, Bucarest, (261 p.).
- DURANDIN Catherine, (1995), *Histoire des Roumains*, Fayard, Paris, (573 p.).
- DURANDIN Catherine, (2000), *Roumanie. Un piège?* Editions Hesse, Saint-Claude-de-Diray, (165 p.).
- LHOMELE Edith, (2000), « Roumanie: les malentendus de la "transition" », (pp. 279-300) in LHOMELE E. (dir.), *L'Europe centrale et orientale. Dix ans de transformations (1989-1999)*, Les études de La documentation Française - international, La documentation Française, Paris, (333 p.).
- LUCAS Yannick, (2002), *Églises et territoires. Mouvements des Églises roumaines et initiatives pour le développement dans le Banat roumain*, Mémoire de DEA "Régulations sociales, option géographie", Université d'Angers, (168 p.).
- MICHELAT Guy & SIMON Michel, (1977), *Classe, religion et comportement politique*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques & Editions Sociales, Paris, (467 p.).
- POPA Nicolae, (1999), « Églises et religiosité en Roumanie », (pp. 133-147) in BERTRAND J-R., MULLER C. (dir.), *Religions et territoires*, coll. Géographie Sociale, L'Harmattan, Paris.
- POTELE Jean-Yves, (1998), *Les cent portes de l'Europe centrale et orientale*, Les éditions de l'Atelier - Points d'Appui, Paris.
- WEBER Max, (1920, 2001), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Recueil de textes, Traduction inédite d'Isabelle Kalinowski, Flammarion, Paris, (395 p.).
- *Anuarul statistic al României 2001 - serii de timp 1990-2000* (Romanian Statistical Yearbook 2001 - time series 1990-2000), (2001), Institutul National de Statistica, Bucarest, (document sur support informatique).

- *Atlas de la Roumanie*, (2000), REYViolette (dir.), GROZA Octavian, IANO Ioan, PATROESCU Maria, Reclus, CNRS-Libergéo - La Documentation Française, Paris.
- *Séminaire International Initiatives entrepreneuriales, développement régional et systèmes de peuplement*, (21-28 juillet 2002), Programme de recherches 2H2S, Bucarest/Alba Iulia (Roumanie), Université de Bucarest/Université 1^{er} décembre Alba Iulia/Université d'Angers.
- *Séminaire International Biserica, asociatiile religioase si procesul de dezvoltare*, («Mouvements d'Églises et processus de développement »), (24-27 octobre 2002), Timisoara/Monastère de Bistrisa (Roumanie), Université de l'Ouest de Timisoara/Centre Culturel Français de Timisoara/Université d'Angers.

Avertissement

Les résultats et l'analyse présentés ci-dessous résultent, d'une part d'une rencontre avec le père Xavier Dubreil, vicaire général du diocèse, et d'autre part de l'examen des documents établis pour chaque secteur par les équipes pastorales en vue du remodelage proposé par M^{gr} Soubrier. Nous le remercions très sincèrement de nous avoir fourni ces documents d'études.

INTRODUCTION

Le diocèse de Loire Atlantique a été l'un des derniers de l'Ouest de la France à s'engager dans la restructuration des paroisses ou, mieux, dans le remodelage selon l'expression utilisée par le père Dubreil. Alors que le diocèse du Mans commence dès 1989, ceux de Laval, Luçon et Angers en 1996-1997, celui de Nantes, ne le fait qu'en 2002.

Pourquoi un retard dans le processus de recombinaison des paroisses en Loire-Atlantique ?

Quatre raisons sont évoquées par nos interlocuteurs. En premier lieu est mis en avant le fait qu'en Loire-Atlantique, il existe un fort contraste entre ville et campagne. Or, bon nombre de restructurations se sont faites dans les diocèses voisins selon un modèle rural, on ne saurait le transposer en ville. La pastorale n'est pas identique entre ville et campagne et il faut en tenir compte. En outre, dans le département on ne trouve pas l'émiettement communal caractéristique du reste de la France. Il y a seulement 221 communes, pour 1 134 000 habitants. La commune la moins peuplée regroupe 259 habitants, et il n'y a que six communes ayant moins de 500 habitants. Il s'agit là d'un trait original en France. Avec 293 paroisses pour 1,1 M habitants, chacune regroupe un nombre important d'habitants. L'urgence d'un remodelage s'imposait moins qu'ailleurs. En plus, le diocèse est moins atteint qu'ailleurs par la diminution du personnel. Il y a encore 40 prêtres de moins de 40 ans, ce qui est exceptionnel. Enfin, il y a peu de contrastes au sein du département quant aux taux de pratique.

Toutefois en 1997, 44 % des paroisses du diocèse n'avaient plus de prêtre résidant (47 % dans le diocèse

voisin de Luçon). On assistait donc à une dislocation progressive du maillage paroissial hérité.

On pourrait aussi évoquer la richesse du diocèse, mesuré par le montant du denier du culte, les quêtes et les cérémonies diverses. En 1991, selon D. Elineau, c'est le diocèse le plus riche de l'Ouest avec 73 millions de ressources annuelles, devant Quimper et Rennes. Même si, rapporté au nombre d'habitants, le plus riche est celui de Luçon, avec 96 francs par habitant.

LES OBJECTIFS RECHERCHÉS

Le Père Dubreil entend parler de remodelage et s'en explique. L'important n'est pas de faire de plus grosses paroisses et de modifier les limites. Ce qui compte c'est revitaliser les paroisses et "proposer la foi dans la société actuelle". Cette société est définie comme une société de la mobilité, et non plus enracinée et stable, et c'est une société sécularisée. La paroisse ne peut être simplement un prestataire de services (baptême, mariage, sépulture), elle doit être capable de propositions inventives pour des chrétiens soucieux de vivre leur foi d'une façon différente par rapport aux pratiques traditionnelles.

Sinon, il suffirait de mettre en place, pour faire image et selon une expression de M^{gr} Soubrier, des « hyper-religieux » situés sur le périphérique afin de répondre au mieux à cette demande de services (!) au même titre que les six hypermarchés Leclerc (Leclerc puissance 6!) qui ceinturent l'agglomération.

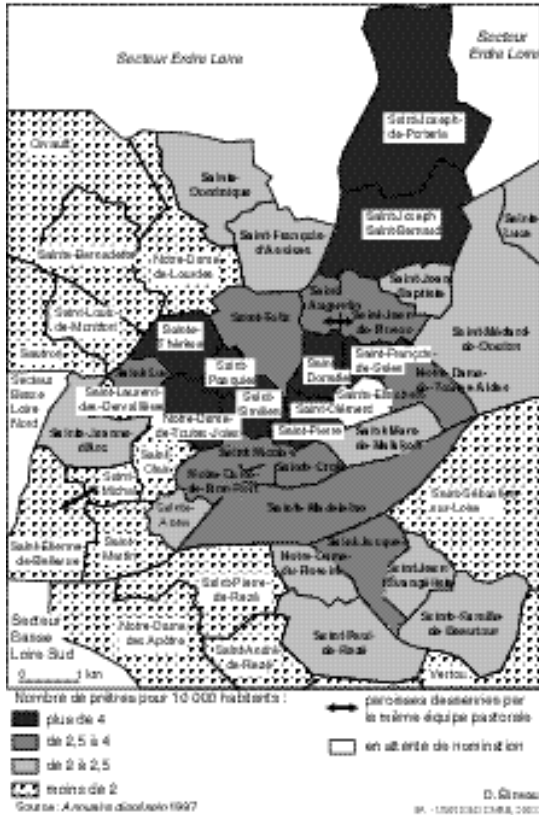
Or l'Église entend passer du système du guichet à un système de propositions, au même titre que l'intercommunalité passant du système du guichet au système du projet.

LE PROCESSUS SUIVI DANS LE DIOCÈSE

Le processus engagé entend mettre en place des unités paroissiales et les revitaliser, mais ce n'est pas parce que l'on déplace les frontières que l'on fait un pays. La question des doyennés ou des secteurs pastoraux a été laissée de côté pour l'instant. Le remodelage commence par les unités paroissiales

Les responsables du diocèse de Nantes n'ont pas sou-

Charge pastorale dans le diocèse de Nantes en 1997



haité partir d'un modèle unique de simple fusion d'anciennes paroisses. Des paroisses tests ont été choisies, l'une de centre-ville: Saint Nicolas, dite paroisse de "week-end"; une paroisse de banlieue: Carquefou, démographiquement en forte croissance avec beaucoup de baptêmes et mariages et de nouveaux venus; une autre enfin: Saint Laurent des Dervallières, dans un grand ensemble, où il y a très peu de sacrements: deux baptêmes et deux mariages en trois ans! Donc des situations contrastées.

Cette prise en compte dans le remodelage de la diversité antérieure a conduit à trois modèles: des paroisses demeurent en l'état, notamment en ville; des ensembles paroissiaux sont mis en place, chaque paroisse conserve son unité même si une seule équipe dirige le tout; des paroisses nouvelles par intégration et fusion sont dessinées.

Le père Dubreil rappelle que chaque diocèse est une église et entend se restructurer selon son propre schéma. Il n'y a pas de modèle imposé venu d'en haut.

En outre, le souci de quadrillage territorial est moins important que par le passé. L'Église est présente par d'autres structures que les paroisses, notamment les mouvements ou associations, l'école, les aumôneries sco-

lares, etc. Or, en Loire-Atlantique le diocèse est riche, beaucoup de structures fonctionnent donc en parallèle. Le regroupement devrait être l'occasion de contacts et de plus de synergie, par exemple avec l'enseignement catholique qui est autonome et trop marginal vis-à-vis de l'Église.

LA DÉMARCHE SUIVIE

Le déroulement des opérations s'est fait selon une démarche en trois temps.

- Un premier moment, entre décembre 2000 et juin 2001, a permis des travaux d'approche par secteur ou doyenné. Chacun était invité à réfléchir selon trois axes. Il s'agissait, d'abord, de décrire la réalité sociétale du secteur, ce par une approche socio-géographique, et de définir des pôles de vitalité, avec l'aide de consultants. Ensuite d'analyser les comportements et mentalités, par une approche socio-psychologique. Enfin d'examiner le dispositif ecclésial existant. Un rapport par secteur conduisait à définir les structures nouvelles à proposer.

- Une deuxième phase, comprise entre septembre 2001 et janvier 2002, consistait à préciser les concepts, ce, lors d'une session diocésaine avec 100 personnes, puis de rencontres délocalisées au nombre de neuf, regroupant plus de 3000 personnes, autour d'équipes d'animation pastorale. Chaque secteur a fourni un projet de reconfiguration.

- Lors de la troisième phase, de janvier à mai 2002, le conseil épiscopal a mis en place trois commissions dites de discernement: ecclésiale, canonique, socio-géographique, avec le service de sociologie du diocèse. Des propositions ont été faites. Des notes de discernement ont été adressées à tous sur le terrain.

En milieu rural ce fut plus aisé qu'en ville. Il y a eu, comme pour l'intercommunalité, le jeu subtil des collaborations antérieures des gens en place et des affinités. En milieu rural existait souvent déjà une seule équipe pour plusieurs paroisses, les propositions modifiaient donc peu les choses.

Pour la ville, il a fallu jouer sur les affinités existantes et essayer de prendre en compte les aires de recrutement des collègues, mais dans l'enseignement catholique il n'y pas de sectorisation, et même dans l'enseignement public bien des dérogations existent.

La philosophie qui porte les projets de remodelage est de faire des communautés chrétiennes locales, en s'ap-

puyant sur les mouvements et associations plus que sur l'organisation, afin que ce soit des communautés vivantes. Il faut faire quelque chose de neuf et implanter ces nouvelles communautés selon le tissu social.

Ainsi, une paroisse nouvelle à Orvault, entre le bourg et Sainte-Bernadette se fera à partir des communautés chrétiennes des quartiers du type la Bugallière, Plaisance, etc. Ceci afin de faire le contrepoint au regroupement, de retrouver la proximité, et d'aller au-delà de la simple demande de service.

COMPLÉMENTS ET RÉFLEXIONS SUITE À LA LECTURE DES DOSSIERS ÉMANANT DES SECTEURS PAROISSIAUX

Le vocabulaire utilisé

Dans le Département il y a 293 paroisses, et des EAP (Équipe d'Animation Pastorale) par regroupement de paroisses en secteur. Avec le remodelage le nombre de paroisses passe de 293 à 76 UP (unité pastorale).

Celles-ci sont mises en place selon les trois modèles examinés ci-dessus:

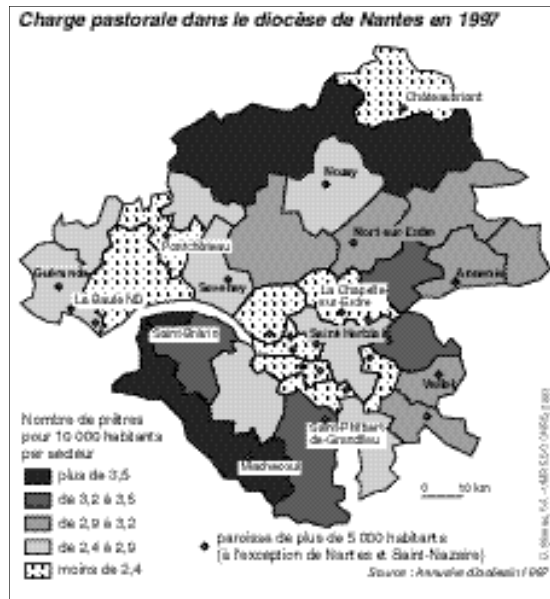
- des paroisses nouvelles
- des ensembles paroissiaux
- des paroisses maintenues

1- Les paroisses nouvelles, avec un curé, c'est le regroupement et la mise en commun des forces et des biens d'un certain nombre de paroisses qui disparaissent en tant que telles mais qui peuvent constituer des "communautés chrétiennes locales", ou des "communautés ecclésiales locales." Ces communautés locales ne sont pas toutes nécessairement d'anciennes paroisses, elles peuvent se constituer à partir d'autres réalités, par exemple les quartiers.

2- Les ensembles paroissiaux, avec une équipe pastorale et un curé. Chaque ancienne paroisse conserve, provisoirement, ou plus durablement la mission de paroisse, avec dans chacune une équipe paroissiale.

3- Les paroisses maintenues ou inchangées, avec leur curé, se trouvent en ville. À terme il est dit qu'elles devraient, dans la concertation, devenir des ensembles paroissiaux.

L'ensemble de ces nouvelles configurations, au nombre de 76, et que l'on peut aisément cartographier, constitue des unités paroissiales qui s'organisent en zones



pastorales de diocèse, au nombre de sept, dont les noms sont évocateurs de réalités géographiques. Ainsi, retrouve-t'on, peu ou prou, une double échelle, à l'image des recompositions des territoires de la société civile avec les communautés de communes et les pays et agglomérations. Parallèlement, le vœu est de revivifier les communautés chrétiennes locales à l'échelle des anciennes paroisses ou des quartiers, selon le même processus qui existe dans la société civile autour des lieux-dits de proximité et de rencontre des groupes sociaux (quartier).

Illustration de la méthode de recomposition

Les rapports sont remontés par secteur, sous la forme de petits dossiers justificatifs de chaque équipe pastorale de secteur, ce pour

- 6 secteurs géographiques à Nantes
- les secteurs périurbains
- 33 autres ruraux ou de petites villes.

Il s'agit de documents très riches et synthétiques des réalités des besoins ressentis et de propositions. Ce qui permet de faire un état des lieux, du nombre et de l'état des paroisses, et des volontés de remodelage. Au passage il faut noter que quelques grosses communes rurales possèdent deux ou trois paroisses, du fait de leur étendue et de leur population (Blain, Plessé, Guéméné-Penfao, Saint-Père-en-Retz, Vigneux, etc.). C'est sans doute une originalité du département due à l'existence de très vastes communes.

De la lecture attentive des dossiers il ressort une volonté de remodelage assez unanimement partagée,

avec toutefois en ville des lieux où l'on préfère le maintien des structures existantes. Ce qui confirme l'opposition ville-campagne. Les propositions en ville de rapprochement entre paroisses existantes sont diverses et quelquefois contradictoires (cf. le secteur pastoral dit de Nantes-sud-ouest) traduisant les mobilités périurbaines.

Un bon exemple illustratif du regroupement en une nouvelle paroisse en milieu rural est celui du secteur du Loroux-Bottereau, avec la fusion en une seule nouvelle paroisse de 7 paroisses préexistantes. Des cas plus délicats, avec des réticences, existent également, comme dans le secteur de Missillac. Quelquefois des vœux de ne pas aller trop vite sont exprimés.

Souvent les propositions qui remontent sont en faveur d'ensembles paroissiaux qui pourraient être des passages intermédiaires vers la reconnaissance d'une nouvelle paroisse. Par exemple dans le secteur Lac-sud-Loire, 9 paroisses se regroupent en trois EP. Notons à ce propos des questionnements relatifs aux appartenances en communautés de communes différentes. On hésite entre le rural et l'agglomération nantaise (Vertou, Goulaine). Il est "nécessaire de ménager des transitions" avant de passer au stade ultime de la nouvelle paroisse à suivre les réflexions du groupe de Donges ou de la Brière.

CONCLUSION

Il faut noter le rôle important des équipes d'animation pastorale, des Conseils économiques, des Conseils paroissiaux de secteur, dans les réflexions sur les éventuelles recompositions, ainsi qu'une volonté de consulter les paroissiens et les équipes locales avant de prendre les décisions.

Pour aller plus loin dans les analyses, il faudrait mieux connaître les potentialités et la réalité des vitalités locales, mais aussi des personnalités, pour comprendre au fond les choses. Le nombre de baptêmes, mariages, sépultures, par secteur ou paroisse, donnerait peut-être des informations. Il faudrait aussi avoir les taux de messaliants réguliers, même grossiers, mais également des données sur les activités des différents groupes. C'est toute la question actuelle de la mesure des pratiques, de la religiosité, de la foi. Quels indicateurs fiables retenir aujourd'hui?

Il y a cependant unanimité, ou presque, pour accepter d'aller plus loin et de provoquer des recompositions en jouant sur la synergie des différentes structures existantes. Le pari est que ceci permettra de revitaliser les engage-

ments. Encore faut-il conserver des communautés de proximité suffisamment actives. Ce point est répétitif dans les dossiers.

La mise en place des structures issues du "remodelage" territorial s'accompagne de nominations et de changements d'affectation. On constate d'importants mouvements et une grande mobilité. En tout état de cause il faudra plusieurs années pour aboutir à la reconnaissance par tous les fidèles des nouvelles configurations en unités pastorales.

TABLE RONDE

Table ronde du samedi 5 octobre 2002 à 14 h à l'IUT,
préparée par Colette Muller

Animateur: Noël Copin

Participants:

Yohan Abiven, politologue à l'université Rennes 1

Jean-René Bertrand, professeur de géographie à l'université du Mans

M^{re} Paul-Marie Guillaume, évêque de Saint-Dié-des-Vosges

Colette Muller, Ingénieur de Recherche en géographie au CNRS

Jean Renard, professeur émérite de l'université de Nantes

Ces textes ne sont pas des articles scientifiques mais des paroles de conférenciers face à un auditoire très large et extrêmement varié. Il faut les lire comme tels.

La question du réaménagement des territoires pastoraux (Colette Muller)

Certains géographes de l'UMR CNRS Espaces géographiques et Sociétés s'intéressent aux questions des comportements en général, notamment aux comportements socio-religieux et c'est en étudiant les pratiques des catholiques, les assistances à la messe du dimanche, les participations aux mouvements et services de l'Église que, chemin faisant ils se sont intéressés à la vie paroissiale et à la paroisse.

On peut souligner trois constats importants:

C'est l'évidence, la pratique diminue depuis quarante ou cinquante ans en France (et même en Europe et dans d'autres religions chrétiennes), les assemblées se réduisent, les enfants vont moins au catéchisme, tout le monde n'est pas baptisé comme autrefois. La communauté est réduite aux observants, qui sont de moins en moins nombreux.

La réunion des chrétiens se fait bien dans la paroisse. Elle est un lieu de vie, de mémoire, elle a longtemps été la structure fondamentale en France et aujourd'hui elle a encore un sens. Elle mène chacun de la naissance à la mort, elle est la base de la vie des communautés. Le clocher de l'église en est un peu le symbole géographique et le

repère même pour ceux qui pratiquent même peu ou pas.

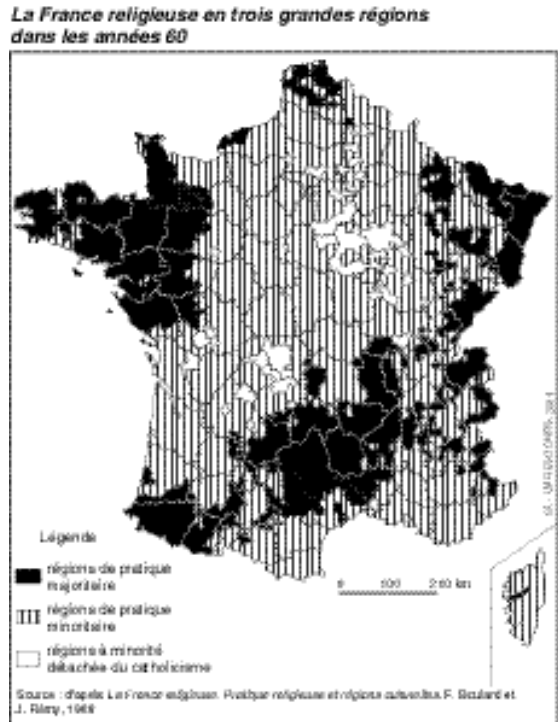
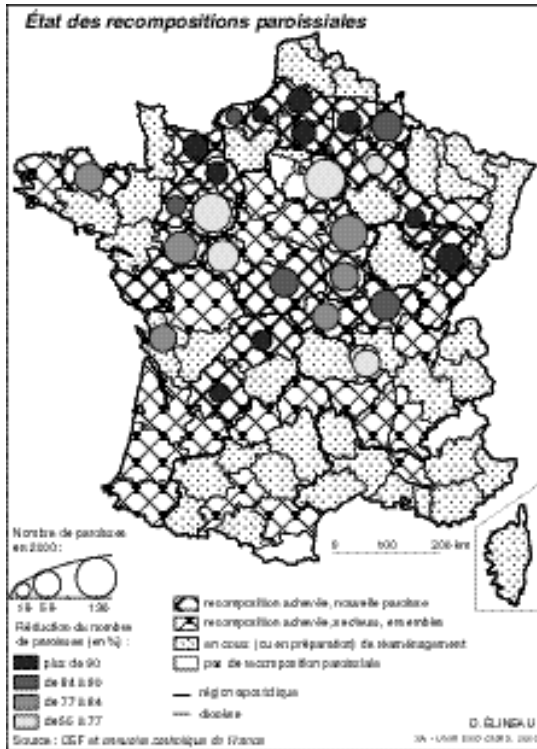
Les géographes sociaux s'intéressent tout naturellement aux liens, ou ce qu'il en reste, entre l'espace et la vie spirituelle et religieuse de chacun, ils s'intéressent à la vie de la communauté paroissiale comme à un groupe social parmi d'autres.

La vie paroissiale ne gère plus la vie sociale. Dans un village ou un quartier, ce n'est plus la communauté paroissiale et son curé qui font vivre les gens, qui créent le lien social, qui organisent l'animation, les cérémonies... La paroisse vit un peu comme une association parmi d'autres avec ses animations et son rôle spécifique. Y adhère qui veut. C'est la vie sociale globale qui gère la vie paroissiale. Les choses se sont inversées. Ainsi le vécu collectif a changé, les territoires où ce vécu change sont modifiés. C'est bien la modification de ces territoires qui est l'objet de cette rencontre

Ainsi, depuis quelque temps l'institution paroissiale vacille. Les causes sont multiples et elles ne sont pas aisées à cerner. Trois motifs essentiels peuvent être retenus:

La pratique au sens d'observance régulière a chuté considérablement depuis un demi-siècle. Les enquêtes du Chanoine Boulard en France avaient mesuré cette pratique sur toute la France. On peut remarquer sur la carte de 1960 les régions les plus pratiquantes et on verra qu'elles continuent à l'être en toute relativité bien sûr. Depuis les informations sont partielles, chacun dans son diocèse, dans sa ville, dans sa paroisse tente de savoir ce qui se passe et essaie de comprendre l'évolution de la situation qu'il vit. En Basse-Normandie, il y a dix ans a été organisée par les diocèses et l'université de Caen une enquête exhaustive et des travaux de recherche pour évaluer cette chute de la pratique. Les résultats ont montré une chute de 70% entre 1950 et 1990 environ, c'est-à-dire en quarante ans.

Le clergé diminue et diminue gravement. On compte maintenant une ordination par an et par diocèse dans les meilleures années. Un prêtre sur dix a moins de cinquante ans. Le recrutement ne se fait plus. S'il n'y a plus de prêtre pour faire vivre la communauté chrétienne, il n'y a plus de vie paroissiale, ni même de paroisse (voir schéma ci-après). Cette observation est liée à la précédente.



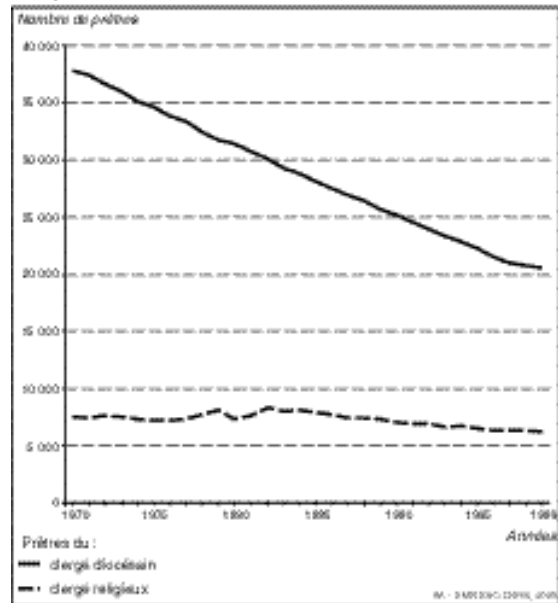
Les relations à l'espace ont changé, la mobilité, la communication, les modes de vie ont évolué. Il est aisé de comprendre que les évêques aient dû donner un autre sens, une autre forme à la paroisse pour l'adapter aux nouvelles situations. Ils ont dû réajuster, réorganiser, construire de nouveaux territoires autour des communautés existantes et dans des espaces à bien préciser. Cette réforme, souvent tâtonnante, avec des modalités très diverses selon les diocèses, nous interroge aujourd'hui.

La réorganisation des paroisses n'est ni un caprice ni une mode mais bien une nécessité. Les territoires sont réorganisés, le géographe s'active tout naturellement!

Saint-Dié-des-Vosges : témoignage (Christian Pierret)

Monsieur le maire de Saint-Dié-des-Vosges, élu et pratiquant régulier, est directement concerné par les questions de réaménagements paroissiaux qui, localement, créent de nouveaux types de mobilité qu'il faut repérer et gérer. Les horaires des offices sont réorganisés, tournants et ils engendrent par leur irrégularité des diminutions de pratique. Les disparitions de membres du clergé brisent le lien social de la communauté locale et les élus de France en sont affectés. Toutes ces questions sont importantes pour qui veut construire des communautés de communes.

Les prêtres en France



Dans la région de Saint-Dié, les communautés ont du mal à se mettre en place et il est nécessaire d'apprendre à comprendre ces lieux collectifs de vie, à réorganiser ces nouveaux territoires où chacun trouvera réellement sa place. Les géographes sont précieux pour faire avancer la réflexion.

La réorganisation des paroisses dans le diocèse de Saint-Dié-des-Vosges (M^{re} Paul-Marie Guillaume)

En France, plus de 70 diocèses ont réorganisé le tissu paroissial. De 38000 paroisses on est passé à 19000 environ en une vingtaine d'années.

Dans le diocèse, le 1er janvier 2000, le nombre de paroisses diminue de 462 à 61, puis à 53 du fait de la réunification des paroisses d'Épinal.

- Pourquoi?

La diminution du nombre des prêtres en est la raison la plus visible mais non la principale.

La transformation du tissu économique et humain du territoire en partie rural: changement de la population, multitude des communes très peu peuplées, évolution des moyens de transport...

La conscience chez les chrétiens d'une plus grande responsabilité dans la vie de la paroisse, à la suite des réflexions du Concile Vatican II sur la vocation du baptisé.

- Le double objectif:

Un désir et un besoin de regroupement des chrétiens: pour permettre une expression plus dynamique de la foi, spécialement à la messe dominicale; pour mieux assurer l'éducation de la foi (catéchèse), le service caritatif, la pastorale des jeunes. Enfin, une volonté de maintenir la proximité de l'Église aux communautés chrétiennes, même les plus modestes. Pour cela, création de "relais", c'est-à-dire une ou deux personnes, désignées, qui font la liaison entre

le curé (souvent non-résident) et les chrétiens, et cela dans chaque ancienne paroisse.

- Comment?

On s'est appuyé sur les orientations du Synode tenu en 1990 après trois années de préparation.

Par la formation d'"unités pastorales", rassemblements de plusieurs paroisses qui gardent encore leur existence juridique. Cette formation s'est faite après une très longue consultation des chrétiens, des prêtres et une étude de la situation géographique, économique, scolaire...

Au 1er janvier 2002, avec la suppression de toutes les paroisses existantes et la création de paroisses nouvelles, avec nomination des curés et des prêtres au service de ces paroisses.

Auparavant, nous avons tenu à prévenir les maires. Ceux-ci ont été invités à six soirées d'information dans les différents secteurs du département.

Cet effort pastoral ne constitue pas des soins palliatifs pour accompagner l'Église en sa dernière demeure. Il se veut, au contraire, ouvert à l'avenir de l'évangélisation de notre diocèse. C'est une œuvre de revitalisation de tous et de chacun.



Les territoires ecclésiastiques: de la logique de conquête à la logique de survie (Yohan Abiven)

L'établissement de l'histoire des recompositions paroissiales, œuvre de bénédictin ébauchée par nos soins (en collaboration avec Eugène Calvez, enseignant à Brest) s'agissant de la région de Landerneau (Finistère), amène à affiner le concept de territoire. En l'espèce, la question sous-jacente revient en somme à déterminer à partir de quelle époque on a affaire à un territoire compris comme un « espace approprié, avec sentiment et conscience de son appropriation. Le territoire [serait] à l'espace ce que la conscience de classe est à la classe: quelque chose que l'on intègre comme partie de soi » (Brunet, Ferras, Théry, 1995).

Une disjonction entre remaniement des espaces et conscientisation de ces espaces peut en effet échoir. Ce fut le cas pour l'Église catholique, pratiquant la redéfinition de ses terres de mission depuis les lendemains de la Révolution française, mais véritablement convertie à une politique audacieuse et planifiée des territoires depuis l'achèvement de la Seconde Guerre mondiale seulement.

Si donc le déplacement des bornes paroissiales demeure pour l'Église romaine une réalité post-révolutionnaire, c'est seulement que l'Institution se satisfaisait tout au long de l'Ancien Régime d'un maillage irrationnel et souvent anachronique, puisque le chiffre élevé des ordinations permettait de desservir plus que correctement des circonscriptions accessoirement mal dessinées.

Le volontarisme politique issu d'une Révolution honnie par la Maison de Pierre aura, de fait, raison de cet immobilisme: l'autorité religieuse va se trouver forcée de négocier avec un État autrement souverain, la redéfinition du maillage territorial.

La Constitution civile du clergé met la raison à l'ordre du jour: le législateur entend procéder à de nombreuses suppressions de paroisses pour les faire coïncider avec les communes nouvellement reconnues. Ce remaniement aura « l'allure d'un massacre, inégal selon les régions et les moyens de leurs fervents défenseurs » (Mercator, 1997). Le Concordat de 1801 parachève la rationalisation des espaces pastoraux, ratifie la coïncidence de la géographie administrative et religieuse en imposant au moins une paroisse par canton, et une succursale par commune.

La suite du XIXe siècle, le premier XXe siècle seront pour l'Église les temps des innovations géographiques à finalité de restauration. L'État laïcisé aura finalement

échoué à imposer sa géographie à l'institution chrétienne: cette dernière, comme pour signifier combien elle désapprouve les erreurs modernes solennisées par une aventure révolutionnaire sanglante, s'empresse de profiter des malentendus contenus dans la loi concordataire pour restaurer ses territoires d'antan et les mettre à l'abri de nouvelles tentatives d'emprise séculière. L'autorité épiscopale était certes persuadée de la nécessité d'adapter les conditions de la mission aux mutations démographiques, mais cet ajustement se réalisait uniquement à l'aide du « volant effectif »: la densité cléricale était modifiée en fonction des priorités pastorales et avec elle, le nombre d'édifices religieux revu à la hausse.

La fin de la Seconde Guerre mondiale va signifier l'entrée de l'Église en politique territoriale. Dans un premier temps, de 1945 aux années soixante-dix, il faudra persuader les prêtres d'échapper au paroissialisme étroit, à leur traditionnel individualisme, afin de mettre des ressources en commun. Les paroisses sont savamment associées dans une pastorale dite alors d'ensemble: on proposera, afin de résumer cette période, la formule de « remembrement paroissial ».

Depuis 1970, un élément nouveau et alarmant est venu tempérer les ardeurs de cette interparoissialité reconquérante: le tarissement des vocations. Les évêchés sont à nouveau forcés à revoir leurs cartes; les innovations territoriales récentes ne sont toutefois plus tellement motivées par le zèle apostolique que par une douloureuse nécessité de survie: on pourra retenir la formule de « réarrangement paroissial ». À cette occasion, des modalités inattendues d'administration de ces nouveaux espaces sont tentées visant à impliquer cette fois l'ensemble de fidèles devenus co-responsables. Cruelle ironie de l'histoire! Au cours des années cinquante, il fallait faire des paroisses de communautés missionnaires. Jamais sans doute elles ne furent autant missionnaires et moins communautaires qu'à cette époque. Jamais sans doute elles ne furent plus communautaires et moins missionnaires qu'aujourd'hui.

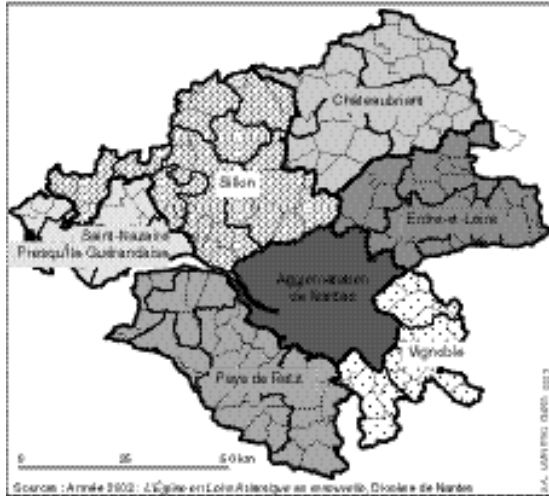
Partant, ces paroisses réarrangées, ces ensembles paroissiaux, ces secteurs pastoraux trouveront enfin une place aux cimaises prestigieuses de ces territoires dont le géographe social est, à sa manière, un fidèle.

Un terrain privilégié, le département de la Loire-Atlantique (Jean Renard)

Le processus de recombinaison des paroisses a commencé tardivement en Loire-atlantique d'abord parce que le contraste entre ville et campagne y est fort et que l'habituel modèle rural ne pouvait être appliqué en zone urbaine, ensuite parce qu'il n'y a pas l'émiettement communal très fréquent dans l'Ouest de la France, enfin parce que le diocèse est moins atteint qu'ailleurs par la diminution du clergé (encore 40 prêtres de moins de 40 ans).

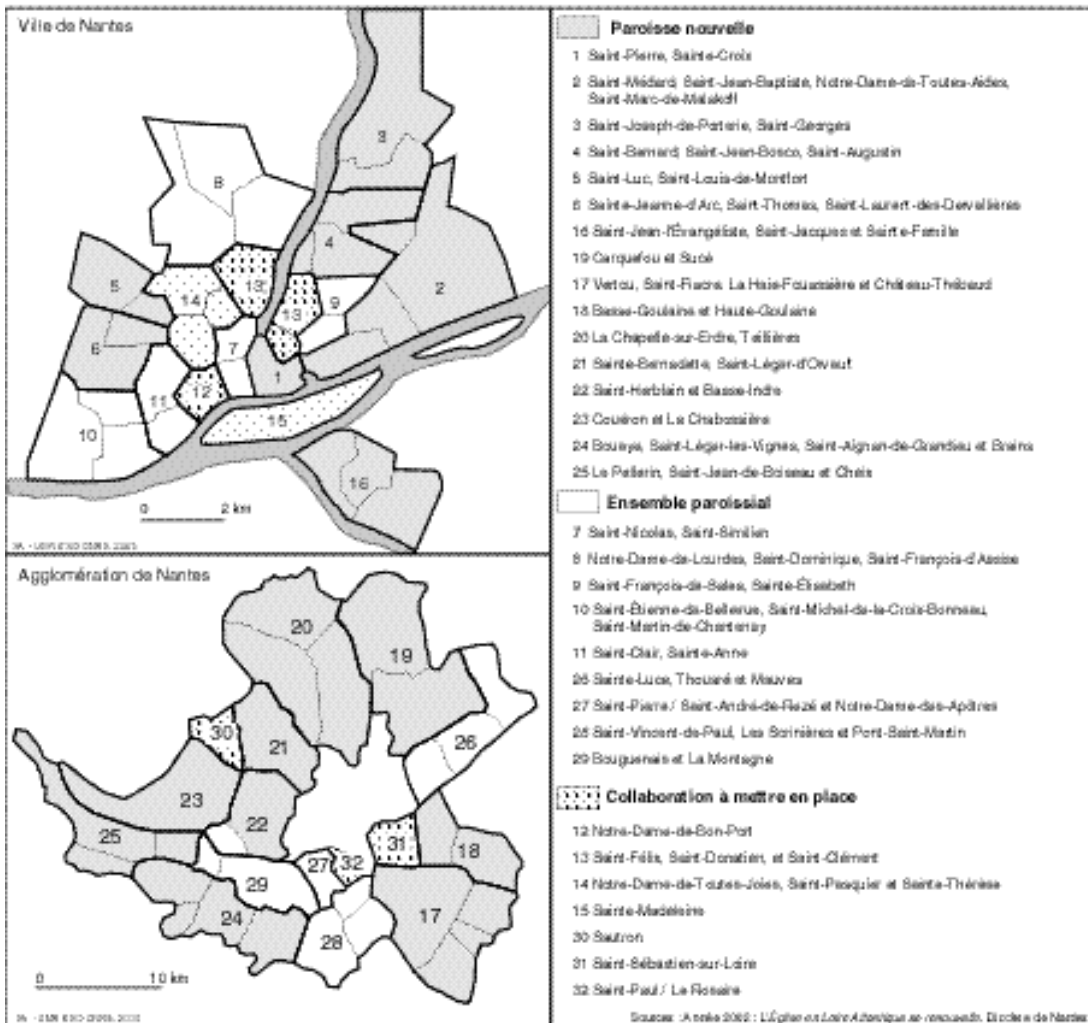
L'objectif est de revitaliser les paroisses et de proposer la foi dans la société actuelle, société de mobilité, société sécularisée. La paroisse est plus qu'un prestataire de services, sinon il suffirait de mettre en place des "hyper-religieux" en périphérie des villes au même titre que les hypermarchés. Il s'agit de remodelage pas nécessairement de modifications de limites pour faire de grosses unités pas-

Les Zones pastorales du diocèse de Nantes



torales. On entend passer du système de guichet à un système de propositions, tout comme l'intercommunalité de guichet passe à celle de projet.

La reconfiguration des paroisses à Nantes



Ce n'est pas parce qu'on déplace les frontières que l'on fait un pays. Le processus vient de mettre en place des unités paroissiales à revitaliser. Il y a de grandes différences entre la ville et la campagne et le remodelage est bien plus difficile dans la première que dans la seconde. Il n'y a pas de modèle unique, il faut s'adapter à la diversité antérieure. Le remodelage a conduit à trois modèles :

- des paroisses demeurent en l'état, notamment en ville ;
- des ensembles paroissiaux sont mis en place, chaque paroisse conserve son unité même si une seule équipe dirige tout ;
- des paroisses nouvelles sont dessinées par intégration et fusion.

En Loire-Atlantique, diocèse de Nantes, il y a 293 paroisses et des Équipes d'Animation pastorale par regroupement de paroisses en secteurs. Avec le remodelage on passe donc de 293 paroisses à 76 UP (unité paroissiale) :

- des paroisses nouvelles (création), avec un curé. Les anciennes paroisses disparaissent en tant que telles mais peuvent constituer des "communautés locales" dans les villes ou les quartiers ;
- des ensembles paroissiaux (regroupements), avec une équipe pastorale et un curé. Chaque paroisse conserve, provisoirement, ou plus durablement sa mission de paroisse, avec dans chacune une équipe paroissiale ;
- des paroisses maintenues ou inchangées avec leur curé. On les trouve en ville. À terme, elles devraient, dans la concertation, devenir des ensembles paroissiaux.

Toutes ces unités paroissiales s'organisent en sept zones pastorales. L'exemple de l'agglomération de Nantes est remarquable pour mettre en valeur les questions d'échelles.

On retrouve cette double échelle, à l'image des recompositions des territoires de la société civile avec les communautés de communes ou d'agglomération et les pays, avec ce même processus de mise en place de lieux de proximité et de rencontre de groupes sociaux. Ces mêmes volontés existent partout, l'Ouest de la France en est une remarquable illustration.

Territoires religieux, territoires civils dans l'Ouest de la France (Jean-René Bertrand)

Méthodes

Dans le mouvement de recomposition des paroisses, ou plus exactement de "renouveau" selon le Père Bodin, il faut souligner la diversité et l'hétérogénéité des méthodes employées. Quatre démarches peuvent être observées dans les églises particulières :

L'agrégation empirique des paroisses devenues vacantes, confiées aux curés survivants. La méthode trouve rapidement ses limites avec la distance des différents clochers et la mobilité/motorisation des derniers prêtres. (ex du diocèse de Mende ou de Saint-Flour) ;

L'évêque peut aussi mobiliser ses conseils, consulter des personnes ressources et après réflexion proposer un nouveau découpage (diocèse de Bayeux-Lisieux par exemple) ;

Un synode, lourde opération dans la durée, ou une démarche synodale tendant à consulter tous les catholiques intéressés et représentatifs des mouvements comme des paroisses et autres institutions diocésaines peut éclairer l'évêque du lieu (Sées ou Clermont-Ferrand) ;

Une variante proposant aux paroissiens de choisir avec qui faire "communauté précise de fidèles" peut se rencontrer, par exemple dans le diocèse du Mans.

Résultats

Les résultats, c'est-à-dire les nouveaux territoires créés (avec ou sans suppressions et érections canoniques) sont extrêmement variés, et aucune règle ne peut être tirée. Ce n'est pas seulement la traduction de la démarche, c'est aussi la prise en considération de la démographie en général et des forces disponibles en particulier. Ainsi, l'évêque de Sées érige, en 1996, 37 nouvelles paroisses pour plus de 500 auparavant, avec une soixantaine de prêtres disponibles. Deux exemples montrent la variété des productions territoriales :

Le diocèse du Mans fournit la plus grande diversité des formats (hors agglomérations) conformes à la demande des paroissiens. La paroisse nouvelle, avec au moins 50 foyers chrétiens selon le Père Gilson, peut correspondre précisément à une ancienne à clocher unique ou regrouper jusqu'à douze paroisses antérieures. Les formats ne dépendent ni de la démographie, ni de l'intensité de la pratique, mais du choix du Peuple de Dieu... Une des conséquences annexes vient de la démographie des clercs : depuis 1989, de nombreuses nouvelles paroisses ont perdu leur curé. Et

presque chaque année, l'évêque promulgue de nouveaux territoires.

Le diocèse de Coutances procure une autre vision, avec de nouvelles paroisses de taille, géographique et humaine, relativement homogène. L'adaptation aux espaces de vie des populations se traduit par de fortes similitudes avec les cantons ou un demi-canton. Ainsi, la célèbre commune-canton d'Isigny-le-Buat (modèle de fusion de communes de la loi de 1966) est devenue une nouvelle paroisse (voir cartes territoires civils, territoires religieux sur le CD).

Comparaison avec les nouveaux territoires civils

La comparaison avec les Établissements publics de Coopération intercommunale, les Communautés de communes ou d'agglomération des lois de 1992 et 1999, mérite d'être tentée surtout dans l'Ouest de la France. En effet, en matière d'interparoissialité, les diocèses de l'Ouest furent pionniers en commençant leurs réflexions et leurs aménagements dès le milieu des années 1980. Ils ont devancé les démarches de l'intercommunalité et ont pu servir de modèles. De même, la coopération intercommunale et les mises en communautés de communes, souvent avec fiscalité unique (taxe professionnelle uniforme) ont été réalisées plus tôt qu'ailleurs dans les régions occidentales, sans attendre les injonctions ou les pressions des autorités préfectorales.

La comparaison s'avère bien difficile pour diverses raisons qui ne tiennent pas seulement aux temporalités distinctes, mais qui dépendent surtout des différences de nature entre les deux démarches. Si dans les deux cas, un souci de rationalisation de l'offre de services prévaut, elles ne portent pas sur les mêmes champs de l'activité humaine. Dans l'interparoissialité, il s'agit de construire de nouvelles communautés de fidèles, dans l'intercommunalité d'harmoniser et de répartir les charges de services publics correspondant aux compétences choisies. Ce sont les élus et les services techniques qui sont surtout concernés.

La comparaison tourne vite court, car tous les diocèses n'ont pas terminé leur réaménagement et certains ont produit des territoires de taille disparate. D'une façon générale cependant, les nouvelles paroisses sont plus petites que les communautés de communes.

Toutefois dans quelques départements, le passage à l'intercommunalité en doublant les cantons de communautés de communes rejoint les démarches épiscopales

et les formats sont proches par exemple dans l'Orne ou en Vendée.

Enfin les deux types de territoires montrent des limites communes lorsque les transformations ont été menées de conserve et par la même équipe, comme dans le diocèse de Saint-Brieuc-Tréguier. L'adéquation vaut plus pour les Pays et les zones pastorales que pour les quarantaines de communautés de communes et district d'une part, et nouvelles paroisses et communautés d'autre part.

Plus ponctuellement Yohan Abiven propose l'exemple de Landerneau à travers les temps d'après le poster préparé en collaboration avec Eugène Calvez (sur le CD, ci-joint).

Conclusion

Les réorganisations sont plus aisées en zone rurale qu'en zone urbaine, aussi bien pour les paroisses que pour les communes

Le vocabulaire est vaste: remodelage, recomposition, réorganisation, réaménagement, réajustement. Chacun a sa conception selon son rôle et sa responsabilité

Ces nouvelles constructions de territoires se font dans le même sens en voulant regrouper les forces et passer de guichets de services à des édifications de projets. La comparaison est à approfondir

Les réflexions des géographes y sont indispensables, . L'avenir des territoires français, civils ou religieux, est en cours de réalisation. Chaque lieu y aura son cadre, chaque habitant y aura sa place. Beaucoup est encore à inventer et à créer.

Que Noël Copin soit ici remercié pour sa remarquable animation de cette table ronde.

PUBLICATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

OUVRAGES

- MERCATOR Paul (collectif), *La fin des paroisses? - Recompositions des communautés, aménagement des espaces*, Paris, Desclée de Brouwer, 1997, 192 pages.
- BERTRAND Jean-René (direction), MULLER Colette (direction), *Religions et Territoires*, Paris, L'Harmattan, 1999, 292 pages - collection Géographie sociale.
- MULLER Colette et BERTRAND Jean-René, *Où sont passés les catholiques?* Paris, Desclée de Brouwer, 2002, 327 pages + carte h.t.

CONTRIBUTIONS À OUVRAGES

- ABIVEN Yoan, Une paroisse sans frontière, Landerneau depuis 1950, in: Marc HUMBERT (dir.), *La Bretagne à l'heure de la mondialisation*, Rennes, PUR, 2002.
- ABIVEN Yoan, Vivre ensemble l'Évangile Aujourd'hui, de l'intégralisme catholique à l'ethos démocratique, in: BEAU-DOIN J. et PORTIER P.: *Le mouvement catholique français à l'épreuve du pluralisme*, Rennes, PUR, 2002.
- BERTRAND Jean-René, Héritages géographiques des chemins de Saint-Jacques en Maine et Anjou, in: *Los caminos de Santiago y el territorio*, Xunta de Galicia, 1993, p. 463-472.
- BERTRAND Jean-René, À l'Ouest du nouveau: les paroisses, in: GONIN P. et RENARD J.-P., *Pays, bassins de vie et discontinuités*, Lille, IFRESI, Travaux et documents du LGH n° 13, 1996, p. 103-118.
- BERTRAND Jean-René, Geografía y peregrinaciones, in: *Coloquio Internacional « Geografía de las religiones »*, UGI, Grupo de Estudio Aproximación Cultural en Geografía, Santa Fe de la Vera Cruz, República Argentina, 11 al 15 de Mayo de 1999, p. 223-244.
- BERTRAND Jean-René, Des églises très particulières. À propos de quelques diocèses du Massif Central, in G. CHAIX (dir.): *Le Diocèse, Espaces, Représentations, Pouvoirs*. 2002, Paris, Cerf. P. 279-306.
- MULLER Colette, Le réaménagement des paroisses catholiques en France, in: *Coloquio Internacional « Geografía de las religiones »*, UGI, Grupo de Estudio Aproximación Cultural en Geografía, Santa Fe de la Vera Cruz, República Argentina, 11 al 15 de Mayo de 1999, p. 455-469.
- MULLER Colette, *Les catholiques en Basse-Normandie*,

Caen, université, 1992, 80 pages cartes et textes - Collaboration avec Francis DEBAR, Emile HAREL, Bernard LERIVRAY, Jean QUELLIEN.

VERNICOS Sophie et TROFIN-GILLE C., Le territoire local en Roumanie? in: *Les territoires locaux construits par les acteurs*, 2001, Géophile-ENS Lyon.

ARTICLES DE REVUES NATIONALES

- ABIVEN Yoan, La foi perd la raison - De Michel de Certeau à Jean-Paul II, *Géographie et cultures*, n° 42, été 2002.
- BÉALET Marc, Religion et région Mémoire - Esquisse d'une territorialité par le biais de la géographie de la Mémoire, *Norois*, 1997, n° 174, p. 317-329.
- BERTRAND Jean-René, Éléments pour une géographie de la religiosité, *Norois*, 1997, n° 174, p. 215-233.
- BERTRAND Jean-René, Irlande du Nord, clivages religieux, ethniques ou sociaux, *Norois*, 1997, n°174, p. 355-360.
- BOUJU Isabelle, Les mouvements d'Action catholique en France: de l'évangélisation à l'engagement social, *Norois*, 1997, n° 174, p. 275-292.
- CHARBOGNE Marie-Bénédicte, Notre-Dame-de-la-Délicivrande: exemple d'un sanctuaire marial bas-normand, *Norois*, 1997, n° 174, p. 337-342.
- ÉLINEAU Dorothee, Encadrement pastoral et comportements religieux: diocèse de Luçon en Vendée, *Géographie et Cultures*, 1996, n° 19, p. 17-32.
- ÉLINEAU Dorothee, La catéchèse en Pays de la Loire. Un héritage en voie de disparition? *Norois*, 1997, n° 174, p. 303-316.
- ÉLINEAU Dorothee, Paroisse et clergé à la fin du xx^e siècle, *Norois*, 1997, n° 174, p. 331-336.
- GASNIER Arnaud, Diversité des valeurs religieuses dans le diocèse de Sées, *Norois*, 1997, n° 174, p. 361-368.
- GOUIN-LÉVÊQUE Pascale, Les jeunes ruraux et la religion catholique. L'exemple de l'est du département de l'Orne, *Norois*, 1997, n° 174, p. 293-302.
- HUMEAU Jean-Baptiste, Paroisses et paroissiens en milieu rural dans l'Ouest de la France, *Norois*, 1997, n° 174, p. 253-273.
- LANDEMAINE Daniel, MULLER Colette, Propositions pour l'étude du comportement religieux en Basse-Normandie - essai cartographique à propos du denier du

clergé en Basse-Normandie, *Géographie Sociale*, n° 6, 1982, p. 54-67.

MULLER Colette, Les comportements religieux en Basse-Normandie, *Etudes Normandes*, 1990, n° 4, p. 41-63.

MULLER Colette, Une nouvelle enquête de pratique religieuse en Basse-Normandie, *Archives des Sciences Sociales des Religions*, n° 72, octobre-décembre 1990, p. 155-166.

MULLER Colette, Image actuelle d'une pratique religieuse en Basse-Normandie, *La lettre d'Odile*, n° 7, 1991, p. 8-9.

MULLER Colette, Les comportements religieux en Basse-Normandie, *Norois*, 1997, n° 174, p. 235-252.

MULLER Colette, Le Renouveau charismatique dans l'Ouest de la France, *Norois*, 1997, n° 174, p. 349-353.

MULLER Colette, MULLER Jean-Jacques, Pratique catholique et choix électoraux - L'exemple de la Manche, *Géographie Sociale*, n° 6, octobre 1987, p. 129-143.

MULLER Colette, MULLER Jean-Jacques, Catholicisme et sociétés en Basse-Normandie, *Géographie Sociale*, n° 10, septembre 1990, p. 179-190.

PIVETEAU Jean-Luc, Les deux bouts de la chaîne - démarche scientifique et foi chrétienne. *Pierre d'Angle*, 1998, n° 4.

RENARD Jean, Vote, pratique religieuse et école dans l'Ouest de la France, *Géographie Sociale*, n° 6, octobre 1987, p. 47-57.

RENARD Jean, Vote, pratique religieuse et école dans l'Ouest de la France, *Espace, Populations, Sociétés*, 1987, n° 3, p. 465-473.

VERNICOS Sophie et REYViolette, Religions, nationalités et discontinuités territoriales: le cas roumain en 1992, *L'Espace géographique*, 1994, n° 4, p. 300-311.

VERNICOS-PAPAGEORGIOU Sophie, L'évolution des communautés allemandes de Roumanie. *Mappemonde*, 1996, n° 4, p. 38-42.

ARTICLES DE REVUES ÉTRANGÈRES

BERTRAND Jean-René, DURAN VILLA F.R., MULLER Colette, TORRES LUNA Maria Pilar (de), Catholicismo y sociedad - la encuesta de practica religiosa en la Baja Normandia y su aplicacion en Galicia, in: *Compostellanum*, Santiago de Compostela, 1997, vol. XLII, n° 1-2, p. 287-296.

BERTRAND Jean-René, LOIS GONZALES Ruben C., Espacio, territorio y religion, in: *Las religiones en la historia de Galicia*, Santiago, 1996, Semata, n° 7-8, p. 535-577 -

Edicion de Marco V. Garcia Quintela, Universidad de Santiago de Compostela.

ARTICLES DE REVUE INTERNE À L'UMR 6590

BERTRAND Jean-René, Le paradoxe territorial des franco-américains, l'exemple du Maine (USA), *ESO, travaux et documents* de l'UMR 6590, n° 6, 1997, p. 92-99.

BERTRAND Jean-René, ÉLINEAU Dorothee, Paroisse et proximité, *ESO, travaux et documents de l'UMR 6590*, n° 14, octobre 2000, p. 37-39.

BERTRAND Jean-René, MULLER Colette, Les hauts lieux, des constructions d'Église, *ESO, travaux et documents de l'UMR 6590*, n° 16, décembre 2001, p. 41-45.

CALVEZ Eugène, De l'influence d'une association d'Église sur la vie sociale: l'exemple du Nord-Finistère, *ESO, travaux et documents de l'UMR 6590*, n° 11, octobre 1999, p. 23-29.

CALVEZ Eugène, ABALAIN Jean-Marc, Influence et pertinence d'une association d'Église en milieu rural: l'exemple du MRJC en Bretagne, *ESO, travaux et documents de l'UMR 6590* n° 15, mars 2001, p. 19-28.

ÉLINEAU Dorothee, Église, sociétés et territoires: paroisses et paroissiens dans les Pays de la Loire, *ESO, Travaux et documents de l'UMR 6590*, n° 12, juin 2000, p. 57-63.

MULLER Colette, Comportements religieux, comportements politiques en Basse-Normandie - l'exemple du département de la Manche, *Bulletin du Centre d'Etudes Régionales et d'Aménagement*, n° 31-32, juillet 1987, p. 59-78.

MULLER Colette, Etre ou ne pas être, 915, *travaux et documents de l'URA 915* Espaces géographiques et Sociétés, n° 3, juin 1995, p. 21-26.

MULLER Colette, La communauté paroissiale - L'exemple du diocèse de Bayeux-Lisieux, *ESO, travaux et documents de l'UMR 6590*, n° 17, mars 2002, p. 55-59.

COLLABORATIONS À DES ATLAS

MULLER Colette, Les comportements religieux en Basse-Normandie, in: *Atlas Social de Basse-Normandie*, fascicule I, Caen, 1987, planche XIX avec commentaire.

MULLER Colette, Les comportements religieux en Basse-Normandie, in: *Atlas Social de Basse-Normandie*, fascicule II, Caen, 1988, planches 2-64 et 2-65 avec commentaire.

MULLER Colette, La lecture de la presse catholique, in: *Atlas Social de Basse-Normandie*, fascicule II, Caen, 1988, planche 2-66 avec commentaire.

MULLER Colette, Vote et religion, in: *Atlas Social de Basse-Normandie*, fascicule III, Caen, 1990, planche avec commentaire.

MULLER Colette, Comportements des catholiques, in: *Atlas Social de Basse-Normandie*, fascicule III, Caen, 1990, planche avec commentaire

VERNICOS Sophie, Contribution à REY V. (dir.), *Atlas de Roumanie*, 2000, La Documentation Française-Reclus.

THÈSES, MÉMOIRES DE MAÎTRISE ET DE DEA

AUDUC Arnaud, *Rôle des communautés religieuses dans les banlieues de Cotonou (Bénin)*. Le Mans, université, 1995, 105 pages et annexes - mémoire de maîtrise de géographie.

BODIC Vincent, *Approche géographique du Renouveau charismatique français - de l'espace réduit au temps présent*, Caen, université, 1998, 150 pages - mémoire de maîtrise de géographie.

BODIC Vincent, *Presse religieuse et espace social: vers une géographie de la presse catholique française*. Nantes-Le Mans, université 1999, 60 pages - mémoire de DEA de géographie.

COURTIN Fabienne, *Géographie du comportement religieux: la pratique dominicale dans le Bocage virois en 1987*, Caen, université, 1988 - mémoire de maîtrise de géographie.

ÉLINEAU Dorothee, *Comportements religieux en Vendée*, Le Mans, université 1992, 9-106 pages, 15 cartes, 5 documents, 2 graphiques - mémoire de maîtrise.

ÉLINEAU Dorothee, *Comportements religieux dans les Pays de la Loire*, Nantes-Le Mans, université, 1993 - mémoire de DEAd de géographie.

ÉLINEAU Dorothee, *Église, sociétés et territoires: paroisses et paroissiens dans les Pays de la Loire*, Le Mans, université, janvier 2000 - thèse de doctorat en géographie sociale.

MARIS Claude, *Catholiques et pratiques religieuses urbaines*, Le Mans, université, 1994, 81 pages et annexes - mémoire de maîtrise de géographie.

VERNICOS Sophie, *Orthodoxie et espace en Roumanie. Le rôle du fait religieux dans l'organisation territoriale roumaine*, thèse de géographie, 1999, Paris 1, université.

BROCHURES

• CNRS, URA 915 *Géographie et structures d'Église: Paroisse: quelles communautés? Quels territoires?*

Le Mans, URA915 Espaces et Sociétés, 1994, 63 pages - actes de la journée de travail du 30 mai 1994 au Mans.

• CNRS, URA915, *Sociétés et structures d'Église - Évolutions et recompositions des paroisses*, Le Mans, CNRS, URA 915 Espaces et Sociétés, 1995, 141 pages - compte rendu de la journée de travail du 25 avril 1995 au Mans.

• BOUJU Isabelle, *Associations, mouvements de l'Église catholique en France - Les signes d'une évolution*, Cahiers du CARTA, années 1997-1998, 1998, p. 121-124.

• CNRS ESO, *La vie associative dans l'Église catholique - Comptes-rendus de journées de travail: Vire 1998, Angers et Rennes 1999*, Angers, Caen, UMR 6590 Espaces et Sociétés, groupe de travail "comportements religieux et structures d'Église", 2000, 122 pages.

• CNRS ESO, *Les associations des Églises protestantes de France*, Angers, UMR 6590 Espaces géographiques et Sociétés, 2001, 53 pages - Compte-rendu du séminaire de travail du 19 juin 2000 à Saumur.

• CNRS ESO, *Églises et Société*, Abbaye de Belle Fontaine, journée de travail du 15 octobre 2001, UMR 6590 Espaces géographiques et Sociétés, groupe de travail "Comportements religieux et structures d'Église", 2002, 73 pages

AUTRES SUPPORTS

BERTRAND Jean-René, MULLER Colette, *Religions et territoires*, Paris, Les cafés géographiques, 18 avril 2000 - http://www.cafe-geo.com/cr_religion.htm.

HUMEAU Jean-Baptiste, *Pratiques religieuses et espaces parcourus par les populations tsiganes en France*, Communication au colloque "Les Ethnographies", Bordeaux, 8-10 octobre 1990.

MULLER Colette, Les comportements religieux dans le diocèse de Sées, *L'Église dans l'Orne* n° 15 du 4 septembre 1987, p. 376-379, n° 16 du 18 septembre 1987, p. 399-404, n° 17 du 2 octobre 1987, p. 426-427 (ce dernier avec Henri LETURCQ).

• MULLER Colette, DEBAR Francis, LEMIERE Vincent, PITEL Gérard, MORCEL Michel, *Pour la mission, nouvelles paroisses - Résultats de l'enquête diocésaine*, 1995, Caen, Diocèse de Bayeux-Lisieux, 1995-1996, 141 pages.